



LA PAUVRETÉ

CHEZ LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

LA PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE. RAPPORT D'UNE RECHERCHE À PROPOS DU LIEN ENTRE 'IMMIGRATION' ET 'PAUVRETÉ'.

AUTEURS

Centre d'Etudes de l'Ethnicité
et des Migrations
(CEDEM - www.ulg.ac.be/cedem/)
Nathalie Perrin et Marco Martiniello

Onderzoeksgroep Armoede,
Sociale Uitsluiting en de Stad
(OASeS – www.ua.ac.be/oases)
Bea Van Robaeys et Jan Vranken

COORDINATION POUR LA FONDATION ROI BAUDOIN

Françoise Pissart, directrice
Frieda Lampaert, coordination du projet
Anne Van Meerbeeck
Marie Carton

COMITÉ D'AVIS

Abedinaj Luan, Deprez Anne, Devillé
Emmanuelle, Fontaine Pierre, Frederix
Sara, Hermans Herwig, Jacobeus Alain,
Jansen Carine, Kieboom Hilde, Mahy
Christine, Martens Albert, Roesems Truus,
Saïdi Fatiha, Vandemeulebroucke Martine,
Vanderkam Michel, Van der Plas Gerda,
Van Geertsom Julien, Vervaecke Inge

GRAPHISME

PuPiL n.v.

Edition téléchargeable gratuitement
sur le site de la Fondation Roi Baudouin
www.kbs-frb.be

Dépôt légal: D/2007/2848/20
ISBN-13: 978-2-87212-525-8
EAN: 9782872125258
Octobre 2007

Dit document is eveneens beschikbaar in het Nederlands onder de titel:
Armoede bij personen van buitenlandse herkomst
Rapport van een onderzoek over de relatie tussen migratie en armoede.

Une édition de la Fondation Roi Baudouin
rue brederode 21 à 1000 Bruxelles

ADAPTER LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ À UNE DONNÉE NOUVELLE: UNE GRANDE PARTIE DES MIGRANTS VIT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

Depuis sa création, la Fondation Roi Baudouin s'est préoccupée de la lutte contre la pauvreté.

Plus récemment, en 2005, sous l'impulsion du gouvernement fédéral, la Fondation, ensemble avec les Communautés, les Régions, les Provinces, le SPP Intégration Sociale et le Centre pour l'égalité des chances, a réuni des centaines de travailleurs du secteur social ainsi que des personnes en situation de pauvreté afin de travailler à l'actualisation du « Rapport général sur la Pauvreté » qu'elle a publié 10 ans auparavant.

Au cours des dix dernières années, le Fonds Pauvreté de la Fondation a soutenu quelque 600 projets. Le « Réseau d'écoute » qu'elle a mis sur pied en 2002 a révélé des formes nouvelles et différentes d'injustice sociale ; il a aussi réussi à attirer l'attention sur celles-ci. De nombreuses initiatives ont également été prises sur le terrain de l'intégration des migrants et de la vie en société dans un environnement multiculturel.

En confiant la mission de réaliser cette étude – la première jamais consacrée en Belgique à la pauvreté parmi les personnes d'origine étrangère –, la Fondation a voulu affiner la connaissance de la pauvreté.

L'étude a été menée par Nathalie Perrin, de l'université de Liège (CEDEM), et Bea Van Roobaey, de l'université d'Anvers (OASeS), sous la direction conjointe des professeurs Marco Martiniello et Jan Vranken.

Trois groupes de migrants composent le champ de l'étude : les Italiens, les Turcs et les Marocains, tous en séjour légal. En termes de grandeur, ces groupes forment les plus importantes communautés de migrants du pays. Ils sont issus des plus anciennes vagues d'immigration, celle des « travailleurs étrangers » que la Belgique a invités à l'époque à venir occuper un emploi. Leur longue présence dans le pays a aussi permis à la recherche de tenir compte des deuxième et troisième générations qui les ont suivis.

Les premiers résultats, des données concernant la pauvreté en terme de revenus, sont tout simplement hallucinants : dans un cas sur trois, les personnes d'origine extra-européenne courent le risque de devoir vivre ici dans

la pauvreté. Pas moins de 56% des migrants d'origine marocaine et 59% d'origine turque disposent d'un revenu qui, selon des chiffres de 2001, se situe sous le seuil européen de pauvreté. Pour les personnes d'origine italienne, la proportion est de 21%. Dans la population belge de souche, le chiffre est de 10%.

Ces pourcentages de pauvreté sont établis sur le nombre total de personnes qui vivent une « situation de ménage » dans laquelle les revenus de la famille se situent sous le seuil de pauvreté. En 2001, pour une personne vivant seule, cela signifiait devoir s'en sortir avec moins de 775 euros par mois ; pour une famille avec deux enfants, 1627 euros par mois.

Les chiffres relatifs à la pauvreté des revenus parmi les communautés de migrants sont nouveaux en Belgique et ils donnent une idée de l'ampleur du problème qui se pose. D'autres chiffres, sur les trop faibles représentations ou bénéfices des migrants dans les domaines du travail, de l'enseignement, du logement et de la santé, étaient déjà disponibles et ont été incorporés dans ce rapport.

Ce qui est aussi nouveau dans cette étude, c'est l'enquête « qualitative », grâce à laquelle, au-delà des chiffres, l'histoire de la pauvreté métissée se reconstitue. Des discussions en « focus groups » avec 115 témoins privilégiés ont permis aux chercheuses d'identifier des facteurs d'explications, sous la forme d'hypothèses, et d'ensuite soumettre celles-ci à l'épreuve de 42 interviews, tant d'immigrés de la première heure que de ceux qui les ont suivis ou qui sont nés en Belgique.

Deux développements requièrent une attention particulière :

La 'culture de la pauvreté' – l'expérience d'un fossé infranchissable entre les objectifs et les moyens – s'installe aussi dans les milieux de migrants, et ceci malgré la supposition intuitive qu'une plus grande implication et une solidarité au sein de sa propre communauté auraient pu pallier les situations de pauvreté. Plus encore, cette solidarité est parfois la cause d'une stagnation ou la source d'une nouvelle situation de pauvreté pour quelqu'un qui rentre en conflit avec les valeurs et les normes de sa communauté.

Le cadre de référence dans lequel les migrants évoluent est une explication plausible pour la différence dans l'appréciation et la prise en charge de la situation de pauvreté entre la première génération et les suivantes. La première génération garde à l'esprit le contexte du pays d'origine et la perspective, pour eux-mêmes, d'une amélioration. Les générations suivantes regardent la société dans lesquelles ils vivent et considèrent leur propre situation comme un échec, voire souvent comme une discrimination. Chez les migrants des premières générations, l'idée fixe du retour et l'attention tournée vers « leur » pays ont fait qu'ils n'ont pas toujours investi en premier lieu ici pour assurer l'avenir de leurs enfants. Les plus jeunes générations de migrants ont donc de facto manqué de chances pour développer les connaissances et les capacités qui leur sont nécessaires pour trouver leur place dans la société d'aujourd'hui et de demain. Notre société n'était pas non plus préparée à cela et n'a pas vu l'évolution arriver. C'est pourquoi, dans les milieux de migrants aussi, l'apparition du phénomène de 'la pauvreté qui se transmet de génération en génération' est bien réelle.

En résumé, les défis ne sont pas minces. Jusqu'à présent, les acteurs traditionnels sur le terrain de la lutte contre la pauvreté ont insuffisamment tenu compte de l'imbrication croissante des problèmes qui découlent, d'un côté, de la pauvreté et, de l'autre, de la migration. La Fondation insiste pour que le discours et la pratique prennent cette réalité en compte. Elle veut, en collaboration avec les acteurs sociétaux, traduire les pistes tracées et les leviers de changement en des pratiques concrètes pour la lutte contre la pauvreté.

Pour conclure, la Fondation veut exprimer sa gratitude, également au nom des chercheurs, aux membres du comité d'avis. Ils ont formé une excellente caisse de résonance tout au long de l'enquête et ils joueront un rôle important lors de la traduction des recommandations politiques en actions concrètes.

Fondation Roi Baudouin
17 octobre 2007

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	6
1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE	6
2. CADRE CONCEPTUEL	8
2.1. La pauvreté	8
2.2. Les personnes d'origine étrangère	9
2.3. Le capital économique, culturel et social	10
LA PAUVRETÉ DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE EN CHIFFRES	11
INTRODUCTION	11
1. LE POINT SUR LES MIGRATIONS EN BELGIQUE	13
2. LE RISQUE DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE	15
2.1. Comment avons-nous procédé ?	15
2.2. Quelle est l'importance de la pauvreté financière chez les personnes d'origine étrangère ?	17
3. ANALYSE PLUS FINE DE LA POSITION SOCIOÉCONOMIQUE DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE	21
3.1. Le marché du travail	21
3.2. Le niveau d'enseignement	23
3.3. Le logement	25
3.4. La santé	26
À LA RECHERCHE DE LA SPÉCIFICITÉ DE LA PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE	27
INTRODUCTION	27
1. MÉTHODOLOGIE	28
1.1. Les focus groups	29
1.2. Les entretiens semi-directifs	31
2. RÉSULTATS	34
2.1. Hypothèses focusgroepen	34
Hypothèse 1: L'avènement d'une nouvelle pauvreté	34
Hypothèse 2: L'évolution des cadres de référence	36
Hypothèse 3: Les loyautés vis-à-vis du pays d'origine et l'affectation des dépenses	36
Hypothèse 4: L'impact de la solidarité intracommunautaire	37
Hypothèse 5: Pauvres en connaissances	38
Hypothèse 6: L'impact des discriminations sur l'intégration socioéconomique	39

2.2. Interprétation de l'existence de quarante-deux répondants	40
2.2.1. Les caractéristiques des répondants	40
2.2.2. Tableaux synoptiques	42
2.2.3. Comment les répondants ressentent-ils leur condition sociale ?	44
2.2.3.1. Vivre avec peu d'argent	44
2.2.3.2. Vivre sans un (bon) travail	47
2.2.3.3. Vivre sans diplôme	50
2.2.3.4. Vivre aux marges de la société	52
2.2.4. Comment évaluent-ils leur condition sociale ?	55
2.2.4.1. Les groupes d'affiliation et les groupes de référence	55
2.2.4.2. Les périodes de référence	59
2.2.5. Qu'attendent-ils de l'avenir ?	60
2.2.5.1. Les rêves personnels	61
2.2.5.2. Les rêves pour les enfants	62
2.2.6. Stratégies de survie	64
2.2.6.1. Mieux gérer son argent et limiter ses dépenses	65
2.2.6.2. Usage intensif de ses propres ressources et établissement de relations de réciprocités à l'intérieur du réseau social	66
2.2.6.3. Intégration de tous les membres du ménage dans l'économie formelle (si possible) ou informelle	68
2.2.6.4. Recherche d'un soutien financier externe	70
2.2.7. Quels facteurs contribuent à cette pauvreté ?	73
2.2.7.1. Histoire migratoire	73
2.2.7.2. Structure familiale et composition du ménage	76
2.2.7.3. Travail	78
2.2.7.4. Niveau de formation	81
2.2.7.5. Capital culturel	83
2.2.7.6. Réseaux sociaux	85
2.2.7.7. Genre	89
2.2.7.8. Discrimination	90
CONCLUSION ET DISCUSSION	94
RECOMMANDATIONS	97
BIBLIOGRAPHIE	100
ANNEXES	105
1. PROTOCOLE D'ENTRETIEN	105
2. COMPOSITION DES FOCUS GROUPS	108
3. GRILLE D'ENTRETIEN	110

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE

On a souvent eu tendance ces dernières années à assimiler immigration et pauvreté. En Flandre, 25 % du budget du Vlaams Fonds voor de Integratie van Kansarmen (VFIK) sont même explicitement réservés à des initiatives en faveur de migrants. Du côté francophone aussi, des instances politiques ont mis sur pied tout un éventail d'initiatives destinées à des 'catégories socioéconomiquement défavorisées' qui visaient dans une large mesure, sans les citer nommément, les personnes d'origine étrangère.

Pourtant, la relation entre immigration et pauvreté n'a pas encore été étudiée en Belgique. En effet, les recherches sur la pauvreté ne se sont guère intéressées aux personnes issues de l'immigration. Certes, plusieurs enquêtes ont porté sur la situation de ces personnes sur le marché de l'emploi, sur les problèmes que rencontrent ces communautés dans les divers systèmes scolaires et sur les discriminations qu'elles subissent, entre autres en matière de logement. Mais aucun de ces travaux n'a étudié l'ensemble de la situation socioéconomique des personnes d'origine étrangère, ni le risque de pauvreté auquel elles sont confrontées.

C'est cette préoccupation qui a poussé la Fondation Roi Baudouin à demander au Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM, Université de Liège) et à l'Unité de Recherche 'Armoede, Sociale Uitsluiting en de Stad' (OASeS, Université d'Anvers) de réaliser une recherche sur la pauvreté des personnes d'origine étrangère.

Plusieurs questions ont inspiré cette

étude : si les personnes d'origine immigrée sont plus exposées au risque de pauvreté que les Belges de souche ; si les différentes communautés d'origine sont confrontées à la pauvreté dans la même mesure et comment cette situation évolue pour la deuxième et la troisième génération. On peut en effet émettre l'hypothèse qu'une régression sociale est intervenue. Alors que la première génération, celle des 'travailleurs immigrés invités', a pu s'insérer sur le marché de l'emploi, c'est moins le cas pour les générations suivantes. Le marché du travail a connu des mutations structurelles. Ainsi, les emplois exercés par les immigrés de la première génération disparaissent en masse tandis que les générations suivantes et les nouveaux arrivants ne disposent pas toujours des qualifications requises pour répondre aux exigences accrues du marché du travail. C'est pourquoi la situation de la troisième génération devient encore plus dramatique. 'Kind en Gezin' nous a indiqué que près de la moitié des enfants qui grandissent dans des familles pauvres (définies selon une série de six indicateurs) ont des racines étrangères.

Dans cette étude, nous nous concentrons sur les communautés italienne, marocaine et turque de Belgique. Ce choix s'explique par le fait qu'elles constituent par leur taille d'importantes communautés étrangères et qu'elles sont en quelque sorte des 'prototypes' de la première et de la deuxième vague d'immigration étant donné qu'elles sont venues chez nous en réponse à une demande de main-d'œuvre. Leur longue présence dans notre pays

permet en outre d'observer des évolutions sur plusieurs générations.

Nous commencerons par introduire le champ conceptuel dans lequel cette étude exploratoire se situe. Nous présenterons ensuite, dans la première partie du rapport, quelques chiffres. En effet, nous ne voulons pas partir de suppositions, mais construire notre étude sur des bases solides. La pauvreté est-elle effectivement une réalité importante dans les communautés d'origine étrangère ? Nous verrons dans quelle mesure le risque de pauvreté diffère dans ces communautés de celui de la population belge en nous basant sur une analyse des revenus d'une partie représentative de la population vivant sur le territoire belge. Ensuite, nous illustrerons la vulnérabilité socio-économique des personnes d'origine étrangère dans différents domaines (emploi, enseignement, logement, santé) à l'aide d'analyses quantitatives faites par d'autres chercheurs et des administrations belges. Dans la deuxième partie, nous présenterons les résultats de notre étude qualitative. Nous commencerons par formuler une série d'hypothèses qui ont orienté l'analyse des quarante-deux interviews de témoins 'pauvres' d'origine italienne, marocaine ou turque. Ces hypothèses reposent sur une base empirique solide étant donné que nous les avons formulées en nous appuyant sur 13 entretiens avec des témoins privilégiés issus des trois régions de Belgique. Elles traitent de la spécificité de la problématique de la pauvreté pour les personnes d'origine étrangère et des facteurs importants qui peuvent

expliquer cette réalité. La conclusion nous permettra de résumer les enseignements de cette étude exploratoire et de formuler des défis pour l'avenir ainsi que quelques recommandations stratégiques. En effet, avec le commanditaire de cette étude, nous avons voulu accroître l'intérêt politique et social pour ce thème et proposer un début de cadre de réflexion sur la diversité de la problématique de la pauvreté. Mais nous voulons avant tout, par ce rapport, mettre en évidence les points de vue des individus et des groupes concernés quant à leur propre situation de pauvreté. Avec vous, nous explorerons dans ce rapport leur vécu et leur vision de l'existence. En raison de la méthode de travail utilisée, cette recherche a mobilisé un grand nombre de personnes, que nous tenons expressément à remercier ici. Par ordre chronologique, il y a d'abord les cent quinze 'témoins privilégiés' qui ont fait des treize focus groups des moments extrêmement riches en enseignements. Ils ont permis de formuler, à partir de leurs discussions, une série d'hypothèses très attrayantes qui ont pu être soumises aux quarante-deux 'personnes d'origine étrangère en situation de pauvreté'. Celles-ci ont tout particulièrement droit à nos remerciements : sans leur témoignage, il va de soi que cette étude n'aurait pas pu être réalisée. Or, nous avons assez d'expérience pour savoir que ce genre d'entretien ravive souvent d'anciennes blessures. Merci aussi à ceux qui ont aidé les chercheurs à faciliter la communication avec ces témoins.

2. CADRE CONCEPTUEL

Malgré son caractère exploratoire, il va de soi que cette recherche sur la pauvreté des personnes d'origine étrangère en Belgique est étayée par une série d'éléments conceptuels existants. Nous allons définir dans cette section la notion de pauvreté que nous avons utilisée, préciser notre définition opérationnelle des 'personnes d'origine étrangère' et introduire le concept de 'capital' de Bourdieu, qui s'est avéré être d'une grande importance dans notre analyse.

2.1. LA PAUVRETÉ

La pauvreté est un terme tout à fait usuel dans le langage courant, mais une fois qu'on cherche à lui donner une définition, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une question délicate. Les spécialistes des sciences sociales continuent à débattre de la manière de conceptualiser et de mesurer la pauvreté. Une majorité d'entre eux s'accorde cependant sur un certain nombre d'éléments.

C'est ainsi que la notion de pauvreté a évolué pour perdre son caractère absolu et prendre une valeur relative. Les premières études définissaient en effet la pauvreté comme une situation d'urgence née de l'incapacité à satisfaire des besoins primaires, comme l'alimentation et le logement (Vranken, 1977 in Dewilde, 2004). La pauvreté était donc une situation clairement visible et caractérisée par une lutte continue pour la survie physique (Dewilde, 2004 : 115). Une conception plus relative de la pauvreté a émergé après la Deuxième

Guerre mondiale. Un des auteurs les plus influents à cet égard a été Peter Townsend, avec sa publication *Poverty in the United Kingdom* (1979). Il y définissait la pauvreté comme un concept social et relatif qui ne pouvait être compris qu'en relation avec le niveau de vie général de la population dans une société donnée : « Individuals, families and groups in the population can be said to be in poverty when they lack the resources to obtain the type of diet, participate in the activities and have the living conditions and amenities which are customary, or at least widely encouraged, or approved, in the societies to which they belong. They are, in effect, excluded from ordinary living patterns, customs and activities » (Townsend, 1979 : 31).

La pauvreté est un phénomène non seulement relatif, mais aussi multidimensionnel. Vranken (2006) parle d'un réseau d'exclusions sociales qui s'étend dans différents domaines de l'existence individuelle et collective. Les pauvres sont ainsi coupés des modes de vie généralement acceptés dans une société par un fossé qu'ils ne peuvent pas combler par leurs propres forces (2006 : 1). Vranken identifie quatre dimensions de la pauvreté (2006 : 32-33). La première dimension est celle du temps. Elle renvoie au caractère dynamique et à la reproduction de la pauvreté. La seconde touche à l'ampleur de la pauvreté. La question est ainsi de savoir combien de personnes vivent dans la pauvreté. L'étendue pose la question des différents domaines

de l'existence dans lesquels la pauvreté peut se manifester. Enfin, la profondeur désigne l'accumulation et l'enchevêtrement des inégalités et des exclusions. C'est cette accumulation qui fait la spécificité de la pauvreté.

Une question importante, outre celle de la prévalence de la pauvreté chez les personnes d'origine étrangère en Belgique et des facteurs explicatifs, est de savoir quel est l'univers de vie de ces personnes. Il faut se demander comment elles réagissent à la privation socioéconomique, comment elles perçoivent le fossé entre leurs souhaits et la réalité et comment elles tentent de le combler. Un débat important à cet égard est celui qui porte sur les effets d'une exposition à long terme à des conditions de vie pauvres. L'attitude des pauvres est définie comme « une réaction à des contraintes structurelles et situationnelles, un manque de perspectives sur le marché de l'emploi, de faibles revenus et un isolement social » (Engbersen, 2006 : 6). Les chercheurs distinguent deux grands types de réactions : la perspective culturelle et situationnelle. Selon la perspective culturelle, les pauvres s'adaptent en développant leur propre système culturel (Pultau, 1996 : 84). Ce système se caractériserait par le fatalisme, des perspectives à court terme, un sentiment de désarroi et des aspirations limitées. Même s'il aide les personnes à mener une existence 'adaptée' dans des situations de pauvreté, ce système implique aussi une inadapta-

tion qui entrave un fonctionnement 'normal' dans la société (Bracke, 1996). La perspective situationnelle insiste davantage sur l'importance des circonstances concrètes qui expliquent les différences de comportements. On considère, selon une logique rationnelle, que les comportements se modifieront dès que les circonstances changeront. Entre ces deux extrêmes se trouve une approche intermédiaire, qui met en évidence les capacités d'adaptation. « Le comportement et la culture des personnes défavorisées sont considérés comme une combinaison de réactions situationnelles à des limitations structurelles et écologiques et de schémas acquis qui sont transmis culturellement » (Gans 1970 in Sansone, 1992 : 4). De même, Vranken et Steenssens (1996) ont observé qu'il n'y avait pas d'écart entre les pauvres et les autres membres de la société au niveau des valeurs générales. Mais comme ils ne sont pas toujours en mesure de satisfaire à ces valeurs, les pauvres développent un ensemble de normes comportementales alternatives mieux adaptées à leur situation d'exclusion (Pultau, 1996 : 85). Rodman appelle ce mécanisme le « lower-class value stretch » (1963 : 209).

2.2. LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Beaucoup de termes circulent pour désigner la catégorie des personnes d'origine étrangère. Dans le discours social et scientifique, on parle d'im-

migrés, de minorités ethnoculturelles et parfois, plus particulièrement aux Pays-Bas et en Flandre, d'allochtones. Il y a aussi des sous-catégories, comme les nouveaux arrivants, les clandestins ou les sans-papiers. Ces concepts sont vagues et recouvrent souvent des contenus qui se chevauchent.

Dans cette étude, nous optons pour une 'opérationnalisation objective'. Cela signifie que l'accent n'est pas mis sur l'identité ethnique, l'auto-identification ou l'autocatégorisation. Ce sont au contraire les chercheurs eux-mêmes qui décident, sur la base d'une série de critères objectifs, que des personnes qui présentent pourtant des différences font partie d'une même catégorie (Vandezande & Swyngedouw, 2007 : 11). Nous utilisons deux critères pour délimiter la catégorie des personnes d'origine étrangère : le pays de naissance et la nationalité. Dans notre définition, une personne d'origine étrangère est quelqu'un qui, soit est né dans un pays autre que la Belgique, soit possède la nationalité de ce pays. Nous parlons aussi de personnes d'origine étrangère si l'un des deux parents répond à ces critères. Nous reviendrons sur ce point dans la partie statistique de cette étude.

La manière de délimiter un groupe – et donc l'opérationnalisation des personnes d'origine étrangère – revêt une grande importance pour cette étude et pour la politique à mener. Cependant, nous voudrions souligner ici que, au niveau théorique, il ne s'agit pas de groupes bien délimi-

tés ayant des caractéristiques identiques. Ceci est à mettre en rapport avec les concepts de minorité et de majorité. Nous considérons les catégories d'origine marocaine, turque et italienne comme des minorités. Un groupe social est un groupe minoritaire en relation à un groupe de référence lorsque les rapports entre eux sont caractérisés par la domination du groupe de référence ou par une compétition dont le groupe de référence sort vainqueur. Les relations entre groupes reposent en partie seulement sur des différences objectives de statut, de moyens et de pouvoir, mais aussi sur des perceptions subjectives et des constructions sociales sous la forme d'identifications collectives et d'images réciproques entre les groupes (Taylor & Moghaddam, 1984). Compte tenu de cette dynamique des relations entre les groupes, les limites et les rapports entre les majorités et les minorités ne sont jamais définitivement fixés, mais font au contraire l'objet de négociations et de contestations (Bourdieu, 1992 ; Jacobs e.a., 2001 : 100). La différence critique entre minorité et majorité est donc d'ordre structurel. C'est une relation et cela n'a rien à voir avec les caractéristiques supposées par lesquelles les membres d'une minorité se distingueraient de la majorité (Van dezande en Swyngedouw, 2007).

2.3. LE CAPITAL ÉCONOMIQUE, CULTUREL ET SOCIAL

L'analyse du capital faite par Bourdieu repose sur l'idée fondamentale que le capital est inéquitablement réparti au sein du monde social. Bourdieu distingue trois formes de capital : le capital économique, culturel et social. Le capital économique désigne les possibilités matérielles en termes de revenus et de biens; c'est le capital qui peut être immédiatement converti en argent (Vranken & Henderickx, 2004 : 303).

Le capital culturel, défini comme l'héritage culturel familial et le niveau de formation des personnes (Bracke, 1996), comprend plusieurs éléments : a) il y a une forme incorporée, qui se manifeste sous la forme des savoirs et des compétences que l'on possède. L'acquisition de ces biens personnels dépend cependant des conditions sociales dans lesquelles elle se fait, c'est-à-dire du degré auquel la famille d'origine incarne ce capital culturel et le transmet à l'enfant au cours de la socialisation primaire. Si l'enfant grandit dans un milieu qui intègre la culture dominante, il aura une avance décisive par rapport à des enfants issus d'autres milieux (Kochuyt, 1999 : 78) ; b) l'état objectif du capital culturel peut se mesurer au nombre et au type d'objets culturels que l'on possède (Kochuyt, 1999 : 78) ; c) enfin, la forme institutionnelle du capital culturel désigne les qualifications que quelqu'un

peut présenter, c'est-à-dire les diplômes garants d'un apprentissage qui ne doit plus être mis à l'épreuve (Kochuyt, 1999 : 78).

Bourdieu distingue aussi une troisième sorte de capital, le capital social, qui résulte de l'ensemble des ressources existantes ou potentielles que procure la possession d'un réseau durable et plus ou moins institutionnalisé de relations. Ces relations peuvent avoir leur source dans la notoriété, la reconnaissance ou l'appartenance à un groupe, capable d'apporter un appui à chacun de ses membres. En outre, elles peuvent être instituées. Dans ce cas, elles sont garanties par une dénomination commune (famille, classe, association, parti...) (Bracke, 1996 : 26). Il faut investir continuellement dans les relations sociales et les réseaux pour les maintenir. En effet, le capital social n'appartient pas à l'individu, mais porte sur la structure des relations sociales. Le volume de capital social que possède un acteur dépend donc de la taille du réseau de relations qu'il peut effectivement mobiliser et de la quantité de capital (économique, culturel et symbolique) que chacune de ses connaissances possède en particulier (Bourdieu, 1992 : 132).

LA PAUVRETÉ DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE EN CHIFFRES

INTRODUCTION

La condition socioéconomique des personnes issues de l'immigration a fait l'objet de plusieurs recherches à l'étranger. Plusieurs études quantitatives menées aux Pays-Bas confirment l'hypothèse d'un pourcentage élevé de pauvreté parmi cette catégorie sociale (Veenman, 1997 ; Snel, 1998 ; Gowricharn, 2000 ; Dagevos & Linden, 2005). Utilisant comme seuil de pauvreté un pourcentage de cinq pour cent maximum au-dessus du minimum social légal, Veenman constate un taux de pauvreté deux à trois fois supérieur pour les ménages d'origine étrangère à celui des ménages d'origine néerlandaise. Si on prend en considération une limite plus stricte, à savoir le minimum social légal, les minorités ethniques sont même trois à quatre fois plus exposées au risque de pauvreté. En France, l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques (INSEE) a analysé les revenus fiscaux et a montré que 15 % des familles d'origine étrangère vivaient en situation de pauvreté contre une moyenne de 6,2 % pour l'ensemble de la population française. Le seuil de pauvreté retenu, qui correspond dans ce cas à 50 % du revenu équivalent médian, est moins rigoureux que la norme européenne des 60 % que nous utiliserons. Le pourcentage de pauvreté atteint même 20 % pour les ménages où la personne de référence est d'origine turque ou maghrébine (Tavan & Dugué, 2005 : 136).

En Belgique, le critère le plus utilisé pour mesurer la pauvreté est le seuil de 60 % du revenu national médian. On parle dès lors d'un risque accru de pauvreté lorsque les revenus d'un ménage sont inférieurs à ce seuil. En 2004, 14,8 % de la population résidant légalement en Belgique appartenaient à un ménage dont le revenu familial se situait sous les € 9.324 par an ou € 777 par mois (INSEE, 2006 : 3). À côté de ces indicateurs de nature monétaire, d'autres paramètres touchant au logement, au niveau d'éducation, à la santé ou à l'emploi nous renseignent indirectement sur le niveau socioéconomique et les conditions de vie des individus. La pauvreté se caractérise en effet par son aspect multidimensionnel. Il s'agit d'une accumulation d'exclusions dans différents domaines de la société.

Au vu de ces statistiques étrangères, on est en droit de se poser la question du lien entre l'origine nationale et ethnique et le risque de pauvreté. On peut en effet supposer que la situation en Belgique ne diffère pas sensiblement de celle des pays voisins et que, chez nous aussi, une partie non négligeable de la population

issue de l'immigration vit sous le seuil de pauvreté.

Il est important dans tout cela de définir aussi ce que nous entendons par pauvreté. Dans l'ensemble de cette recherche, nous suivons Vranken et De Boyser (1995 : 30 ; 2005 : 31) : « La pauvreté est un réseau d'exclusions sociales qui s'étend sur plusieurs domaines de l'existence individuelle et collective. Il sépare les pauvres des modes de vie généralement acceptés par la société. C'est un fossé qu'il leur est impossible de combler par leurs propres moyens. » Dans cette première partie quantitative, nous nous en tiendrons toutefois à la définition classique de la pauvreté, liée au montant des revenus.

Nous commencerons par faire le point sur les migrations en Belgique. Ensuite, nous analyserons les résultats de deux enquêtes nationales et le risque de pauvreté qui en découle pour les différents groupes d'origine. Cette première partie s'achèvera par une illustration de la vulnérabilité socioéconomique des personnes d'origine étrangère dans différents domaines.

1.
LE POINT
SUR LES
MIGRATIONS
EN BELGIQUE

Tableau 1 : Population belge et étrangère par nationalité et par région, 2006.

	Bruxelles		Flandre		Wallonie		Belgique	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Belges	745.111	73,1	5.764.398	94,8	3.101.400	90,8	9.610.909	91,4
Étrangers	273.693	26,9	314.202	5,2	312.578	9,2	900.473	8,6
UE (15)	145.937	14,3	187.990	3,1	243.455	7,1	577.382	5,5
Italiens	27.097	2,7	22.733	0,4	125.668	3,7	175.498	1,7
UE (25)	159.349	15,6	197.056	3,2	246.978	7,2	603.383	5,7
Hors UE	114.344	11,2	117.146	1,9	65.600	1,9	297.090	2,8
Marocains	40.646	4,0	26.456	0,4	13.500	0,4	80.602	0,8
Turcs	10.939	1,1	18.982	0,3	9.743	0,3	39.664	0,4
Total	1.018.804	100	6.078.600	100	3.413.978	100	10.511.382	100

Source : Ecodata, Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie.

Au 1er janvier 2006, 900.473 personnes de nationalité étrangère séjournent légalement en Belgique, ce qui correspond à 8,6 % de la population totale de notre pays. Plus de la moitié d'entre eux (64,1 %) sont des ressortissants d'États membres de l'Union européenne (EU-15), avec une forte proportion de citoyens italiens. Ils constituent en effet 19,5 % de la catégorie des non-Belges. À la même date, 297.090 citoyens de pays extérieurs à l'UE résidaient en Belgique, soit 32,9 % de l'ensemble de la population étrangère. Dans cette mosaïque de nationalités, les Marocains (80.602 personnes) et les Turcs (39.664 personnes) représentent respectivement 8,9 % et 4,4 % de la population étrangère séjournant en Belgique.

Les différences régionales dans la répartition des personnes d'origine étrangère s'expliquent aisément par l'histoire de l'immigration en Belgi-

que. Les premières vagues de travailleurs immigrés, principalement italiens, ont répondu à une demande de main-d'œuvre surtout dans le secteur des charbonnages en Wallonie (1946-1956). Il est donc logique que la communauté italienne, forte aujourd'hui de 175.498 personnes, soit davantage implantée en Wallonie qu'en Flandre ou à Bruxelles : 71,6 % des citoyens de nationalité italienne résident en Région wallonne contre 15,4 % à Bruxelles et 12,9 % en Flandre (avec une forte concentration dans l'ancienne région minière du Limbourg).

Lorsque le flux de travailleurs italiens s'est tari – et la catastrophe de Marcinelle, en 1956, n'y a certainement pas été étrangère –, les autorités belges ont conclu des accords bilatéraux avec d'autres pays, notamment le Maroc et la Turquie en 1964. Des travailleurs originaires de ces deux pays ont ainsi été embauchés

dans un nombre restreint de secteurs, en se répartissant cette fois sur les trois régions. Bon nombre d'entre eux ont pris le relais des Italiens dans les mines du Limbourg, d'autres se sont établis à Anvers et à Bruxelles. Ces nouveaux migrants ont eu davantage tendance à s'installer en Flandre et à Bruxelles parce que les possibilités d'emploi y étaient devenues meilleures qu'en Wallonie. C'est ainsi que Bruxelles compte aujourd'hui le plus grand nombre de Marocains (50,4 %), devant la Flandre (32,8 %) et la Wallonie (16,7 %). Par contre, les ressortissants turcs sont proportionnellement plus nombreux à être domiciliés en Flandre (47,8%) qu'à Bruxelles (27,5 %) et en Wallonie (24,5 %).

Ces chiffres doivent toutefois être maniés avec toute la prudence requise. Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 28 juin 1984 – qui octroie la nationalité belge aux enfants nés d'un mariage mixte (MB, 12 juillet 1984) – et de celle du 13 juin 1991

– qui octroie la nationalité belge aux enfants de la troisième génération (MB, 3 septembre 1991) –, beaucoup de descendants d'immigrés ne sont plus inscrits au registre des étrangers et les statistiques disponibles ne tiennent donc plus compte de leur origine nationale (Debuisson & Poulain, 1992). De même, un nombre non négligeable de personnes d'origine étrangère ont choisi de changer de nationalité et ont introduit une demande de naturalisation. D'après Eggerickx, Bahri et Perrin (2006), 44,5 % de la population d'origine étrangère possédait la nationalité belge le 1er janvier 2005 ; environ la moitié de ces personnes (52,5 %) sont nées à l'étranger et ont obtenu la nationalité belge en se faisant naturaliser, l'autre moitié (47,5 %) est née en Belgique. Selon l'Institut national des Statistiques, 15.832 Marocains, 7.805 Turcs et 2.341 Italiens ont acquis la nationalité belge en 2002 (OCDE, 2006 : 305).

2. LE RISQUE DE PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Quels groupes d'origine étrangère vivent plus ou moins que le reste de la population dans la pauvreté ? La deuxième Enquête nationale de Santé par interview et les données du Panel Démographie Familiale, deux études datant de 2001, fournissent une réponse à cette question. La fusion¹ de ces deux bases de données et le traitement que nous leur avons appliqué ont permis de générer des informations fiables et représentatives sur les revenus des personnes d'origine étrangère.

2.1. COMMENT AVONS-NOUS PROCÉDÉ ?

Les participants à ces deux études ont été invités à préciser aussi bien leur nationalité que leur pays de naissance. Nous avons exploité ces informations pour définir différentes catégories de personnes. Par exemple, nous considérons que quelqu'un qui possède la nationalité marocaine et/ou qui est né au Maroc est d'origine marocaine. Dans le cadre de cette étude, ses enfants font également partie des personnes d'origine étrangère (en l'occurrence, marocaine). Nous avons bien sûr procédé de même pour les personnes d'origine turque ou italienne.

Dans cette base de données fusionnée, nous avons identifié, à côté des 17.218 individus d'origine belge (définis comme étant des personnes de nationalité belge, nées en Belgique et dont les parents n'ont pas une origine étrangère) et des 1.182 d'origine européenne, 258 personnes d'origine turque, 406 d'origine

(1) Vu le faible nombre absolu de personnes d'origine étrangère dans les études existantes, nous avons réuni les données provenant des deux sources.

marocaine et 554 d'origine italienne. Les personnes ayant une autre origine sont regroupées dans la catégorie des 'personnes d'origine non-européenne', qui est constituée de 819 individus. Dans tous les cas, il s'agit de personnes résidant légalement sur le territoire belge. Dans cet échantillon, le nombre d'individus d'origine étrangère reste modeste comparativement au groupe formé par les Belges, ce qui a des conséquences pour l'analyse. Nous devons donc interpréter les résultats avec prudence et considérer les tendances décelées davantage comme des 'indicateurs' que comme un reflet exact de la réalité. Nous précisons chaque fois l'intervalle de fiabilité², qui indique le degré de confiance que nous pouvons placer dans le taux de pauvreté obtenu (Dewilde e.a., 2003 : 394). Nos estimations possèdent un niveau de fiabilité de 99 %, ce qui signifie que nous pouvons avoir confiance à 99 % dans le fait que le taux de pauvreté réel dans les différents groupes est compris entre les intervalles que nous indiquons.

Comme seuil de pauvreté, nous avons opté pour 60 % du revenu national médian, ce seuil étant utilisé dans toutes les comparaisons effectuées par les États membres de l'Union européenne. Il indique un 'risque accru de pauvreté financière'.

La pauvreté est en effet un phénomène multidimensionnel qui doit donc être mesuré dans différents domaines et de différentes manières.

Les données relatives aux revenus ont été obtenues via l'estimation du revenu mensuel total disponible par la personne de référence du ménage. On a demandé à celle-ci (qui est souvent le chef de famille) de se souvenir de toutes les sources de revenus et, sur cette base, d'estimer le revenu mensuel total actuellement disponible pour le ménage. Les ressources qui devaient être prises en compte avaient été précisées au préalable afin d'accroître la fiabilité des réponses³. Bien que cette variable présente des lacunes, les réponses données ont été généralement satisfaisantes. Pour tenir compte dans les calculs des différences de grandeur et de composition des ménages, nous avons utilisé l'échelle OCDE adaptée, qui accorde un point au premier adulte du ménage, 0,5 à chaque adulte supplémentaire et 0,3 à chaque enfant de moins de quatorze ans. Le montant exact des revenus a été divisé par la somme de ces pondérations. « Le revenu équivalent ainsi obtenu est considéré, dans les études sur la pauvreté, comme une indication du niveau de vie des ménages » (Levecque, 2006 : 117).

(2) L'objectif d'un intervalle de fiabilité est de fournir une estimation d'un paramètre démographique, comme le pourcentage de pauvreté dans les différents groupes d'origine étrangère. 'La particularité des intervalles de fiabilité est qu'ils tiennent compte du fait que le taux de pauvreté peut varier d'un échantillon à l'autre, mais qu'il présente un certain caractère de régularité statistique et de prévisibilité quand on prend plusieurs échantillons' (Dewilde, Levecque, Vranken, 2003: 394). Ceci permet d'évaluer ce qu'il adviendrait du taux de pauvreté si nous utilisions non pas un mais plusieurs échantillons de la population belge.

(3) Dans l'Enquête nationale de santé de 2001, il était par exemple précisé que le 'revenu total disponible' englobait les éléments suivants: « le salaire net et les appointements pour le travail presté (principal et éventuelles prestations supplémentaires) et le revenu net moyen de la société pour les indépendants ; les allocations sociales telles que les allocations familiales, de chômage, de pension, de mutuelle (maladie et invalidité), accidents de travail, revenu d'intégration et le soutien du CPAS ; les revenus complémentaires comme les loyers perçus, les rentes viagères, les intérêts. »

2.2. QUELLE EST L'IMPORTANCE DE LA PAUVRETÉ FINANCIÈRE CHEZ LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ?

Le tableau 2 indique les taux de pauvreté pour les différents groupes d'origine et les intervalles à l'intérieur desquels ces pourcentages de pauvreté se situent avec une certitude de 99 %.

Tableau 2 : Taux de pauvreté selon la région d'origine, Belgique, 2001 (% pondérés), IF 99 %

Seuil de pauvreté 60 % médian	%	IF 99 %	
		Min	Max
Personnes d'origine belge	10,16	9,60	10,80
Personnes d'origine européenne	14,99	12,10	17,90
Personnes d'origine non-européenne	29,85	25,00	34,60
Personnes d'origine turque	58,94	51,10	66,70
Personnes d'origine marocaine	55,56	47,00	64,00
Personnes d'origine italienne	21,49	16,10	26,90
Population totale	12,66	12,20	13,20

Source : Enquête de santé belge et PDF 2001, traitement statistique des auteurs

On constate que, pour l'année 2001, le taux de personnes résidant légalement en Belgique et vivant sous le seuil de pauvreté est de 12,6 %. Cependant, des écarts relativement importants existent entre les différentes communautés d'origine. En effet, 10,2 % des personnes d'origine belge disposent d'un revenu inférieur à 60 % du revenu national médian tandis que 15 % des Européens peuvent être considérés comme pauvres. Le taux de pauvreté s'élève à 21,5 % pour la communauté italienne. Pour les personnes d'origine non-européenne, le risque de devoir vivre sous le seuil de pau-

vreté est évalué à près de 30 %. Les taux de pauvreté pour les personnes d'origine turque ou marocaine sont encore plus dramatiques : pas moins de 55,6 % des individus originaires du Maroc et 58,9 % de ceux provenant de Turquie disposent, selon nos données, d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

Dans un même temps, les intervalles de confiance nous montrent la difficulté qu'il y a à déterminer avec exactitude le taux de pauvreté. Pour les personnes d'origine italienne, par exemple, ce taux est estimé entre 16,1 et 26,9 %. Ces intervalles nous disent également que nous pouvons être sûrs à 99 % que le véritable taux de pauvreté est compris entre ces seuils. Si nous considérons les

communautés turque et marocaine, nous voyons que les taux minimaux de pauvreté escomptés s'élèvent à respectivement 51,1 % et 47,0 %. Sur la base de notre échantillon, nous pouvons donc affirmer qu'environ la moitié des personnes issues de ces communautés vit dans la pauvreté.

Le tableau 3 nous montre ce que signifient ces pourcentages en termes de revenus. Nous voyons que 4,1 % des personnes d'origine belge doivent subsister avec un revenu mensuel qui n'excède pas € 499. En ce qui concerne les autres Européens, seule une petite minorité (3,7 %) doit vivre avec un si faible revenu. Le taux de personnes originaires d'Italie ayant moins de € 500 à leur disposition est toutefois plus important puisqu'il est estimé à 6,9 %. Concernant les non-Européens, 17,8 % des personnes recensées dans ce groupe peuvent être classés dans la catégorie de revenus inférieurs ou égaux à € 499. Les personnes originaires de Turquie et du Maroc

occupent les plus mauvaises positions puisque 38,7 % de Turcs et 25 % de Marocains disposent d'un revenu n'excédant pas € 499 par mois. Ils sont aussi largement représentés dans la catégorie de revenus compris entre € 500 à € 749. En effet, 29,1 % de Turcs et 43,8 % de Marocains y sont comptabilisés. En revanche, on ne les retrouve pas, ou seulement dans une faible mesure, dans la tranche de revenus la plus élevée.

Examinons enfin la moyenne des revenus des différents groupes. Les personnes d'origine belge ou européenne, avec une moyenne comprise entre € 1150,44 et € 1148,64, occupent les plus hauts degrés de l'échelle de revenus. Elles sont suivies par les Italiens (€ 963,49) et les non-Européens (€ 950,72). Les échelons inférieurs sont occupés par les personnes originaires du Maroc et de Turquie, avec respectivement € 742,37 et € 609,40.

Tableau 3 : Catégories de revenus et moyenne des revenus selon la région d'origine, Belgique, 2001 (% pondérés)

Origine	Catégories de revenus en euros					Revenu
	<=499	500-749	750-999	1000-1499	≥1500	moyen (€)
Belgique	4,06	14,86	24,89	37,62	18,57	1.150,44
Europe	3,70	22,69	20,74	32,75	20,12	1.148,64
Hors Europe	17,85	21,55	22,05	28,45	10,10	950,72
Turquie	38,70	29,12	28,35	3,83	0,00	609,40
Maroc	25,00	43,75	16,07	7,59	7,59	742,37
Italie	6,90	29,97	33,42	17,24	12,47	963,49
Population totale	5,36	16,44	24,68	35,70	17,81	1.126,12

Source : Enquête de santé belge et PDF 2001, traitement statistique des auteurs.

Une autre manière de représenter l'inégalité de revenus entre les différents groupes d'origine est d'examiner leur distribution par quintile⁴. Les 20 % d'individus avec les plus faibles revenus disposent de maximum € 742,75. Le deuxième quintile est compris entre € 742,76 et € 941,99. Le troisième a pour limite € 1160,55. Les 20 % de ménages les plus riches ont un revenu qui excède € 1485,51 par mois.

Tableau 4 : Répartition des revenus par quintile selon la région d'origine, Belgique, 2001 (% pondérés)

Quintiles de revenus					
Origine	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5
Belgique	17,73	19,63	20,58	22,08	19,98
Europe	25,59	17,78	16,65	18,71	21,27
Hors Europe	38,45	17,20	13,49	20,24	10,62
Turquie	67,56	20,99	8,78	2,67	0,00
Maroc	67,86	8,93	15,18	0,45	7,59
Italie	32,36	32,63	10,61	11,67	12,73
Population totale	20,58	19,61	19,66	21,04	19,12

(4) Les quintiles font référence à la distribution de la population en cinq parts égales, calculées ici sur base du revenu.

Sources : Enquête de santé belge et PDF 2001, traitement statistique des auteurs.

Nous constatons que les personnes d'origine turque ou marocaine sont sur-représentées dans le quintile de revenus le plus bas avec des taux atteignant respectivement 67,6 % et 67,9 %. Celles originaires d'Italie (32,7 %) ou d'un pays non-européen (38,4 %) sont également plus nombreuses que les personnes d'origine belge (17,7 %) dans cette catégorie inférieure de revenus.

Tableau 5 : Taux de personnes, selon la région d'origine, qui estiment difficile ou très difficile de couvrir leurs dépenses mensuelles avec le revenu disponible, Belgique, 2001 (% pondérés)

Région d'origine	%
Belgique	12,23
Europe	15,57
Hors Europe	23,15
Turquie	29,17
Maroc	37,65
Italie	18,80
Population totale	13,47

Sources : Enquête de santé belge et PDF 2001, traitement statistique des auteurs

Le seuil de 60 % du revenu national médian est une limite qui a été déterminée par les scientifiques et les res-

ponsables politiques. La pauvreté est toutefois une réalité qui est subjectivement ressentie. Dans l'Enquête de santé et dans le Panel Démographie Familiale, les enquêtés ont été interrogés sur leur capacité à couvrir leurs dépenses mensuelles avec les revenus dont ils disposaient. Le tableau 5 nous montre quel pourcentage, dans les différents groupes d'origine, a indiqué parvenir difficilement ou très difficilement à boucler son budget.

12,2 % des personnes d'origine belge ont déclaré qu'il leur était difficile ou très difficile de couvrir leurs dépenses mensuelles avec les revenus dont ils disposaient, contre 15,6 % des Européens et 18,8 % des Italiens. Près d'une personne sur quatre (23,1 %) ayant une origine non-européenne a abondé dans ce sens. C'est encore une fois dans les communautés turques et marocaines que le taux de réponses positives est le plus grand : 29,9 % des personnes provenant de Turquie et 37,7 % des individus originaires du Maroc ont déclaré qu'il leur était difficile ou très difficile de régler leurs dépenses mensuelles.

3.

ANALYSE PLUS FINE DE LA POSITION SOCIOÉCONOMIQUE DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Dans cette partie, nous nous référons aux différents risques de pauvreté mis en évidence par T. D'Olienslager et K. De Boyser (2005 : 317-372). Ils montrent l'incidence que peuvent avoir différents facteurs tels que l'âge, le statut d'activité et le statut d'occupation des logements privés sur le risque de pauvreté des personnes résidant légalement en Belgique.

3.1. LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'emploi semble un bon rempart contre la pauvreté étant donné que seuls 6,4 % des travailleurs sont repris dans la population à risque. A contrario, les demandeurs d'emploi présentent le risque le plus élevé avec 32,0 %, soit un taux 5 fois plus important. Les inactifs et les pensionnés se retrouvent également dans les franges les plus vulnérables (D'Olienslager & De Boyser, 2005 : 324). C'est précisément la raison pour laquelle il est important de voir comment les personnes d'origine étrangère se positionnent sur le marché de l'emploi. Okkerse et Termote (2004) ont analysé l'enquête sur les forces de travail (EFT) de 2002 et 2003.

Tableau 6 : Taux d'activité et taux d'emploi des Belges d'origine belge et des personnes d'origine étrangère selon le sexe, moyenne de 2002-2003 (%)

Origine	Taux d'activité			Taux d'emploi		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Belges d'origine belge	73	58	66	69	54	61
Belges naturalisés	72	50	61	61	42	51
UE (15)	74	52	64	67	45	56
Turcs/Marocains	64	21	42	41	11	26
Autres hors UE (15)	68	41	54	50	28	38

Source : Okkerse & Termote, 2004: 18

Le tableau 6 montre que les taux d'activité – l'effectif total des forces de travail, actifs ou demandeurs d'emploi, par rapport à l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans – des Belges d'origine belge, des étrangers naturalisés et des ressortissants des États membres de l'Union européenne (UE 15) sont comparables tandis que ceux des ressortissants non-européens, et plus particulièrement ceux de nationalité turque ou marocaine, sont plus faibles. Ces différences sont surtout importantes en terme de genre. Ainsi, si le taux d'activité des femmes est inférieur quelle que soit la catégorie d'individus, cet écart est particulièrement remarquable en ce qui concerne les femmes non-européennes, et en particulier celles de nationalité turque ou marocaine. Cette faible participation des femmes non-européennes sur marché du travail peut notamment s'expliquer par la structure familiale de leur communauté, leur faible niveau de scolarisation et/ou leur mauvaise maîtrise de la langue véhiculaire de leur société d'accueil (Ouali, 1995 : 71-73). Les données relatives aux taux d'emploi – le nombre de travailleurs au sein de la population âgée entre 15 et 64 ans – révèlent une forte disparité dans ce domaine entre les Belges d'origine belge et les autres catégories

d'étrangers. Nous constatons que l'écart entre le pourcentage de personnes employées et le taux d'activité est double concernant les Européens et les Belges naturalisés. Si les ressortissants non-européens ont un faible taux d'emploi, ce sont surtout les citoyens turcs et marocains les plus sévèrement touchés par le chômage. Dans cette catégorie, une personne sur quatre seulement occupe un emploi. L'étude de Okkerse et Termote (2004) montre en outre que les immigrants restent cantonnés dans les secteurs d'activité les moins valorisés et avec les plus bas salaires. Selon Vertommen et Martens (2006 : 3), on peut même parler d'une ethnostratification du marché du travail dans la mesure où « le marché du travail est divisé en différentes strates ethniques. Alors que les personnes d'origine européenne sont surreprésentées dans les strates supérieures (le marché primaire), celles qui ont des racines et/ou une nationalité non-européennes se concentrent davantage dans les strates inférieures (le marché secondaire). Celui-ci se caractérise par un plus grand risque de chômage, des salaires plus bas, des conditions de travail moins favorables et une moins grande sécurité de l'emploi. »

Tableau 7 : Taux de chômage des Belges d'origine belge et des personnes d'origine étrangère selon le sexe, moyenne de 2002-2003 (%).

Origine	Taux de chômage		
	Homme	Femme	Total
Belges d'origine belge	6	7	7
Belges naturalisés	15	16	16
UE (15)	10	14	12
Turcs/Marocains	36	47	38
Autres hors UE (15)	26	33	29

Source : Okkerse & Termote, 2004: 18

Le tableau 7 montre que les personnes d'origine étrangère, quelle que soit la catégorie à laquelle elles appartiennent, sont plus exposées au chômage que les Belges d'origine belge. Les immigrés de nationalité marocaine ou turque sont les plus touchés puisque 38 % sont sans emploi. Autrement dit, près de 4 personnes sur 10 issues de ces communautés sont à la recherche d'un travail. Les ressortissants de l'Union européenne éprouvent également, même si cela reste dans une moindre mesure, des difficultés sur le marché de l'emploi. Les naturalisés, dont 16 % sont au chômage, sont également sévèrement touchés.

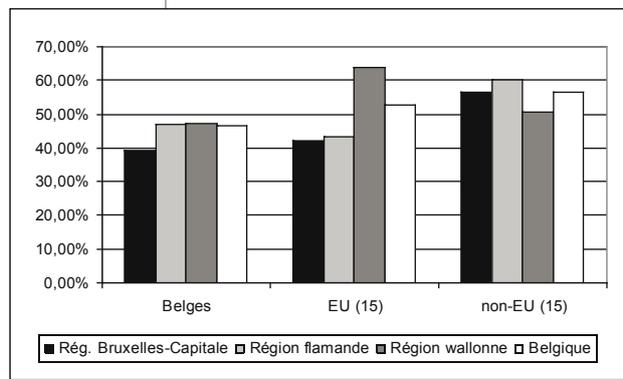
Ces taux de chômage importants ne peuvent être uniquement imputés à un bagage scolaire moins élevé. En effet, de nombreuses études (Feld e.a., 1997 ; Ouali & Rea, 1997) démontrent les discriminations sur le marché de l'emploi auxquelles les

personnes d'origine étrangère sont confrontées. Selon Ouali et Rea (1997 : 141-166), « les trajectoires d'insertion des jeunes d'origine étrangère sont davantage marquées par la précarité lors de l'entrée sur le marché de l'emploi et de la stabilisation dans l'emploi ».

3.2. LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

« Dans une société où la formation est de plus en plus déterminante pour la position sur l'échelle sociale, ceux qui n'ont bénéficié que d'une formation élémentaire se trouvent exclus. Le risque de pauvreté diminue à mesure qu'augmente le niveau de formation » (SPP Intégration sociale, 2005 : 3). Ainsi, pour les personnes ayant atteint au maximum le niveau du secondaire inférieur, le risque de pauvreté avoisine les 23 % tandis que le risque couru par les diplômés de l'enseignement supérieur est estimé à 4 % (Lelie & Van Dam, 2005 : 3).

Graphique 1 : Pourcentage de personnes avec un faible niveau d'étude (enseignement secondaire inférieur ou inférieur) dans la population adulte selon la nationalité et la région, 2003.



Source : Lelie & Van Dam, 2005 : 103.

En Belgique, près d'une personne sur 2 dispose d'un certificat d'études équivalent au maximum au secondaire inférieur. La population non-européenne est celle qui compte le plus fort taux de personnes (56,6 %) avec ce niveau d'étude, suivie des ressortissants européens (UE 15) (52,9 %) et belges (46,4 %). Toutefois, des disparités importantes apparaissent entre les trois Régions du pays. Ainsi, le pourcentage d'Européens disposant d'un bagage scolaire peu élevé est plus important en Wallonie qu'en Flandre ou à Bruxelles. Ceci s'explique en partie par le fait que beaucoup d'immigrés aujourd'hui établis sur le sol wallon sont issus des contingents de travailleurs étrangers peu qualifiés auxquels les autorités politiques belges avaient fait appel dans l'entre-

deux-guerres et après la Seconde Guerre mondiale.

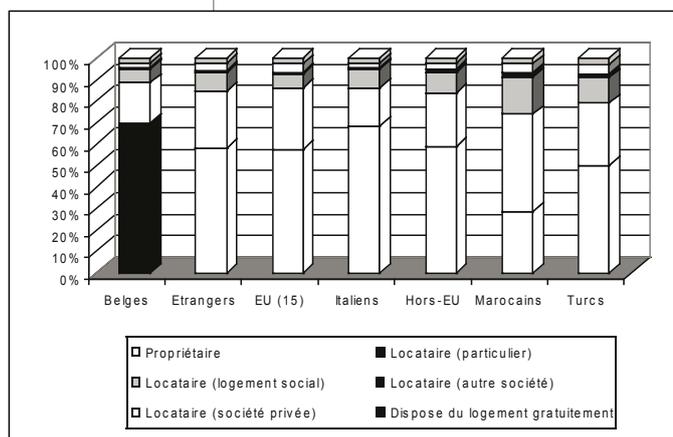
L'analyse réalisée par Levecque, Lodewyckx et Vranken (2006 : 183) à partir de l'Enquête de santé de 2001 offre une image analogue. En comparaison avec les Belges, plus du double des personnes d'origine turque ou marocaine n'ont suivi au maximum que l'enseignement primaire (63,06 % contre 30,52 %) et ils sont quatre fois moins nombreux à avoir fréquenté l'enseignement supérieur (28,53 % contre 6,12 %). D'autres auteurs mettent en évidence l'inégalité des chances au sein du système scolaire belge et la relégation des élèves d'origine étrangère vers les filières professionnelles (Quali & Rea, 1995 ; Jamin & Perrin, 2005 ; Groenez e.a., 2003 ; Mahieu, 2002).

Selon les résultats du « Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves » (PISA) élaboré par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), les plus faibles performances en lecture concernent non seulement les « élèves de la première génération » (c'est-à-dire nés à l'étranger de parents nés à l'étranger), mais également les « élèves de la deuxième génération » (c'est-à-dire nés en Belgique et dont les parents sont nés à l'étranger). Autrement dit, le fait d'être né et entièrement scolarisé en Belgique ne contribuerait pas forcément à améliorer la situation scolaire des enfants issus de l'immigration (Hambye & Lucchini, 2005 : 6 ; De Meyer & al., 2002 : 15).

3.3. LE LOGEMENT

Le risque de pauvreté d'un locataire en Belgique est deux fois plus élevé que celui que court un propriétaire (24,6 % contre 12,1 %) (D'Olieslager & De Boyser, 2005 : 324).

Graphique 2 : Statut d'occupation des logements privés selon la nationalité, 2001 (%)



Bron: NIS

Le pourcentage de personnes d'origine étrangère qui ont investi dans l'achat d'un logement (58 %) est 'seulement' inférieur de 10 % à celui des Belges. Des disparités importantes apparaissent cependant entre les différentes nationalités répertoriées. Ainsi, les Italiens sont les plus nombreux à avoir opté pour l'achat de leur habitation. Ils suivent en cela la tendance générale des autres ressortissants européens venus s'établir il y a plusieurs décennies en Belgique, tels que les nationaux des anciens bassins d'émigration ouvrière. A contrario, les citoyens des pays scandinaves, par exemple, souvent venus temporairement travailler en Belgique, n'ont pas fait de tels investissements (tableau Institut National de Statistiques OO.41N).

Si le taux de propriétaires au sein de la population turque résidant en Belgique est plus faible que la moyenne, avec 49,9 %, celui de la population marocaine est particulièrement bas : seuls 28,5 % sont propriétaires de leur habitation. Ces faibles pourcentages s'expliquent en partie par le projet de retour que nourrissent encore de nombreux membres de ces communautés. Ils ont ainsi plus souvent investi dans leur pays d'origine ou ont épargné leur argent dans cette optique. Mais ces chiffres nous renseignent également sur la vulnérabilité de ces communautés par rapport au marché du logement. Les personnes d'origine turque ou marocaine sont plus fortement représentées dans le segment 'secondaire' du secteur propriétaire. Les loyers privés élevés contraignent parfois, faute de mieux, à acheter des logements insalubres, mais bon marché (Goossens & Winters, 2004: 158 ; De Decker & Laureys, 2006). La précarité des personnes d'origine turque ou marocaine se confirme lorsque l'on examine les données relatives aux logements sociaux : 16,3 % des Marocains et 11,2 % des Turcs sont dépendants du marché du logement social. Ces pourcentages sont plus élevés que pour toutes les autres nationalités. Une étude antérieure de Goossens, Thomas et Vanneste (1999 : 123), basée sur le recensement de la population et des logements de 1991, nous fournit des informations complémentaires. Les ressortissants non-européens y enregistrent des scores relativement faibles par rapport à toutes les dimensions du logement. Cependant, la plus grande différence concerne le taux d'occupation : plus de deux ménages sur cinq dont la personne de référence est de nationa-

lité turque ou marocaine disposent de peu de pièces et environ un ménage sur trois vit dans un logement proportionnellement trop petit (Goossens e.a., 1999 : 123).

3.4. LA SANTÉ

Aucune analyse statistique n'a abordé, à notre connaissance, la question de la santé de la population d'origine étrangère en Belgique dans sa totalité. Les résultats de l'Enquête de santé par interview (Bayingana & al., 2006), par exemple, ne concernent pas spécifiquement la population immigrée. Levecque, Lodewyckx et Vranken se sont toutefois basés sur cette même enquête pour répertorier la prévalence de dépression et de peur généralisée chez les personnes d'origine étrangère en Belgique (Levecque e.a., 2006a et 2006b). Les autres données disponibles traitent du pourcentage de personnes d'origine étrangère souffrant de tubercu-

lose. Les études de Anson (2000a et 2000b) et de Deboosere et Gadeyne (2005) démontrent la sous-mortalité des immigrés adultes en Belgique. Ces derniers l'expliquent par un mode de vie et un régime alimentaire différents chez les personnes issues de l'immigration.

Plusieurs études qualitatives (Loutz, 1989 ; Renard & Doumont, 2004) sont, quant à elles, consacrées aux problèmes physiques et psychologiques rencontrés par les populations d'origine étrangère. Elles mettent notamment en évidence le fait que l'état de santé global de ces personnes est moins bon que celui de la population belge. Cette situation trouverait son origine dans des conditions de travail pénibles et des problèmes identitaires d'une partie de ces communautés, mais s'expliquerait également par le milieu socioéconomiquement défavorisé auquel appartiennent ces personnes.

À LA RECHERCHE DE LA SPÉCIFICITÉ DE LA PAUVRETÉ CHEZ LES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

INTRODUCTION

Au début de ce rapport (Introduction générale – cadre conceptuel), nous avons examiné les quatre dimensions de la pauvreté. Dans la partie 1, de type plus quantitatif, nous nous sommes surtout intéressés à l'ampleur de ce phénomène. Nous avons ainsi cherché à savoir combien de personnes d'origine étrangère se trouvent sous le seuil de pauvreté et dans quelle mesure ce risque varie selon le pays d'origine.

La partie 2 est principalement consacrée à l'« étendue » et à la « profondeur » de la pauvreté des personnes d'origine étrangère. Nous y examinerons la vie de quarante-deux répondants dans le but d'avoir une vision des exclusions qu'ils subissent dans différents domaines. La pauvreté se caractérise en effet par une multiplication, une accumulation et un enchevêtrement d'exclusions qui, en s'additionnant, lui donnent sa « profondeur ».

Après une introduction méthodologique, nous formulerons une série d'hypothèses basées sur les entretiens réalisés dans treize focus groups avec des témoins privilégiés. Nous présenterons ensuite nos répondants en fonction d'un certain nombre de critères, puis nous explorerons leur univers de vie. Nous décrirons la manière dont ils interprètent les événements et leurs conditions d'existence. Ces interprétations reposent sur « les besoins, les présupposés, les attitudes, les objectifs et les attentes qui naissent et prennent forme dans et par les

expériences et les circonstances sociales et économiques concrètes » (Steenkens, 2001 : 56). Nous nous intéresserons plus spécifiquement à l'interaction permanente entre la culture et la condition socioéconomique, car c'est à l'intérieur de ce champ de tension que l'on peut s'attendre à observer des différences de perception de la pauvreté entre les personnes d'origine belge et étrangère. Nous étudierons les domaines des revenus, du travail, de l'enseignement et des contacts sociaux.

Une deuxième section nous permettra d'analyser plus en profondeur comment les répondants évaluent leur propre condition sociale en la comparant à celle d'autres catégories de la population. Lorsque cette comparaison donne l'impression d'être défavorable à la population d'origine étrangère, nous parlons de « privation relative » (Runciman, 1967 ; Kochuyt, 1999 : 54). Nous décrirons ensuite ce que les répondants attendent de l'avenir pour eux-mêmes et pour leurs enfants avant de conclure en passant en revue les stratégies de survie auxquelles ils ont recours.

Enfin, nous procéderons à une analyse des facteurs qui ont contribué à la situation de pauvreté des répondants : leur parcours migratoire, leur situation familiale, leur participation au marché de l'emploi, leur niveau de formation, leur capital culturel, leurs réseaux sociaux ainsi que l'influence de la dimension de genre et des discriminations.

MÉTHODOLOGIE

1.

La question à l'origine de la réflexion était non seulement de déterminer si les personnes d'origine immigrée étaient plus particulièrement touchées par la pauvreté, mais également d'appréhender les mécanismes expliquant leur situation socioéconomique actuelle, de s'intéresser à la perception qu'elles en avaient, aux stratégies qu'elles développaient pour survivre et aux aspirations qu'elles nourrissaient pour leur avenir.

Cette connaissance approfondie du vécu et des attentes d'une population donnée présuppose l'emploi des instruments les plus pertinents pour répondre à chaque problématique. Cette étude est non seulement quantitative, aspect pertinent dans la mesure où elle permet notamment de déterminer si oui ou non les populations d'origine immigrée courent plus de risques de vivre dans la pauvreté, mais elle est surtout qualitative. L'analyse qualitative permet en effet « de reconstituer le raisonnement sous-jacent, le raisonnement affectif pourrait-on dire, qui préside à l'émergence des thèmes manifestes. (...) Au terme de cette analyse, ce que nous trouvons ce sont des parties de modèles culturels correspondant à la société globale et aux différents groupes et sous-groupes » (Michelat, 1975 : 240). Dans un premier temps, il a été décidé de favoriser les débats et les échanges entre les chercheuses, les institutions et les

acteurs œuvrant sur les thématiques de l'aide aux personnes défavorisées et/ou à l'intégration des immigrés en Belgique. Dans cette optique, treize focus groups réunissant des professionnels issus de différents secteurs d'activité et entrant en contact avec des populations d'origine étrangère vivant dans la pauvreté ont été organisés.

Dans un second temps, la parole a été donnée, par le biais d'entretiens semi-directifs, à des personnes issues de l'immigration dont la trajectoire de vie est marquée du sceau de la pauvreté afin qu'elles fassent partager leur expérience et leur vécu par rapport à leur situation. Quarante-deux interviews ont donc été réalisés. Ces différents entretiens visent à reconstituer le parcours personnel et familial des répondants ainsi que leur situation actuelle en fonction de différents axes préalablement établis : leur histoire personnelle et les circonstances de leur arrivée en Belgique ainsi que de leur famille ; leur parcours professionnel en Belgique ; leur rapport avec leur entourage familial, communautaire ou encore avec leur environnement ; leur connaissance de leurs droits ; les conditions sanitaires dans lesquelles ils vivent ; leur relation à leur pays d'origine ; leurs perspectives d'avenir pour eux-mêmes et pour leurs descendants.

1.1. Les focus groups

Cette recherche s'inscrit dans une visée exploratoire. En effet, la thématique de la pauvreté chez les personnes d'origine étrangère n'avait encore jamais fait l'objet d'une étude approfondie en Belgique. Les entretiens collectifs avec les professionnels de terrain s'inscrivaient par conséquent dans une volonté de circonscrire dans un premier temps les pistes à investiguer grâce à leur expérience de terrain. Ils devaient par ailleurs permettre de générer de nouvelles hypothèses de recherche et de stimuler de nouvelles idées pour la suite de l'étude (Powell & Single cités par Gibbs, 1997 : 13).

Dans le but d'optimiser l'apport des professionnels de terrain et des représentants d'associations, il a semblé pertinent d'organiser des focus groups. Ceux-ci devaient en effet permettre de se pencher collectivement sur des problèmes déterminés préalablement par les chercheuses, l'expertise de chacun apportant une lumière différente sur une même problématique (Gibbs, 1997 : 12). Comme le souligne Morgan (1988 : 12), cette méthode d'entretiens est très riche et, au-delà de la récolte de données, les interactions au sein même du groupe sont productrices d'informations : « the hallmark of a focus group is the explicit use of the group interaction to produce data and insights that would be less accessible without the interaction found in a group ».

Cette méthode est d'ailleurs d'autant plus intéressante que les « focus

groups also enable researchers to examine people's different perspectives as they operate within a social network. Crucially, group work explores how accounts are articulated, censured, opposed and changed through social interaction and how this relates to peer communication and groups norms » (Barbour & Kitzinger, 1999: 5).

La lecture de la littérature scientifique belge et étrangère ainsi que la récolte et l'analyse des données statistiques ont permis de définir les thématiques les plus importantes à aborder avec les intervenants de terrain. Ainsi, le protocole d'entretien a été principalement rédigé sur base des résultats précédemment obtenus. Il est également enrichi des informations récoltées lors des conversations qu'ont eues les chercheuses avec différents professionnels.

Pour un maximum de clarté et de latitude, le protocole d'entretien (consultable à l'annexe 1) s'articule autour de trois thèmes généraux :

- Définition(s) de la pauvreté et de ses déterminants ;
- Pauvreté et immigration ;
- Perceptions subjectives et stratégies personnelles des personnes issues de l'immigration et vivant dans la pauvreté.

Chacun de ces thèmes repose sur deux ou trois questions de base pour engager la discussion. Plusieurs sous-questions ont par ailleurs été prévues pour relancer la conversation ou la réorienter dans le cas où les participants s'éloigneraient trop

du sujet qui nous occupe.

Lors de la constitution des différents groupes, deux approches peuvent être privilégiées (Barbour & Kitzinger, 1999 : 8):

- soit des personnes ayant des fonctions similaires, travaillant dans le même type d'établissement, dans le même domaine... sont conviées dans un même focus group afin de privilégier un domaine spécifique et l'aborder plus en profondeur ;
- soit les focus groups sont au contraire basés sur la diversité des intervenants en ce qui concerne leur statut au sein de leur établissement, la diversité des missions qu'ils ont à remplir, la philosophie de leur institution... dans le but de stimuler la diversité des expériences.

Dans le cadre de cette recherche, ces deux approches ont été employées. En effet, compte tenu de la complexité du sujet, il a semblé important, dans un premier temps, de multiplier au maximum les angles d'étude. Ainsi, onze focus groups comprenant des professionnels issus d'horizons divers ont été organisés. Dans un second temps, deux focus groups rassemblant plus spécifiquement, pour l'un, des personnes œuvrant dans le secteur de l'enseignement et, pour l'autre, travaillant pour l'institution Kind en Gezin⁵ – institution qui s'est particulièrement intéressée à la pauvreté chez les enfants d'immigrés –, ont été organisés.

Ces treize focus groups se sont

concentrés sur plusieurs grandes villes du royaume : Anvers, Gand et Hasselt pour la Région flamande, Charleroi et Liège pour la Région wallonne. Des professionnels et des représentants d'associations ont par ailleurs été conviés à participer à l'un des deux focus groups organisés à Bruxelles. Le choix de ces villes n'est pas aléatoire. Elles accueillent en effet les plus forts taux d'immigrés dans leurs limites administratives.

En conclusion, treize focus groups ont été répartis entre Anvers, Bruxelles, Charleroi, Gand, Hasselt et Liège aux mois de mai et juin 2006. Chacun de ces focus groups a réuni plus ou moins huit personnes, « a number which is large enough to encompass various view points and yet small enough to allow all the participants to interact » (Corbetta, 2003 : 276).

Le but était de constituer des panels intéressants où se mêlent tour à tour et à la fois le discours des institutions par rapport aux actions entreprises à destination des personnes défavorisées et la prise en compte des personnes d'origine immigrée ; celui des professionnels en contact avec le public ciblé ; la réflexion des associations qui œuvrent quotidiennement avec des personnes vivant dans des situations de pauvreté et celle des associations s'adressant uniquement à un public immigré.⁶

La phase suivante consistait en une analyse des nombreuses données

recueillies lors de ces différents entretiens collectifs. En effet, étant donné que ces focus groups sont essentiellement basés sur la discussion entre les différents participants sur des thèmes donnés ainsi que sur leurs interactions, la somme des informations récoltées est des plus variées. Le travail consista donc à :

- en extraire les tendances dominantes, c'est-à-dire les affirmations ou propositions à partir desquelles il s'est dégagé un consensus général ou n'ayant en tout cas rencontrées aucune opposition de l'un ou l'autre participant ;
- mettre en exergue certaines pistes suggérées et débattues lors des différentes réunions. Il était en effet escompté que les idées que chacun pourrait avoir s'enrichissent l'une l'autre et débouchent sur des propositions très intéressantes pour la recherche ;
- mettre en évidence les débats entre les participants sur tel ou tel thème et répertorier les arguments avancés pour défendre les opinions en présence.

En somme, en plus d'affiner les connaissances concernant la pauvreté chez les personnes issues de l'immigration, l'analyse des focus groups a également permis d'amorcer la troisième phase de cette recherche.

(5) Le choix de se concentrer sur l'institution flamande était motivé par une recherche en interne qu'elle avait réalisée sur la pauvreté chez les enfants d'immigrés. A contrario, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) ne disposait d'aucune donnée sur le sujet.

(6) La composition détaillée des différents focus groups est disponible à l'annexe 2.

1.2. LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS

Pour étudier la thématique de la pauvreté, une approche purement financière ne suffit pas. La pauvreté et ses diverses conséquences se vivent au jour le jour. Elles façonnent les attentes et la manière de percevoir la vie des personnes concernées. Elles ne sont par ailleurs pas ressenties de la même manière par tous. Il était donc important d'aller à la rencontre de ces personnes.

Pour les différents entretiens avec les personnes d'origine immigrée défavorisées, l'entretien de type semi-directif approfondi a été privilégié. Celui-ci permet en effet de centrer le discours des personnes interviewées autour de thèmes préalablement définis par les chercheuses et consignés dans la grille d'entretien (voir annexe 3). À l'intérieur de ce cadre, les personnes sont libres de leurs réponses. Elles ont la possibilité d'exprimer leurs sentiments, de raconter des anecdotes intéressantes ou encore d'attirer l'attention des chercheuses sur certaines informations. Ce type d'entretien a également l'avantage de ne pas brusquer les personnes puisque celles-ci ne sont pas soumises à un 'interrogatoire', mais restent libres d'orienter les chercheuses vers des sujets qui leur tiennent particulièrement à cœur ou encore d'éviter une question qui les mettrait mal à l'aise.

L'entretien de type semi-directif approfondi apporte donc une richesse et une précision plus grandes dans les informations recueillies, grâce notamment à la puissance évocatrice des thèmes

abordés et aux possibilités de relance et d'interaction dans la communication entre les répondants et les intervieweuses. Il permet de recueillir toute une série d'informations qu'il aurait été impossible de récolter par un entretien directif dans le cadre d'un questionnaire. En effet, ce type d'entretien permet d'atteindre « à partir du discours des personnes interrogées qui expriment leur relation à l'objet social dont on leur demande de parler, en passant par ce qu'il y a de plus psychologique, de plus individuel, de plus affectif, ce qui est sociologique, culturel » (Michelat 1975 : 233).

Pour élaborer la grille d'entretien qui a guidé la conversation lors des différentes rencontres, les chercheuses se sont essentiellement basées sur les informations recueillies lors de l'étude de la littérature scientifique pertinente sur le sujet ainsi que sur les données récoltées à la faveur des différents focus groups organisés antérieurement. Plusieurs thématiques y ont en effet été dégagées : l'importance du parcours migratoire de la famille ; la trajectoire professionnelle, scolaire et résidentielle ; les cadres auxquels se réfèrent ces personnes pour évaluer leur situation socioéconomique en Belgique ou encore les différents freins à leur intégration socioéconomique, qu'ils soient d'ordre individuel ou structurel.

À partir de ces premiers résultats et de la formulation de premières hypothèses, les chercheuses ont donc rédigé une grille d'entretien reprenant ces principales thématiques. La grille d'entretien avait donc pour but d'énoncer « les thèmes à aborder dans le but d'intervenir

de manière pertinente pour amener l'interviewé à approfondir sa pensée ou à explorer une question nouvelle dont il ne parle pas spontanément » (Albarello & al., 1995 : 77)

Dans une recherche qualitative, la constitution de l'échantillon constitue une étape primordiale puisque de la qualité de celui-ci dépendent directement les résultats obtenus. Les personnes rencontrées ont été sélectionnées en fonction de critères qui n'ont rien de probabilistes. Afin de cerner au mieux le sujet d'étude, il était en effet important de définir une série de critères qui semblaient pouvoir influencer sur les conditions de vie de ces personnes : leur origine nationale, leur sexe, la génération d'installation, leur état civil, le montant et la ou les source(s) de leur revenu.

Il ne s'agit donc en aucun cas d'un échantillon représentatif en termes statistiques, mais bien d'un échantillon qui, de par la richesse de sa composition diversifiée, entend saisir l'essentiel des caractéristiques des personnes défavorisées issues de l'immigration et résidant depuis de nombreuses années en Belgique (Albarello et al., 1995 : 72) et, par extension, permettre une meilleure compréhension du processus de paupérisation de certaines franges de la population immigrée établie dans le royaume.

Afin de mieux appréhender les facteurs entrant en compte dans le processus de paupérisation des populations issues de l'immigration, il a été décidé de privilégier des entretiens au sein de cellules familiales d'au moins deux générations. Dans ce cadre, la recherche s'est concentrée

sur les communautés formées notamment des anciens travailleurs immigrés (« gastarbeiders » ou, en français, « travailleurs invités ») et leur descendance. Il s'agissait notamment de retracer leur histoire familiale, de voir quels sont les besoins et les attentes de ces différentes générations, la manière dont elles se situent socioéconomiquement par rapport à leur société d'accueil.

Ainsi, parmi les quarante-deux personnes rencontrées, vingt avaient des liens familiaux (parent, enfant et/ou conjoint dans le cas de migration de mariage) avec un autre individu compris dans l'échantillon. En ce qui concerne les critères d'inclusion pour identifier les familles et les personnes à interviewer, ils ont été établis sur base du profil des représentants de la plus jeune génération rencontrée. Ceux-ci, en premier lieu, devaient tous avoir atteint leur majorité. Ils devaient en outre officiellement vivre sous le seuil de pauvreté et donc percevoir moins de € 777 par mois. Par ailleurs, une distribution devait être opérée en fonction de différents critères.

Le premier critère avait trait à l'origine nationale des répondants. En effet, compte tenu de la difficulté de rencontrer des représentants de toutes les origines étrangères présentes en Belgique, seules trois communautés comptant un nombre important de ressortissants dans les différentes régions du royaume et implantées depuis plusieurs décennies ont été étudiées. Dans cette optique, trois groupes se caractérisant par un long établissement en Belgique ont été sélectionnés : les Italiens, les Marocains et les Turcs.

Deuxièmement, la question du genre semblait pertinente. En effet, le rôle de

chaque sexe au sein de la communauté est plus ou moins défini selon le groupe culturel et social et les femmes y sont parfois confinées à la sphère familiale, dans le sens le plus extensif du terme, mais qui peut perdre de sa pertinence en contexte migratoire. En Belgique, certaines femmes ont parfois été coupées de la vie sociale et leur connaissance de la langue notamment peut rester problématique. Il était donc important de savoir comment ces femmes, parfois isolées, affrontent les aléas de la pauvreté en Belgique. De manière plus générale, il était intéressant de voir comment des hommes et des femmes issus de sociétés dites 'traditionnelles' et 'rurales' vivent en Belgique, de mettre en exergue leurs difficultés particulières et les stratégies qu'ils développent pour faire face à leur situation socioéconomique difficile.

Enfin, le troisième critère se rapportait à l'état civil des personnes. Tandis que la pauvreté peut contribuer à l'isolement des individus, la situation familiale des répondants semblait être un facteur important à prendre en compte pour l'analyse. En effet, plusieurs professionnels de terrain avaient fait part durant les focus groups de l'augmentation au sein des populations étrangères des séparations et/ou divorces et des difficultés rencontrées par des femmes isolées. Il était donc intéressant de voir dans quelle mesure la structure familiale pouvait influencer sur la trajectoire de vie des personnes.

Afin de constituer l'échantillon en fonction des critères préalablement définis, un réseau de partenaires a été mobilisé. Le recrutement des répondants s'est déroulé via une « méthodologie localement orientée » (« vindplaatsgerichte metho-

diek ») (Vranken & al., 1997). Il a ainsi été fait appel aux professionnels qui « ont une expérience et un contact quotidiens avec le terrain » (Kochuyt, 1999 : 91). Plusieurs participants aux focus groups ont ainsi été recontactés. Ces experts, et dans de nombreux cas également leur institution ou association, ont activement aidé dans l'identification de personnes d'origine italienne, marocaine ou turque vivant dans la pauvreté. Pour la Flandre, Michèle Vanelslander (Riso Gent vzw), Ayfer Kuru (Inloopteam Kind en Gezin, Brugsepoort – Gent), An Homblé (Instant A), Ann Strickx (Vzw Jong), Sigrid Hildebrandt (Vzw El Ele), El Hassan Radi (Riso Antwerpen vzw – team allochtone armoede), Tina Costarella (Intercultureel Bemiddelaarster ziekenhuis Oost-Limburg), Pierro Pinna en Fernando Marzo (Acli Vlaanderen – Genk), Lahoucine Bouagaz (straathoekwerker Meulenberg) nous ont aidé. En Wallonie, nous avons pu compter sur l'assistance d'Aurore Urbano (Optim@), Najj Sabbagh (Centre Culturel Arabe en Pays de Liège), Haydar Saridogan et Solmaz Aydogmus (Service Insertion Intégration Missions Actions de Charleroi), Hamid Bidou (Service communal Secteur Égalité des Chances de la Ville de Charleroi), Mustapha Bagci (asbl La Débrouille), Abdelkader Boushaba (Président-fondateur de la Grande Mosquée de Liège), Mohammed Mezziani (Centre Liégeois d'Aide aux Jeunes), Pasquale Collicchio (Centre de Formation Culturelle et Sociale pour Travailleurs à Charleroi) et Giuseppe Chiodo (Union des Siciliens Émigrés et Familles). À Bruxelles, Dris Hadj Mehend (Bled de Kur'ghem), Teresa Butera et Sandra Murru (Centre d'Action Sociale Italien – Université Ouvrière) nous ont ac-

tivement soutenus dans notre quête de répondants.

Nous avons exposé à ces personnes les critères préalablement définis. Nous avons insisté sur le fait qu'un faible revenu constituait un critère important, mais non le seul, et que ces personnes devaient accumuler des difficultés dans différents domaines, que ce soit au niveau familial, social ou encore professionnel. Après avoir donné cette définition relativement abstraite, nous avons fait confiance à l'expertise de ces professionnels qui nous ont à chaque fois explicité le profil de la personne et/ou de la famille qu'ils nous proposaient de rencontrer.

Dès la prise de contacts avec ces personnes-ressources, il est apparu que l'identification prendrait un certain temps. Nos relais ont fait part du tabou que constituait une telle thématique, et ce quelle que soit la communauté, et ils ont souvent mis l'accent sur l'identification négative que représentait le sujet d'étude auprès des personnes rencontrées. Le terme 'pauvreté' étant trop chargé de stéréotypes négatifs et mettant la personne désignée dans une situation difficile à assumer, l'expression 'personne vivant des situations socioéconomiques difficiles' a été privilégiée lors de la prise de contact avec les répondants. Entre les premiers contacts avec les professionnels et les premiers entretiens semi-directifs, près de six semaines en moyenne se sont ainsi écoulées. Les personnes-ressources nous ont souvent dirigés vers plusieurs personnes, mais nombreuses sont celles qui ont refusé de nous rencontrer et de nous raconter leur histoire. Près de trois personnes sur quatre se sont ainsi

désistées au dernier moment. Pour d'autres, l'entretien a dû être écourté tant les personnes semblaient avoir des difficultés à parler de leur situation personnelle. Toutefois, quarante-deux entretiens ont été réalisés dans un délai relativement court de près de trois mois et ont permis d'atteindre la « saturation théorique », c'est-à-dire le moment où « l'ajout de nouvelles données pour la poursuite de nouvelles entrevues n'ajoute plus à la compréhension que l'on se fait d'un phénomène » (Savoie-Zajc, 2003 : 305).

Notons que les personnes-ressources se sont révélées indispensables non seulement pour l'identification et la prise de contact, mais aussi à de nombreuses reprises pour l'interview lui-même. En effet, beaucoup ont joué le rôle d'interprète lorsque la personne rencontrée ne parlait quasiment pas le néerlandais ou le français. Dans d'autres cas, et plus particulièrement pour les premières générations, ce sont les enfants interviewés préalablement qui ont assumé la traduction.

Après avoir rencontré et s'être entretenu avec plus d'une quarantaine de personnes d'origine immigrée vivant des situations socioéconomiques difficiles, l'analyse des nombreuses informations recueillies pouvait commencer. Étant donné que les entretiens semi-directifs sont non seulement basés sur des données factuelles et objectives, mais aussi sur les perceptions subjectives qu'ont les individus de leur situation, la somme des informations était dense et variée. Cette analyse consistait par conséquent à :

- extraire les tendances dominantes

dans les discours des personnes d'origine immigrée vivant dans la pauvreté concernant les différents items préalablement définis. Cette démarche permettait notamment de mettre en exergue les situations à risque dans l'intégration socioéconomique des personnes issues de l'immigration, les freins auxquels elles ont été dans leur ensemble confrontées ainsi que les principales ressources dont elles disposent communément.

- mettre en évidence les différences de trajectoires, de conditions de vie, d'attentes et de stratégies des personnes rencontrées. Cette seconde démarche devait permettre de nous éclairer quant aux corrélations existantes entre les différents critères d'inclusion cités précédemment et les situations vécues par les interviewés ;
- mettre en exergue les aspirations et attentes formulées par les répondants.

Au fil de l'analyse, et dans le but de l'enrichir, des extraits particulièrement éclairants des entretiens ont été reproduits. De plus, dans la mesure où les interactions les plus informelles entre les personnes rencontrées et les chercheuses sont souvent fondamentales et parfois plus explicites que des mots, il sera souvent fait mention des attitudes et des réactions des personnes interviewées au cours des entretiens.

2. RÉSULTATS

2.1. HYPOTHÈSES DES FOCUS GROUPS

Les informations obtenues dans les 13 focus groups (voir partie 2 – 1.1.), nous ont permis de formuler une série d'hypothèses qui ont inspiré les entretiens avec les personnes pauvres d'origine étrangère. Avant d'aborder l'enquête sur l'univers de vie de ces 42 témoins, nous allons détailler ces hypothèses en les illustrant de citations des participants aux focus groups.

HYPOTHÈSE 1 : L'AVÈNEMENT D'UNE NOUVELLE PAUVRETÉ

Le processus global de paupérisation des communautés immigrées traditionnelles – dont les Italiens, les Marocains et les Turcs – s'inscrit dans la spirale négative que ces communautés traversent depuis plusieurs dizaines d'années, spirale qui est elle-même tributaire de processus socioéconomiques. La première génération, celle des 'travailleurs immigrés', était protégée de la pauvreté par sa position sur le marché de l'emploi et les éléments caractéristiques qui en résultaient, comme l'appartenance à un syndicat et le droit à la sécurité sociale (Vranken, 1990). Les emplois exercés par la première génération – dans le secteur primaire (charbonnages) et secondaire (industrie lourde) – ont été massivement supprimés tandis que les générations suivantes et les nouveaux arrivants ne disposaient pas toujours des qualifications requises pour répondre aux exigences des nouveaux emplois créés par des entreprises technologiques de pointe. Leur faible niveau de qualification leur permet

tout juste de trouver une place sur ce qu'on appelle le marché de l'emploi secondaire externe, dans des secteurs « qui favorisent la précarité de ces groupes : beaucoup de travail intérimaire, de sous-traitance, de conditions de travail insalubres, d'horaires irréguliers, de travail au noir et peu d'investissements dans le capital humain » (Martens e.a., 2005 : 22). Cette dégradation de la condition sociale se répercute sur les chances de réussite des membres de ces communautés.

« C'est structurellement que cela va mal. Et c'est dû à une foule de facteurs. Ce qu'on voit, en tout cas, c'est une constante et c'est que la situation se dégrade. Une constante au sens où le risque d'échec augmente. » (répondant, focus group Gand)

Les gens réagissent à la condition socioéconomique dans laquelle ils se trouvent et à son caractère structurel, ce qui entraîne des conséquences sur les possibilités d'améliorer cette position. C'est ce que l'un des intervenants a formulé en ces termes :

« J'ai le sentiment que cette génération, celle qui est jeune maintenant, est prise dans une sorte de système en cascade et donc que la deuxième génération vivait mieux que celle d'aujourd'hui. Cela peut être lié à une série de schémas mentaux, de traditions ou de convictions qui se sont transmis et qui font que les jeunes ne voient pas les opportunités qu'ils ont, ou ne le saisissent pas, ou ne les reçoivent pas – surtout, ne les reçoivent pas, je pense. Alors que la deuxième

génération a eu beaucoup d'opportunités. L'aspect économique est que la première génération avait du travail. Il y avait beaucoup de travail, pour les hommes comme pour les femmes, on pouvait même choisir. Il y avait de l'action autour de tout ce qui touchait au travail et il y avait aussi l'action syndicale. Je me souviens bien de tout cela. Mais au moment où la deuxième génération a dû trouver du travail, on était en pleine récession des années quatre-vingts. Je m'en souviens parce que j'étais moi-même au chômage. C'était donc clairement une période de chômage généralisé. Et c'est à cette époque, je pense, que cette deuxième génération est arrivée sur le marché du travail. J'ai l'impression que c'est un élément crucial dans la discussion sur l'emploi, les chances et les jeunes. J'entends par exemple à Gand de jeunes garçons turcs, qui sont intelligents et que je connais depuis très longtemps, me dire : 'Je n'étudie pas, car de toute façon je ne trouverai pas de boulot, alors autant ne pas faire l'effort. Je vais travailler dans une usine et si je travaille bien, je pourrai devenir contremaître et bien gagner ma vie.' Ce sont d'autres raisonnements, tandis que pour leur oncle, le défi dans cette société était tout différent, c'était : 'je veux prouver ici que je suis intelligent et que je peux étudier, et je réussirai'. Et il l'a fait. C'est pourquoi j'ai l'impression qu'en leur donnant moins de perspectives, y compris en matière d'emploi, cela exerce un effet sur la manière dont ils réagissent. » (répondant, focus group Anvers)

Les ambitions sont donc revues à la baisse, en particulier pour la troisième génération, une attitude que l'on retrouve aussi dans les milieux belges où la pauvreté se transmet de génération en génération. La citation suivante illustre parfaitement comment des jeunes d'origine étrangère réagissent à leur situation de pauvreté.

« Je travaille dans l'enseignement en alternance, où il y a plein de jeunes d'origine immigrée. Ils n'ont plus rien comme aspirations. Je veux dire : il ne faut pas leur demander 'qu'est-ce que tu veux devenir ?' Ça ne les préoccupe pas. Dans le meilleur des cas, ils disent : 'Je vais gagner de l'argent.' Comment ? Ne me le demandez pas, mais je veux gagner de l'argent'. Ou alors, c'est : 'Je vais voir ce que l'État peut me donner, je vais voir ce que je peux grappiller à gauche et à droite.' Mais une vision à long terme de ce que sera leur existence plus tard ? Ce n'est pas leur problème, ça ne sert quand même à rien. Il y a aussi une très grande colère contre ce pays qui ne leur a pas donné ce qu'il avait promis. Et qui ne l'a pas fait non plus pour leur père. C'est presque la même chose que la pauvreté transgénérationnelle, mais au niveau des aspirations. Ce n'est pas toujours une question d'argent. Ils sont tirés à quatre épingles, n'est-ce pas ? Et ils ont de belles voitures et tout ça. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Mais c'est surtout qu'ils ont ce sentiment : 'Ici, je ne peux plus rien faire de ma vie, je ne dois plus rien en attendre.' Je trouve ça très inquiétant, car c'est une bombe à retardement. Et cela concerne l'autre sorte

de pauvreté, en partie parce qu'ils ont l'impression : 'Je ne serai jamais leur égal, quelqu'un comme les autres.' » (répondant, focus group Gand)

C'est pourquoi la menace d'une nouvelle 'génération de pauvres' est réelle. Le parallélisme avec le quart-monde est de plus en plus net : maîtrise insuffisante du français ou du néerlandais, difficulté à s'orienter dans l'éventail des services d'aide, installation dans une situation de dépendance. Par contre, on constate un dynamisme plus grand chez les travailleurs migrants de la première génération ou chez les nouveaux arrivants. Il s'agit souvent de fortes personnalités, capables de se battre pour un avenir meilleur, ce qui constitue une différence notable avec le quart-monde traditionnel :

« Et donc, avec une envie aussi, peut-être, de se battre et de trouver les armes peut-être pour justement s'intégrer par tous les moyens. Cela passe par la débrouille, par le travail au noir dans un certain nombre de cas. Cela passe aussi souvent par une volonté de pousser les enfants à faire des études, etc. Ce sont des choses qu'on ne trouve pas... Objectivement, dans le quart-monde belge classique, je vais dire que ces envies-là sont beaucoup moins prégnantes parce qu'ils sont tellement... De génération en génération, parfois, ils sont tellement engoncés dans cette situation que les enfants n'imaginent même plus, quelque part, se sortir d'une situation qui, pour eux, est devenue quasiment la normalité. » (répondant, focus group Liège)

HYPOTHÈSE 2 : L'ÉVOLUTION DES CADRES DE RÉFÉRENCE

« Je pense que ce sont simplement les critères : qu'est-ce qu'être pauvre dans un pays riche et pauvre dans un pays pauvre, où tout le monde autour de vous est pauvre ? Et pauvre dans un pays où tout le monde autour de vous est riche et possède tout. » (répondant, focus group Anvers)

La pauvreté se définit toujours à l'intérieur d'un cadre social et en fonction des normes et des valeurs de celui-ci. Elle correspond souvent à « ce qui ne devrait pas exister dans une société ». Les personnes ayant une autre origine nationale ou ethnique évaluent souvent leur situation en fonction de cadres de référence qui diffèrent en partie de ceux des Belges d'origine et elles ne définissent pas toujours les situations de pauvreté de la même manière que nous.

« Cela dépend aussi de la perception qu'ils ont de leur propre pays. Les Indiens, par exemple, ils vivent vraiment à sept ou huit dans une petite pièce. Et c'est normal pour eux, c'est ainsi qu'ils vivent en Équateur. L'essentiel, pour eux, c'est de vendre, et ils ne considèrent pas cette pièce minuscule comme de la pauvreté. » (répondant, focus group Anvers)

On peut toutefois supposer que ces cadres de référence n'agissent pas de la même manière pour chaque génération : la première génération a nourri des attentes très modestes vis-à-vis de l'immigration alors que les jeunes ressentent une forte tension entre ce à quoi ils aspirent et les moyens dont ils disposent pour cela. En termes de conditions matérielles d'existence, la situation est presque inversée : la première génération doit avoir eu une image positive liée à l'amélioration de ses conditions de vie par rapport à une jeunesse passée dans le pays d'origine tandis que la jeune génération, qui a été socialisée dans un contexte d'attentes plus fortes, est confrontée en permanence à des insuffisances matérielles et se sent défavorisée par rapport au monde qui l'entoure.

« Je veux dire tout d'abord que la pauvreté est différente pour chacun. La vision de la pauvreté n'est pas la même. La conception de la première génération, comme je vois les choses, c'est de se dire : 'Tu as un toit pour dormir, du pain pour manger et une bonne vie ? Alors, tu n'es pas pauvre.' La deuxième génération voit les choses plus largement. Pour elle, la pauvreté, ce n'est pas seulement ne pas avoir de revenus, ce sont aussi toutes les opportunités manquées. Elle tient davantage compte de la scolarisation, de la participation aux activités, de la vie sociale en dehors de la communauté. » (répondant, focus group Kind en Gezin)

HYPOTHÈSE 3 : LES LOYAUTÉS VIS-À-VIS DU PAYS D'ORIGINE ET L'AFFECTATION DES DÉPENSES

La pauvreté est autant une question de revenus que d'affectation des ressources. Or les dépenses se font, certainement pour la première, mais aussi pour la deuxième génération, selon un modèle différent de celui des ménages 'belges' parce qu'elles servent aussi à soutenir financièrement la famille restée dans le pays d'origine. Cette aide revêt souvent un caractère obligatoire, d'un point de vue émotionnel et culturel.

« Le mari ou la femme a de la famille en Turquie et lui envoie de l'argent pour qu'elle vive mieux puisque 'leur fils est à l'étranger'. Et ils doivent le faire, alors qu'ils n'ont peut-être pas les moyens ou qu'ils vivent eux-mêmes dans le besoin, mais il faut qu'ils entretiennent leurs parents restés là-bas. » (répondant, focus group Kind en Gezin)

« Ils ont des parents là-bas, à qui ils envoient de l'argent. Une aide financière, mais aussi émotionnelle pour leur donner le sentiment que, voilà, on est ici en Europe, mais on veut bien vous aider. » (répondant, focus group Gand)

HYPOTHÈSE 4 : L'IMPACT DE LA SOLIDARITÉ INTRACOMMUNAUTAIRE

Pour les personnes d'origine étrangère qui vivent dans la pauvreté, une première et importante stratégie de survie consiste à mobiliser les possibilités de leur propre réseau communautaire. On s'accorde en effet à penser que le tissu social est plus solide au sein des communautés immigrées que parmi la population (pauvre) d'origine belge. D'autre part, des signes indiquent aussi que la solidarité au sein des communautés étrangères tend à décliner. Tout le monde ne bénéficie pas non plus des mécanismes de solidarité, certains s'en trouvent exclus. La situation des femmes divorcées semble particulièrement préoccupante. Même si le divorce est une réalité à laquelle les populations étrangères sont de plus en plus souvent confrontées, cette séparation est encore mal tolérée dans certaines communautés et c'est généralement la femme qui est stigmatisée. Cette dernière peut alors être rejetée par sa famille et ses compatriotes. Sans bagage scolaire élevé, avec parfois une maîtrise de la langue approximative, elle se retrouve seule avec ses enfants et totalement dépendante des différents services sociaux.

« Par exemple, dans les familles monoparentales d'origine maghrébine, c'est clairement une spécificité immigrée, la rupture, la séparation, se vit très difficilement. C'est un choix dur

et qui souvent contribue à exclure la femme de son milieu, donc de sa famille parce que c'est quand même le milieu principal. En comparant avec une famille belge de souche, elle a une position moins favorable et donc plus précarisante. » (répondant, focus group Bruxelles)

L'existence même de ce réseau communautaire présente un ensemble d'effets pervers indirects, comme une mauvaise connaissance de la langue française ou encore un attachement à des valeurs quasiment immuables et devenues rétrogrades car, déracinées, elles n'ont plus suivi le cours de l'évolution.

La limite entre procurer du travail à des membres de sa communauté et les exploiter n'est pas toujours très claire non plus. En outre, ce soutien communautaire peut même être considéré comme un facteur d'enfermement dans la mesure où la personne bénéficiant de cette aide devient redevable et perd de la sorte une part de son indépendance.

« Dans les familles belges, chacun est indépendant. On va faire ses propres choix, on n'est pas influencé. Les parents vont peut-être dire quelque chose, mais on n'est pas dans l'obligation. Contrairement à cela, nous, dans la communauté turque, je sais que si j'accepte une aide de mon père, en contrepartie, s'il a décidé quelque chose pour moi, je dois me plier à sa décision. » (répondant, focus group Charleroi)

Un autre problème réside dans l'isolement des communautés étrangères par rapport à la population belge. En effet, ces réseaux d'entraide, que nous pouvons qualifier 'd'horizontaux', ne jouent qu'entre personnes ayant connu l'expérience migratoire.

« Quand je repense surtout à la première génération, on avait aussi besoin d'un capital social. Je me souviens, mon père a été le premier à venir ici et ensuite, il a fait venir ses frères via l'entreprise où il travaillait. Et quand on changeait de boulot, eh bien on connaissait toujours quelqu'un qui vous faisait entrer dans l'entreprise. Pour les ouvriers, ça se passait généralement comme ça. Mais aujourd'hui, il faut aller se présenter individuellement à un emploi et on n'a plus tout ce capital social. On l'a encore au sein de sa propre communauté, mais plus dans la société belge. » (répondant, focus group Anvers)

« Moi, je voulais juste ajouter à la solidarité entre les populations turques. On avait dit que dans ces populations, c'est vrai aussi bien pour les Turcs que pour les Kurdes, on a dit qu'il y a solidarité. Mais justement, cela dépend un peu du regard qu'on a : on peut dire solidarité, mais on peut dire repli. Alors, si on veut avoir un discours positif, on va dire : 'Oh, ce sont des familles solidaires !' Et de toute façon, comme le dit monsieur, c'est aussi une question de culte : c'est aussi dans la culture musulmane d'être solidaire. Et puis, si on veut les critiquer, on va dire : 'Ils sont

plutôt dans un repli identitaire.' Maintenant, les deux choses doivent jouer et le repli identitaire, c'est justement la difficulté pour la seconde génération. Ou repli identitaire ou solidarité, c'est deux facettes d'une même chose. Et c'est vrai que pour la seconde génération cela doit être un méchant jeu quand on n'en a plus parfois. On se rend compte parfois dans le milieu psychiatrique que cela peut avoir des conséquences assez catastrophiques parce que si on veut sortir de sa communauté, on peut avoir des problèmes. » (répondant, focus group Liège)

Le paradoxe suivant semble dès lors être inhérent au réseau communautaire : cette communauté peut être considérée à la fois comme un formidable réservoir de ressources humaines, sociales ou financières, comme un instrument de repli identitaire (qui freine l'intégration et la mobilité sociale) et comme un mécanisme qui exclut les 'marginiaux' et les abandonne à leur sort.

HYPOTHÈSE 5 : PAUVRES EN CONNAISSANCES

Les personnes d'origine étrangère qui sont en situation de pauvreté connaissent mal la société dans laquelle elles vivent. Ce manque de connaissances résulte parfois de la condition de 'migrant', souvent du fait d'être un 'travailleur' et dans la plupart des cas de la conjonction entre ces deux éléments. Les personnes pauvres ne sont pas suffisamment informées des droits dont elles bénéficient et des services qui

existent en Belgique, elles ne parlent pas (ou pas assez bien) la langue du pays d'accueil. Bref, elles ne connaissent pas la 'carte' de la société belge et elles s'y perdent.

« Et je pense qu'elle [la pauvreté] est souvent aussi une combinaison de différents facteurs. Mais si on veut s'intéresser spécifiquement aux communautés d'origine étrangère, je crois qu'il y a surtout certaines opportunités à exploiter en matière de connaissance de la société : quelles sont toutes les possibilités qui existent ? Où pouvons-nous nous adresser ? » (répondant, focus group Gand)

L'un des principaux facteurs explicatifs dans le processus de paupérisation des travailleurs immigrés est le faible capital culturel – en termes de connaissances, de compétences et de formation – dont disposait ce groupe à son arrivée en Belgique. Ce facteur influence la probabilité de la pauvreté et se répercute sur les attentes et les habitudes culturelles des générations suivantes.

Les migrants qui sont arrivés dans les années quarante, cinquante et soixante étaient principalement des travailleurs non qualifiés et souvent analphabètes. Leur faible niveau de formation a fortement freiné leur intégration ainsi que celle de leurs enfants. Souvent aussi, ils connaissent mal notre système scolaire. Cette ignorance va souvent de pair avec une image faussée des exigences du marché de l'emploi. Le fait que

leurs enfants obtiennent un diplôme est, pour beaucoup de parents nés dans un milieu ouvrier, un signe d'ascension sociale. Mais ils sont trop peu conscients du type de diplôme qui est nécessaire pour mettre toutes les chances de son côté sur le marché de l'emploi.

« Quand j'entends, moi, des parents qui disent : 'Oui, mais ma fille étudie. Je n'ai pas su étudier, mais ma fille étudie'. Mais elle étudie dans une école... Vous connaissez le quartier... Cureghem... Même Saint-Guidon ! Même si on dit que c'est mieux, ce n'est pas mieux ! Ce sont des écoles, vraiment, où il n'y a aucune perspective d'avenir. Et pour les parents, bon, c'est vraiment... Ils ne se rendent même pas compte : quoi choisir ?, où aller ?, quoi faire ? (...) Chez les Italiens, tout le monde est... Les hommes sont mécaniciens, et les femmes coiffeuses. Là, je me pose la question... Ce n'est pas que les Italiens ont vraiment plus de cheveux ! Donc, ce sont vraiment des filières professionnelles. (...) Et donc, aujourd'hui, avoir un enfant qui va au général, pour eux, c'est presque l'université ! Parce que pour les Italiens, déjà pour la première génération, le fils qui faisait mécanicien, pour le père était ingénieur ! » (répondant, focus group Bruxelles)

Dans les réseaux de travailleurs immigrés, les jeunes trouvent aussi peu de modèles dont ils peuvent s'inspirer pour suivre une formation supérieure.

Le « deferred gratification pattern » (voir partie 2 – 2.2.5. & 2.2.7.4.) est encore plus caractéristique pour eux que pour leurs condisciples d'origine belge.

« Mes parents me disaient : 'tu peux faire les études que tu veux.' Mais que devais-je étudier ? Je n'en savais rien moi-même. Et quand je regardais autour de moi, tout le monde était dans le professionnel. J'avais envie de faire autre chose, mais je ne savais pas quoi. » (répondant, focus group Kind en Gezin)

HYPOTHÈSE 6 : L'IMPACT DES DISCRIMINATIONS SUR L'INTÉGRATION SOCIOÉCONOMIQUE

Ce n'est pas parce que les discriminations sont une réalité généralement reconnue que nous négligeons pour autant ce facteur. Ce qui nous intéresse, en effet, c'est de voir comment les personnes d'origine étrangère ressentent des discriminations basées sur des caractéristiques extérieures (couleur de la peau, consonance étrangère du nom et/ou prénom, accent et maîtrise de la langue, signes extérieurs d'appartenance culturelle ou confessionnelle) et y réagissent. Les discriminations freinent l'intégration socioéconomique et la mobilité sociale de bon nombre de personnes d'origine immigrée, qui ont déjà plus de mal que d'autres à cause de leur faible niveau

de formation. Elles sont surtout frappantes à égalité de diplômes ou de compétences ou encore à statut socioéconomique similaire. Si les pauvres souffrent de toute façon de discriminations en raison de leur statut économique et social, ceux qui sont d'origine étrangère subissent en plus une discrimination d'ordre ethnique. Certaines communautés étrangères en sont plus souvent victimes que d'autres, celles issues du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne étant les plus souvent citées.

Ces formes diverses de discriminations n'entraînent pas uniquement une stagnation socioéconomique, mais également l'installation d'un certain désespoir dû à un manque de perspectives et qui est transmis aux générations suivantes.

2.2. INTERPRÉTATION DE L'EXISTENCE DE QUARANTE-DEUX RÉPONDANTS

2.2.1. LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

L'échantillon comprend quarante-deux personnes établies dans les trois Régions du pays : vingt-et-une en Région flamande, six à Bruxelles et quinze en Région wallonne. La parité entre hommes et femmes n'a pu être scrupuleusement respectée et l'échantillon comprend en fait dix-neuf hommes et vingt-trois femmes.

En ce qui concerne l'origine nationale des personnes rencontrées, dix-huit proviennent de Turquie, quatorze du Maroc et dix d'Italie. Au sein de l'échantillon, vingt-quatre personnes ont la nationalité belge et six personnes ont introduit une demande en ce sens. Sur les quarante-deux personnes rencontrées, vingt-cinq ont accompli la migration depuis leur pays d'origine, dont sept qui avaient alors moins de douze ans. L'échantillon comprend en outre dix personnes nées sur le territoire belge, dont deux font partie de la troisième génération.

L'âge des répondants varie entre dix-huit ans pour le plus jeune et

soixante-huit ans pour le plus âgé. Une ventilation par âge donne une meilleure idée de la composition de l'échantillon : huit personnes ont plus de soixante ans, treize ont entre quarante et cinquante-neuf ans, quatorze ont entre vingt et trente-neuf ans et quatre ont moins de vingt ans. La durée d'établissement des personnes rencontrées fluctue également très fortement. La personne résidant depuis le plus longtemps sur le territoire a immigré en Belgique il y a plus de cinquante-et-un ans tandis que la plus récemment installée est venue il y a près de quatre ans.

Les deux principaux motifs migratoires des premières générations rencontrées ont trait au travail et au mariage, motifs avancés dans les deux cas par neuf personnes. Quatre personnes sont expressément venues rejoindre des membres de leur famille en Belgique dans le cadre du regroupement familial. Deux personnes ont par ailleurs résidé sur le territoire belge pendant près de 27 ans pour l'un (AD) et 11 ans pour l'autre (ES), avant de voir leur situation régularisée en 2000.

Trente-neuf des personnes rencontrées ont contracté à un mo-

ment de leur vie une union maritale. Parmi celles-ci, vingt-trois vivent encore actuellement en couple. Si deux femmes sont aujourd'hui veuves, huit personnes ont divorcé de leur conjoint tandis que trois autres sont actuellement en procédure de divorce. Il reste que trois répondants sont toujours célibataires. Excepté six personnes, toutes ont des descendants, dont vingt d'entre elles ont des enfants encore mineurs et à leur charge. Seuls cinq répondants exercent aujourd'hui une activité professionnelle tandis que les trente-sept autres sont inactifs. Parmi ces derniers, seules quatre personnes ne perçoivent pas, en tant que femmes au foyer, de revenu de remplacement. Dix-sept répondants étaient inscrits au moment de l'entretien à un organisme régional de recherche d'emploi (FOREM, ORBEM ou VDAB) et percevaient une allocation de chômage. Trois personnes vivent aujourd'hui de leur pension et deux autres grâce à la pension de leur défunt mari. Par ailleurs, un revenu d'intégration est versé à cinq répondants. Le niveau d'enseignement des répondants est en règle générale relativement bas. Trois hommes et trois femmes n'ont jamais été

scolarisés et sont aujourd'hui encore analphabètes. Pour quatre autres, l'intégration scolaire n'aura duré que trois ans maximum. Dix personnes ont quant à elles uniquement un certificat d'enseignement primaire. Sur les dix-sept répondants qui ont intégré l'enseignement secondaire, seuls six ont été au bout de leurs années d'études et ont décroché leur diplôme : quatre dans l'enseignement technique, deux dans la filière professionnelle et trois dans l'enseignement général. Seulement deux personnes ont suivi un enseignement universitaire, dont l'un a migré avant d'avoir terminé sa dernière année et de voir son cursus valorisé par un diplôme. Il reste que plusieurs répondants participaient au moment de l'entretien à différentes études ou formations. Deux personnes n'ont en effet jamais quitté le système d'enseignement belge et poursuivent à l'heure actuelle leur scolarisation (un à temps partiel, l'autre un A1). Quatre personnes ont repris des formations qualifiantes tandis que plusieurs étaient inscrits à un cours de langue française ou néerlandaise. Le logement est également une caractéristique essentielle dans

la prise en compte de la situation socioéconomique des personnes rencontrées. Sur les quarante-deux répondants, dix-sept sont propriétaires de leur habitation (maison ou appartement). Vingt individus louent leur habitation, celle-ci appartenant pour douze d'entre eux à une société de logement social. Trois personnes vivent actuellement dans la maison familiale tandis que l'avenir résidentiel reste incertain pour deux femmes divorcées qui résident toujours pour l'heure dans la maison de leur ex-époux. Le ménage de plus de la moitié des répondants (vingt-cinq personnes) est composé de la famille nucléaire. Six personnes vivent isolées tandis que le ménage de six autres est uniquement constitué du répondant et des enfants à sa charge. Par ailleurs, dans cinq cas, le ménage peut-être considéré comme étant multigénérationnel dans la mesure où il comprend, outre la personne de référence et éventuellement son conjoint, au moins une autre personne majeure et qui n'est plus considéré à charge du ménage, mais comme cohabitant.

2.2.2. TABLEAUX SYNOPTIQUES

Tableau 1 :
Identification des répondants

Initiales	Sexe	Âge	Nombre d'enfants	Âge des enfants	Nationalité ¹	Pays d'origine	Génération ²	Motif migratoire	Durée du séjour
GU	F	67	2	27 et inconnu	Turque	Turquie	Première	Mariage	30
DU	F	27	3	8 mois à 9 ans	Belge	Turquie	Deuxième		
FI	H	33	2	2 à 4 ans	Belge	Turquie	Première et demi		31
CI	F	33	2	2 à 4 ans	Turque (n)	Turquie	Première	Mariage	6
AA	H	64	4	23 à 27 ans	Belge	Maroc	Première	Travail	23
AH	H	32	0	-	Marocaine (n)	Maroc	Première	Mariage	7
AE	H	30	0	-	Turque (n)	Turquie	Première	Mariage	4
AD	H	59	7	11 à 28 ans	Marocaine (n)	Maroc	Première	Travail (Sans-papier régularisé)	33
CA	F	40	2	14 à 18 ans	Belge	Italie	Première	Travail	12
VA	F	18	1	6 mois	Belge	Italie	Première et demi		12
AS	F		1	2 ans	Belge	Turquie	Troisième		
AY	F	46	4	22 à 27 ans	Turque (n)	Turquie	Première	Réunification familiale	5
AN	F	60	4	27 à 35 ans	Italienne	Italie	Première	Réunification familiale	30
MH	H	52	2	14 à 19 ans	Belge	Maroc	Première	Travail	35
ME	F	43	4	13 à 24 ans	Belge	Turquie	Première et demi		37
FA	F	48	8	15 à 31 ans	Belge	Maroc	Première et demi		42
HA	F	19	0	-	Belge	Maroc	Troisième		
ES	H	54	12	4 à 31 ans	Marocaine	Maroc	Première	Travail (Sans-papier régularisé)	17
SA	H	46	5	2 mois à 7 ans	Marocaine (n)	Maroc	Première	Travail	14
SE	F	39	3	16 à 18 ans	Belge	Turquie	Première	Mariage	19
TU	F	27	1	4 ans	Belge	Turquie	Première	Mariage	5
MC	H	33	2	4 à 6 ans	Italienne	Italie	Deuxième		
FC	H	57	4	27 à 39 ans	Italienne	Italie	Première et demi		51
LI	F	35	1	9 ans	Italienne	Italie	Première et demi		32
DO	F	62	5	41 à 33 ans	Italienne	Italie	Première	Réunification familiale	43
LO	F	39	5	3 à 14 ans	Italienne	Italie	Deuxième		
GI	H	59	3	32 à 37 ans	Italienne	Italie	Première	Travail et réunification familiale	32
VP	H	38	0		Italienne	Italie	Deuxième		
RM	F	23	2	2 à 5 ans	Belge	Maroc	Deuxième		
AM	F	45	4	23 à 28 ans	Belge	Maroc	Première	Mariage	29
HH	F	19	2		Belge	Maroc	Deuxième		
MM	F	57	2	17 à 20 ans	?	Maroc	Première	Réunification familiale	37
RC	F	+/- 60	4	22 à 31 ans	Belge	Maroc	Première	Réunification familiale	?
CE	H	28	0		Belge	Turquie	Deuxième		
DE	F	33	0		Belge	Turquie	Première	Mariage	10
NE	H	- 65 ans	4	40 à 28 ans	Belge	Turquie	Première	Travail	40
MS	H	37	2		Belge	Turquie	Première et demi		31
TS	H	63	3	28 à 37 ans	Belge	Turquie	Première	Travail	33
TB	H	30	2	7 mois à 6 ans	Belge	Turquie	Deuxième		
DB	H	56	3	20 à 32 ans	Belge	Turquie	Première	Travail	34
BB	F	26	2	7 mois à 6 ans	Français	Turquie	Première	Réunification familiale (France) et mariage (Belgique)	11
EK	H	68	5	Entre 30 et 50 ans	Belge	Maroc	Première	Travail	42

1 - (n) doit être compris comme étant une personne ayant introduit une demande de naturalisation toujours en cours de traitement.

2 – L'expression « première génération et demi » est empruntée à Rumbaut (2006) et réfère aux personnes ayant immigré avant l'âge de douze ans.

Tableau 2 : Statut des répondants

Initiales	État civil	Composition du ménage	Statut d'occupation*	Statut d'activités	Niveau d'études
GU	Divorcé (1X) et veuve (1X)	Multigénérationnelle	Propriétaire	Inactif / Pension de veuf	Analphabète
DU	Divorcé (1X) et en procédure (1X)		Multigénérationnelle	Habite chez ses parents	Inactif / Chômage Secondaire supérieur technique
FI	Marié	Famille nucléaire	Locataire (logement privé)	Inactif / Chômage	Secondaire inférieur
CI	Marié	Famille nucléaire	Locataire (logement privé)	Inactif / Femme au foyer	Primaire
AA	Marié	Famille nucléaire	Locataire (logement social)	Inactif / Revenu d'intégration	Notions (3 ans)
AH	Divorcé	Isolé	Locataire (logement privé)	Inactif / Chômage	Notions (3 ans)
AE	Divorce en procédure	Isolé	Locataire (logement privé)	Inactif / Chômage / Formation VDAB	Universitaire
AD	Marié	Famille nucléaire (4 enfants au Maroc)	Locataire (logement privé)	Inactif / Revenu d'intégration	Analphabète
CA	Divorcé	Multigénérationnelle	Locataire (logement social)	Inactif / Chômage	Secondaire inférieur
VA	Célibataire	Multigénérationnelle	Habite chez ses parents	Étudiant	Actuellement aux études à temps partiel
AS	Marié	Famille nucléaire	Propriétaire	Actif / Vente (C&A)	Secondaire inférieur
AY	Marié	Famille nucléaire	Propriétaire	Inactif / Femme au foyer	Primaire
AN	Divorcé	Isolé	Locataire (logement social)	Inactif / Chômage	Primaire
MH	Divorce en procédure	Isolé	Locataire (logement privé)	Inactif / Chômage	Primaire
ME	Divorcé	Isolé avec 3 des 4 enfants de son ex-mar	Habite dans la maison i	Actif / Collaboratrice en puériculture	Certificat d'aptitude professionnelle en couture
FA	Marié	Famille nucléaire (4 enfants hors de la maison)	Propriétaire	Inactif / Femme au foyer	Secondaire inférieur
HA	Célibataire	Famille nucléaire (avec un enfant)	Habite chez ses parents	Étudiant	Actuellement aux études (niveau A1)
ES	Marié	Famille nucléaire (4 enfants au Maroc, un à la maison)	Locataire (logement privé)	Inactif / Revenu d'intégration	Analphabète
SA	Marié	Famille nucléaire	Locataire (logement social)	Inactif / Chômage	Analphabète
SE	Divorcé ou séparé	Isolé avec 3 enfants (+ sa mère 6 mois/an)		Locataire (logement social)	Inactif / Mutuelle Primaire
TU	Divorce en procédure	Seule avec un enfant	Locataire (logement privé)	Inactif / Revenu d'intégration	Secondaire (dernière année d'université non présentée)
MC	Divorcé	Isolé	Locataire (logement social)	Inactif	Secondaire supérieur (5è)
FC	Marié	Famille nucléaire (avec le conjoint)	Propriétaire	Actif / Ouvrier	Secondaire inférieur
LI	Marié	Famille nucléaire	Propriétaire	Inactif / Chômage	Secondaire inférieur
DO	Marié	Famille nucléaire (avec le conjoint)	Propriétaire	Inactif / Pension du mari	
LO	Divorcé	Isolé avec 5 enfants	Locataire (logement social)	Inactif / Chômage / Formation	Secondaire supérieur professionnel
GI	Marié	Famille nucléaire (avec le conjoint)	Propriétaire	Inactif / Pension	Secondaire inférieur
VP	Célibataire	Isolé	Propriétaire	Inactif / Chômage	Secondaire inférieur technique
RM	Marié	Famille nucléaire (avec 2 enfants)	Locataire (logement social)	Inactif / Chômage / Formation	Secondaire supérieur technique
AM	Marié	Famille nucléaire (avec le conjoint)	Locataire (logement social)	Inactif / Revenu d'intégration	Analphabète
HH	Marié	Famille nucléaire (avec 2 enfants)	Locataire (logement privé)	Inactif / Chômage	Secondaire inférieur technique
MM	Divorcé	Isolé avec 2 des 6 enfants	Habite chez son ex-mari	Inactif / Pension alimentaire	Primaire
RC	Veuf	Isolé avec 1 enfant	Locataire (logement social)	Inactif / Pension du mari	Analphabète
CE	Marié	Famille nucléaire	Propriétaire	Actif / TEC	Secondaire supérieur prof. (2è année de graduat)
DE	Marié	Famille nucléaire	Propriétaire	Actif / Femme de ménage	Primaire (5è)
NE	Marié	Famille nucléaire (avec le conjoint)	Propriétaire	Inactif / Pension	Primaire
MS	Marié	Multigénérationnelle	Locataire (logement social)	Inactif / Chômage	Secondaire supérieur général
TS	Marié	Multigénérationnelle	Locataire (logement social)	Inactif / Chômage	Notions (2 ans)
TB	Marié	Multigénérationnelle	Propriétaire	Inactif / Pension d'invalidité	Secondaire supérieur technique
DB	Marié	Famille nucléaire (avec le conjoint)	Propriétaire	Inactif / Chômage	Primaire
BB	Marié	Famille nucléaire (avec 2 enfants)	Propriétaire	Inactif	Notions (3 ans)
EK	Marié	Famille nucléaire (avec le conjoint)		Propriétaire	Inactif / Pension Primaire

* Par propriétaire, il faut entendre ici que le répondant ou son époux(se) est propriétaire du logement.

2.2.3. COMMENT LES RÉPONDANTS RESSENTENT-ILS LEUR CONDITION SOCIALE ?

Les caractéristiques des répondants (voir partie 2 – 2.2.1.) nous permettent de déduire qu'ils connaissent des conditions socio-économiques précaires et qu'ils se situent tout en bas de l'échelle sociale, de l'autre côté du fossé de la pauvreté. On peut supposer qu'ils imaginent toutes sortes de stratégies pour réagir à leur isolement social. Notre analyse s'inspire des questions suivantes : ces personnes pauvres d'origine étrangère poursuivent-elles dans une large mesure les mêmes objectifs professionnels, scolaires ou pécuniaires que la société tout entière, comme le font les pauvres d'origine belge ? Comment réagissent-elles au manque de moyens dont elles disposent pour atteindre leurs objectifs ? Dans quelle mesure des objectifs culturels spécifiques jouent-ils un rôle ? Nous nous efforcerons de rendre compte de leur existence dans quatre domaines : les revenus, le travail, l'enseignement et les relations sociales.

2.2.3.1. *Vivre avec peu d'argent*

Presque tous les témoins doivent s'en sortir avec un faible revenu. 32 personnes vivent d'une allocation sociale, 5 dépendent du revenu de leur conjoint ou de parent(s), 5 autres tirent un revenu d'un travail. Certaines ont indiqué leur revenu mensuel précis tandis que d'autres ont été plus réticentes à ce que l'on jette un coup d'oeil dans leur portefeuille. Tout au

long des interviews, nous avons cependant pu avoir un aperçu indirect de leur situation financière par des informations sur leur endettement et leur mode de consommation.

Le manque de moyens financiers oblige à restreindre sa consommation. Kochuyt (1999 : 247) se réfère dans ce contexte à la « loi d'Engel » selon laquelle plus le revenu est réduit, plus les dépenses consacrées à l'alimentation sont proportionnellement importantes et moins il reste donc d'argent pour d'autres dépenses. « Les ressources sont donc d'autant plus consacrées à des biens indispensables – comme la nourriture ou le chauffage – et de qualité inférieure par rapport à des variantes meilleures, mais plus chères disponibles sur le marché » (Kochuyt, 1999 : 247). Cette loi d'Engel semble en tout cas s'appliquer à notre groupe de répondants. Ainsi, quand on demande à trois d'entre eux ce qu'ils feraient avec un revenu supplémentaire de 250 euros, ils répondent :

GU (T) : Dans ce cas, elle achèterait ce dont elle a réellement besoin, comme un frigo, dit-elle. Son frigo est cassé et elle pense qu'alors elle pourrait en acheter un à crédit, c'est surtout à ce genre de chose qu'elle pense. Toutes ces choses qui sont vraiment importantes. La hotte, dit-elle, elle aurait aussi besoin d'une autre. Ce sont des choses qui sont vraiment indispensables, dit-elle.

AA (T) : Il dit : 'je dois d'abord payer des gens. Vivre chic, acheter de la nourriture, des vêtements.'

SE (T) : Elle emploierait d'abord l'argent à rembourser ses dettes, car elle a encore emprunté un peu d'argent à des gens et quand ce serait remboursé, elle le mettrait de côté, dit-elle. Les enfants grandissent, un jour ils vont se marier, il faut avoir un peu d'argent pour la fête de mariage. Mettre un peu d'argent de côté pour les enfants, mais pour le moment elle n'y arrive pas, tout ce qui entre est tout de suite dépensé.

Nous avons demandé à une autre personne ce qu'elle achèterait en premier lieu si elle gagnait 1000 euros :

VA : Toute une réserve de pampers, vraiment pour une année à l'avance.

D'autres expliquent à quel point il est difficile de s'en sortir avec si peu de revenus et racontent les sacrifices qu'ils sont obligés de faire à cause de ce manque de moyens :

VA : Je suis quelqu'un qui aime bien rêver, mais je ne peux pas rêver de mon fils, que plus tard il va faire ceci ou cela. Je ne peux pas non plus rêver que je regarde la télé avec d'autres mamans et qu'on dit : 'aujourd'hui, nous sommes allées là' ou 'nous avons acheté ceci'. Je ne peux pas le faire. C'est la même chose à Noël : tout le monde a toujours un petit cadeau pour son enfant, même s'il n'a que trois mois, et moi je n'avais qu'une petite chaussure, une petite chaussure en tissu ache-

tée chez Wibra pour 1 euro, c'est tout ce que je pouvais me permettre. Donc ça, c'est vraiment important, et puis il y a des choses qui ne sont pas importantes, par exemple que je n'ai pas d'argent pour aller à Bora Bora (dit-elle en riant). Ça, ce n'est qu'un rêve.

AD (T) : Il dit que sa concentration n'est pas toujours à 100 %, il oublie beaucoup de choses. Il dit : 'J'ai des problèmes de logement, j'ai des problèmes de revenus, j'ai des problèmes avec les allocations familiales. Et notre famille est malade, ma femme est malade, les enfants sont malades à cause de l'humidité...' Il a trouvé un autre logement, mais il coûte 600 €. Il ne peut pas consacrer tout son salaire au loyer.

AH (T) : Les trois premières années, je touchais 800 € du chômage. Et l'huissier prenait 300 €, il me restait 500 €. C'était difficile de payer mon logement et de vivre.

CA (T) : Elle dit que son revenu est toujours le même, avec le petit elle a essayé d'acheter des pampers moins chers, mais il réagit en faisant des allergies, donc elle doit vraiment acheter des pampers de bonne qualité. Elle doit aussi acheter du lait, donc elle a plus de frais alors que le revenu est toujours le même. Sa situation devient donc de plus en plus difficile.

Cette dernière citation montre bien que la pauvreté financière n'est pas seulement conditionnée par les revenus, mais aussi par les dépenses, qui dépendent elles-mêmes des be-

soins. L'exemple montre la nécessité d'acheter des produits hygiéniques 'de qualité' pour un bébé souffrant d'allergies. Mais les besoins sont aussi et même plus encore tributaires d'un contexte socioculturel qui détermine ce qui est jugé souhaitable. Nos données qualitatives indiquent que le schéma des besoins de nos répondants diffère de celui des personnes d'origine belge, entre autres lorsqu'il s'agit de migrants ayant dans leur pays d'origine de la famille proche (parents ou enfants) vis-à-vis de qui ils éprouvent un lien émotionnel fort. Ce lien émotionnel s'accompagne presque toujours de l'obligation morale d'aider ces personnes restées au pays. Le contexte socioculturel de ces migrants a donc pour effet de créer des besoins supplémentaires que ces personnes considèrent comme très importants. Donnons la parole à quelques-unes d'entre elles :

SA (T) : Sa mère est morte, mais son père vit toujours. Il est pauvre, il ne peut pas vivre sans le soutien de Sami Ahmed. Il a 8 enfants. Le problème est qu'il s'est remarié et qu'il a de nouveau eu cinq enfants de sa nouvelle femme. Il a 66 ans et il n'a pas de revenu.

I: Emportez vous certaines choses d'ici pour votre mère ou bien...

GU (T) : Je les achète en Turquie même. Parfois, je le fais ici, mais le plus souvent là-bas. Je lui achète tout ce dont elle a besoin pour une année. Le chauffage. Sa maison n'est pas encore raccordée au gaz et elle se chauffe au charbon, il lui

faut donc du charbon et du bois. Et j'achète là-bas tout pour elle, autant qu'il lui en faut, je fais ça chaque année.

I : Et où sont les autres enfants ?

AA (T) : Au Maroc.

I : Tous ?

AA (T) : Oui. Ses enfants au Maroc sont des filles, ce sont des filles pauvres. Il doit envoyer une partie de ses moyens financiers au Maroc pour ses filles. Il leur donne un montant de 100 ou 150 € par mois.

I : 150 € par mois ?

AA (T) : Il dit : 'si je ne les ai pas, je les emprunterai pour les envoyer...'

VP : Mon papa est issu d'une famille très très pauvre, ils étaient quand même plusieurs enfants, [...] ma grand-mère vivait pauvrement. Il a acheté une maison là-bas et il l'a installée où elle a terminé ses vieux jours. Quand elle est décédée, la maison est restée.

Parfois, on essaie de faire venir les parents ici, en vacances ou avec un permis de séjour. Certains de nos répondants ont réussi à le faire, d'autres pas, soit par manque d'argent, soit à cause de problèmes administratifs.

I : Il n'a plus vu son père depuis 13 ans ?

SA (T) : Oui. Il a envoyé beaucoup d'invitations, mais il ne peut pas venir. Ce n'est pas facile. De temps en temps, il envoie de l'argent pour obtenir un visa. Il va à Casablanca, mais il est très difficile pour lui de mettre ses papiers en ordre. L'argent est dépensé et il revient

chez lui, il doit rester.

DU : L'année dernière, j'ai essayé [de faire venir sa grand-mère], j'ai très peu de revenus. Mes allocations familiales ne comptent pas, il n'y a que mes allocations de chômage. Elles doivent être supérieures à 1000 €, non je crois que c'est 1200 € ou quelque chose comme ça. J'ai essayé, ça ne marche pas et ma mère a aussi essayé...

La première génération d'immigrés ressent le plus cette 'obligation morale' d'assurer un soutien financier. Ce sentiment n'est pas toujours partagé par le conjoint (de la deuxième ou de la troisième génération). Le fait que l'un des deux conjoints envoie de l'argent dans sa famille restée au pays est une source de conflit dans le ménage pour deux de nos témoins.

ME : Tout ce que moi ou lui gagnions allait en Turquie, chez ses parents, ses soeurs, ses frères !(...) Quand il travaillait, tout était pour sa famille. Mais quand on donne tout son argent à la famille, avec quoi peut-on encore vivre ? Avec rien ? C'est alors que commencent les disputes.

Ce lien émotionnel ne pousse pas seulement à envoyer une aide financière à des membres de la famille restée au pays, mais aussi à y investir dans une propriété. Certains l'ont héritée et l'entretiennent, d'autres l'ont achetée ou l'ont fait construire. Six de nos témoins possèdent une maison dans leur pays natal et un autre

un terrain. Compte tenu des problèmes financiers qu'ils connaissent ici, l'achat d'une maison dans le pays d'origine semble une décision irrationnelle. Cet investissement ne procure pas de loyer et son propriétaire ne possède pas toujours les moyens pour l'entretenir ou pour s'y rendre chaque année. Ces dépenses s'expliquent donc par le contexte socioculturel spécifique de la migration et par les conséquences qu'elle implique sur le mode de vie des intéressés.

Un dernier exemple de ce contexte socioculturel particulier est la grande valeur qui est attachée à la fête de mariage dans les communautés marocaine et turque. Il 'faut' s'endetter pour pouvoir satisfaire à toutes les normes d'une fête de mariage réussie.

GU (T) : J'ai eu deux filles et trois garçons de lui. Tous les trois ont été mariés par moi !

Personne de confiance : GU est la maman de beaucoup de gens, n'est-ce pas ?

GU (T) : Et maintenant, ils n'apprécient plus cela. Je les ai tous les trois... J'ai toujours fait un emprunt à la banque pour pouvoir payer tous les frais du mariage, pour chacun de mes fils. Ils ne comprennent peut-être pas ça [dit-elle à l'interprète à propos de la chercheuse flamande et de la personne de confiance], mais chez nous il faut beaucoup d'or, et cela coûte très cher et j'ai payé tout cela, pour le mariage des trois fils.

AE (T) : Et alors, ses beaux-parents

lui ont fait prendre un crédit pour la fête de mariage. Ils ont dit : 'Il faut faire une fête, tu dois emprunter de l'argent pour que nous puissions donner une grande fête pour tous nos amis, nos parents et nos connaissances.' Ils voulaient une grande fête. Il a dû faire un emprunt de 7500 € pour pouvoir la payer.

Les normes et les valeurs en vigueur dans les communautés immigrées influencent donc les 'besoins' et les dépenses, y compris des personnes 'pauvres'.

2.2.3.2. Vivre sans un (bon) travail

Cinq répondants sur quarante-deux seulement exerçaient un travail régulier au moment de l'interview tandis que six personnes – toutes des femmes d'origine marocaine ou turque – n'avaient jamais travaillé. D'une manière générale, l'importance que les répondants attachent au travail est grande à très grande. Est-ce un signe d'intégration, au sens de l'adoption d'une valeur centrale dans les sociétés occidentales industrialisées, pour lesquelles « le travail et la consommation peuvent être considérés comme des objectifs culturels centraux » (Engbersen, 2006 : 25) ? Il semble plutôt que la grande importance attachée au travail soit l'un des traits caractéristiques de ces 'travailleurs immigrés' et de leurs descendants. En effet, le parcours migratoire de nos répondants (voir partie 2 - 2.2.7.1.) fait apparaître qu'une grande partie d'entre eux ont émigré en Occident précisément parce qu'ils avaient plus de chances de

trouver du travail ; aussi n'est-il pas étonnant de constater que les difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui pour atteindre cet objectif sont des sources de tensions.

L'importance accordée au travail transparaît entre autres dans l'évaluation positive que les répondants font des périodes où ils ont travaillé. Ils jettent un regard positif sur ces moments-là et leur expérience professionnelle renforce l'image qu'ils ont d'eux-mêmes : « j'étais très bon », « j'étais meilleur que les autres », « je savais bien faire ça », « on fait des progrès ». L'un d'entre eux fait le récit suivant :

DB : À Libramont, quand il est arrivé, il me dit... Ils ont rempli le mixer de béton [...] qui tourne là. Ils l'ont envoyé à 30 km plus loin. C'est la première fois qu'il prenait la route. 'Je ne connais pas la route', il me dit. 'Je ne connais pas la langue' . Il leur a demandé un plan, mais [...] Il a traîné une heure pour trouver le chantier. À 30 km, donc il faut déjà au moins une demi-heure. Mais il a trouvé, quoi. Quand [...] revenir avec le camion vide, il était heureux qu'il me dit. Son patron lui a dit : 'Un Belge qui ne connaît pas la route n'aurait peut-être pas trouvé, quoi !'. Il était content de le voir. Il n'a jamais eu dur, il dit.

Les raisons qui font apprécier le travail diffèrent en partie d'une génération à l'autre. Le revenu que procure le travail est un élément important pour toutes les générations : « c'était une bonne

usine, car il gagnait de l'argent », « on gagne plus et on peut faire d'autres projets ». Une autre raison importante est que le travail et le salaire apportent une certaine sérénité :

CA (T) : Madame dit : 'Quand on travaille, on gagne mieux sa vie. C'est une première raison et, en plus, ça occupe l'esprit, hein ? On pense moins à ses problèmes, on a des problèmes, mais comme on se concentre sur ce qu'on fait, on n'a pas le temps de penser à ses problèmes. Et quand on rentre, on est trop fatigué pour y penser.' Elle dit : 'Maintenant, je reste chez moi vingt-quatre heures sur vingt-quatre et je n'arrête pas de penser à des tas de choses.'

ME : J'organisais tout, les enfants, le repas, ce n'était pas facile, mais je me disais : 'Non, ME, il faut faire ton boulot car tu en as besoin ! Tu vois d'autres personnes, tu avances !' Vous comprenez ? À la maison, qu'est-ce qu'on fait ? Rien ! En travaillant, on progresse, avec les enfants et tout. Je disais : 'ME, il faut mordre sur ta chique'. Le soir, je préparais la soupe, je faisais ma lessive, je travaillais plus le week-end. C'était à temps plein et ça allait bien.

Les personnes de la deuxième et de la troisième génération ont aussi émis des raisons supplémentaires, que nous n'avons pas entendues chez celles de la première génération. Ainsi, une répondante de la troisième génération a souligné que le fait qu'elle 'apprenait' tellement de choses à son

travail constituait pour elle une importante plus-value :

I : Vraiment dans la vente ?

AS : Oui ! J'aime faire ça. Tout le temps de nouvelles personnes, de nouveaux visages. Je trouve aussi qu'on apprend beaucoup de choses quand on connaît beaucoup de gens, vous ne trouvez pas ? Personnellement, je trouve que j'apprends beaucoup. Quand je compare avec avant, aujourd'hui c'est tout à fait différent, on apprend beaucoup. Avant, c'était beaucoup moins le cas pour moi. Par exemple, je ne savais pas ce qu'était l'état civil, je ne savais pas ce qui se passait quand il fallait changer de passeport, tout ça, je ne savais pas, on l'apprend.

Une deuxième raison, invoquée par une mère isolée de la deuxième génération, est que son emploi pouvait être combiné avec l'éducation des enfants.

ME : Et il y avait M., c'était l'assistant social et oui, c'était vraiment multiculturel là-bas et M. était un homme, mais il était tout de même très chouette. Il comprenait quand je lui demandais : 'M., est-ce que demain je peux prendre un jour de congé ou venir une heure plus tard parce que je dois aller chez le médecin avec ma fille qui a un problème à l'œil ?'

I : En fait, tu étais toute seule pour t'en occuper...

M : Oui, et M. me disaient :

'D'accord, ME, viens une heure plus tard ou bien fais une heure supplémentaire.' Il arrangeait tout ça. J'avais de la chance ! Si M. n'avait pas été là – c'était l'assistant social et il était responsable de la crèche, mais il était chouette avec les Turcs, avec les Marocains, tellement multiculturel ! (...) S'il n'avait pas été là, cela aurait été très difficile pour moi d'aller travailler. Imaginez-vous : mon fils ou ma fille doit aller chez le docteur, ou bien il n'y a pas moyen de fixer un rendez-vous... Parfois, ça ne va pas quand on a quatre enfants.

D'un autre côté, c'est aussi des personnes de la deuxième et de la troisième génération que sont venues les seules évaluations négatives d'un emploi précédemment exercé :

DU : Ce n'était pas un bon boulot à cause du froid.

FI : Je n'ai pas aimé faire ça, je préfère travailler avec la tête.

FI : Le travail à l'usine n'était pas bon car je veux des horaires réguliers.

ME : Je n'aime pas faire ça.

L'hypothèse que nous avons formulée à propos des différences dans le cadre de référence se trouve donc confirmée ici : on observe des différences entre la première génération et les suivantes non seulement dans la manière dont elles apprécient les emplois actuels ou précédents, mais aussi dans leurs attentes. Les témoi-

gnages qui suivent indiquent chacun à leur manière que la deuxième génération attend autre chose que la première et qu'en plus, elle est convaincue que ces attentes plus fortes sont fondées : les gens qui sont nés ici sont en droit d'attendre la même chose que les autres.

I : As-tu eu une bonne vie ?

FA : Oui.

I : Pas de commentaires ?

FA : Non. Juste un peu les enfants, pour qu'ils puissent trouver du travail. Assma, Adida, par exemple, ils ont tous un diplôme A2, mais pour trouver du travail, c'est dur, hein.

I : Oui ?

FA : Oui, c'est difficile.

I : Et c'est dû à quoi ?

FA : Je ne sais pas. Ils cherchent, pourtant, et ils répondent à des convocations et tout ça. Asma, par exemple, elle a fait toutes sortes de choses, elle a suivi des formations, mais pour le boulot, on lui donne toujours du travail très dur à faire. On ne lui donne pas des choses pour lesquelles elle a étudié.

I : Elle doit travailler en dessous de son diplôme ?

FA : Oui.

(...)

FA : Ils sont tous nés ici, ils ont grandi ici, ils sont allés à l'école ici, je trouve que ça devrait être la même chose pour tout le monde [elle fait un geste horizontal de la main, comme pour dire : 'les mêmes chances pour tous'].

ME : Je suis allée au VDAB comme demandeuse d'emploi, mais j'ai dit :

'Je ne veux pas faire de nettoyage, je veux autre chose, j'ai grandi ici, je ne veux pas faire de nettoyage.'

Ces citations contrastent avec ce qu'un immigré de la première génération disait de l'un de ses précédents emplois :

SA (T) : Douze années à travailler dur, toujours en train de ramper. C'était un travail difficile, mais pourtant ce n'était pas un problème. Il était toujours content de le faire, c'était officiel, il était déclaré.

En liaison avec ces évaluations positives du travail, la plupart de nos répondants se qualifient de 'demandeurs d'emploi'. Le degré auquel ils souhaitent trouver du travail, les efforts qu'ils fournissent pour cela et le stress qu'ils ressentent varient d'une personne à l'autre. Ceux qui sont chefs de famille (dans la plupart des cas, des hommes) souffrent davantage du stress s'ils ne parviennent pas à trouver un emploi que les autres répondants. Ils n'hésitent pas à dire des choses telles que « rester ici sans travail, ce n'est pas une vie » ou « je suis prêt à accepter n'importe quel travail que je trouve ». Certains sont désespérément à la recherche d'un travail, d'autres ont plutôt abandonné cet espoir et ne fournissent plus que des efforts (très) limités pour en trouver.

Malgré cet éventail d'attitudes diverses, on peut dire que le travail reste une préoccupation forte pour la plupart des personnes. La frustration est souvent plus marquée parmi la

deuxième et la troisième génération en raison des attentes plus élevées, mais elle est également exprimée par des personnes de la première génération. Celles-ci sont chez nous depuis un certain temps déjà (plus de vingt ans) et elles ressentent très fortement la dégradation des conditions de vie par rapport au début de leur séjour en Belgique.

TS : La meilleure chose, je viens ici un soir, entré en Belgique et le matin, tout de suite, commencé le travail. Travail au noir : y a pas de permis, pas de garantie, rien du tout.

AD (T) : Il dit que trouver du travail en 1971 n'était pas un problème. Il est venu la première fois et il a été bien aidé par sa communauté. Il a même pu trouver facilement un logement, il n'y avait aucun problème, on pouvait facilement trouver du travail. Trier et...

*I : Où a-t-il travaillé à cette époque ?
T : Il dit : 'Les gens aussi étaient très gentils, les Belges étaient vraiment gentils. L'ambiance et le contexte étaient très bons. J'ai plus facilement trouvé un logement et du travail, mais maintenant ! Il y a une grande différence entre aujourd'hui et les années 70. Quand je compare 78 et aujourd'hui, il y avait beaucoup plus de possibilités pour les gens en 78 qu'aujourd'hui. Maintenant, ça va vraiment mal, pas de travail, la pauvreté.'*

SA (T) : La vie en 1993 était meilleure qu'aujourd'hui.

I : Pourquoi ? Que veux-tu dire par là ?

SA (T) : Il y avait suffisamment de travail, il y avait des possibilités pour les gens. Aujourd'hui, j'ai beaucoup de lettres de sollicitation, je suis allé partout, dans les bureaux d'intérim, je cherche, mais je ne trouve rien. Par exemple, je suis prêt à tout faire, du nettoyage, mais je ne trouve rien. Je fais beaucoup d'efforts pour trouver du travail. J'ai été partout, dans plusieurs usines. J'essaie de tout faire et je cherche du travail que je peux faire facilement. Car je sais que je ne sais pas lire ni écrire et... Par exemple, je cherche du travail dans une entreprise de nettoyage ou du travail que je peux apprendre rien qu'avec les yeux, je suis prêt à le faire, mais les résultats et mes entretiens de sollicitation sont toujours négatifs.

Ces témoignages semblent donc indiquer que la tension entre le désir (travail) et la réalité (chômage ou emplois peu attrayants, voir aussi partie 2 – 2.2.7.3.) est fonction des différences d'attentes entre la première génération et les suivantes. D'un autre côté, il semble aussi y avoir une diminution des possibilités 'objectives' de travail pour ces personnes. Ces conditions objectives structurent à leur tour le vécu des répondants. De deze objectieve condities structuren op hun beurt de ervaringen van de respondenten.

2.2.3.3. Vivre sans diplôme

Presque tous les répondants ont un niveau de qualification faible à très faible. Certains immigrés de la première génération sont analphabètes (ou illettrés) ou ont seulement terminé l'enseignement primaire dans leur pays d'origine. Deux nouveaux arrivants venus pour rejoindre leur conjoint ont un profil différent : l'un a obtenu un diplôme universitaire en Turquie, l'autre a suivi des études universitaires, mais a émigré en Belgique durant sa dernière année sans décrocher son diplôme. Les personnes de la deuxième et de la troisième génération ont surtout suivi des formations techniques et professionnelles, mais qui n'ont pas toujours débouché sur des diplômes. Seule une personne de la troisième génération poursuit une formation continuée de niveau A1.

Les répondants ressentent très fortement le manque de perspectives sur le marché de l'emploi pour les personnes non diplômées. Ceux de la première génération sont surtout sensibles à l'accroissement des exigences : auparavant, l'accès à l'emploi était plus large pour les personnes sans diplôme qu'aujourd'hui. Les exigences des employeurs sont plus élevées, ce qui réduit les possibilités d'insertion pour les personnes peu qualifiées, comme le dit ce répondant :

MS : Très important [...] même pour faire maintenant... nettoyage [...] il faut un diplôme. Même pour faire un travail chez [...] pour faire

éboueur, vous devez avoir un diplôme. Avant il ne fallait pas un diplôme pour tout ça. C'est juste ? Tu voulais travailler en tant que technicien de surface ben [...] travailler directement [...] pas besoin d'un CV, pas besoin d'un diplôme [...] c'est comme ça.

TB pour DB : Après la fermeture des usines, il n'y en a pas beaucoup qui ont retrouvé du travail, parce que bon... pas d'études, pas de diplôme, pas de formations...

Les personnes de la deuxième et de la troisième génération regrettent souvent leur parcours scolaire chaotique, qui a aussi entamé leur estime de soi :

VA : Si je pouvais être deux personnes différentes et faire des choses différentes en même temps, j'aimerais bien qu'une moitié aille travailler et l'autre aille à l'école. Mais tu vas dire, c'est moitié-moitié. Non, je veux dire travailler à temps plein et aller à l'école à temps plein, que je gagne autant d'argent que ceux qui gagnent des milliers d'euros en travaillant, et que je peux aussi aller à l'école à temps plein comme tous les adolescents qui ne vont pas rester aussi bêtes que moi.

DU : Regarde, j'ai fait coupe et couture et je ne peux pas trouver de travail. Sauf du nettoyage, peut-être.

TB : J'aurais voulu avoir un diplôme universitaire parce que... Je

ne veux pas être prétentieux, mais je pense que j'aurais pu réussir. J'aurais pu réussir. Je ne vais pas dire que j'aurais réussi, faut pas être trop prétentieux, mais je pense que j'avais de bonnes bases pour pouvoir réussir, mais pas assez de volonté, mais pas assez de volonté...

L'impression que leur manque de qualification les handicape pour accéder au marché de l'emploi les pousse, à un âge plus avancé, à revaloriser l'enseignement. Certains disent encore avoir des ambitions personnelles dans ce domaine, mais la plupart projettent leurs aspirations sur leurs enfants (voir partie 2 – 2.2.5.2.). La plupart des immigrés de la première génération ont suivi des cours de français ou de néerlandais, mais avec de sérieuses différences de niveau. Certains, en effet, ont fréquenté dans ce but des associations de quartier ou des services d'alphabétisation tandis qu'un autre répondant a suivi une formation de néerlandais administratif donnée par le VDAB. Deux personnes ont dit être inscrites sur une liste d'attente pour suivre d'autres cours de langue. Nos répondants ont fait peu de commentaires sur ces cours. Certains ont estimé que cela ne les aidait pas suffisamment à progresser. L'un d'entre eux a explicitement mentionné l'obstacle financier qui empêche de suivre des cours de meilleure qualité.

CA (T) : Elle a été à 'l'Open Scho-

ol' pendant près de trois ans. Elle dit : je suis contente d'y être allée, j'ai appris quelque chose. Elle est contente, mais elle dit que chaque année, on recommençait à zéro, on apprenait à nouveau les mêmes mots, la chaise, la fenêtre... Ils répétaient toujours la même chose, dit-elle. Elle voulait aussi progresser et comme on ne lui en a pas donné l'occasion, elle a arrêté.

I : On devrait encore plus vous aider à...

TU : Nous aider vraiment pour la langue, je crois. (...) Je vois des publicités pour aller six mois à l'école, chaque jour. Mais c'est très cher. Sur le papier, ils disent qu'après six mois, c'est OK pour la langue. Mais je ne peux pas payer ça...

I : Donc, il faudrait des cours meilleurs et bon marché ?

TU : Oui !

I : Et pas seulement une initiation, mais que vous sachiez vraiment bien parler le néerlandais ?

TU : Oui.

D'autres ont expliqué que les cours qu'ils voulaient suivre se donnaient trop loin de chez eux ou bien qu'ils n'y avaient pas accès parce que leur niveau général de formation était trop bas.

I : Tu as déjà pensé à suivre une formation ?

MC : Oui, j'en ai suivi une dans une école, en informatique. Puis

j'ai voulu suivre une autre formation en informatique avec le FOREM, mais il y avait des examens, il fallait le diplôme de rhéto, etc.

I : C'était où la formation que tu as suivie ? C'était dans quel but ?

MC : Hazinnelle (école de promotion sociale). Pourquoi ? Pour trouver du travail. Je pense que c'était bien, mais ce n'est pas encore assez. Paraît qu'il y a moyen de trouver du travail bien payé et intéressant avec l'informatique. Mais bon, la formation que j'ai, ce n'est pas assez. C'est dommage pour le FOREM, car je pense que cela aurait été très bien.

Les répondants ont beau attacher une grande importance à des formations complémentaires, le chemin qui y mène semble semé de nombreux obstacles. Le premier, comme nous venons de le voir, est lié à leur manque de moyens financiers, qui ne leur permet pas toujours de payer les droits d'inscription. Quelqu'un d'autre a fait remarquer que bon nombre de nouveaux arrivants cherchent en priorité à trouver du travail pour gagner leur vie le plus vite possible. Ils ne peuvent pas se permettre de suivre des cours de langue :

AS : Simplement, je pense que si les gens qui arrivent étaient payés chaque mois, alors oui, ils iraient suivre des cours.

I : Que veux-tu dire exactement ?

AS : Quand ils arrivent de Turquie, de l'étranger, ils doivent aller à

l'école, tout de suite, ils reçoivent une lettre qui les oblige à aller suivre des cours pour apprendre le néerlandais. Mais je pense que s'ils recevaient une allocation, un salaire, ils iraient à ces cours. En tout cas, la plupart, car maintenant il n'y en a pas tellement y vont.

I : La plupart n'ont pas d'argent quand ils arrivent ?

AS : Non. Ils n'en ont pas.

I : Et tu veux dire qu'ils ne vont pas aux cours de néerlandais parce qu'ils essaient de trouver le plus possible du travail quelque part ?

AS : Oui.

I : Et le néerlandais, c'est important ?

AS : À certains endroits, oui, regarde par exemple au travail de mon mari. Il a fait des progrès, mais tout de même... Il n'a pas le temps de suivre une formation parce qu'il fait un travail très pénible.

Pour les mères, enfin, l'intérêt et l'éducation des enfants l'emportent souvent sur la possibilité qu'elles suivent elles-mêmes une formation. Elles misent sur l'avenir de leurs enfants plutôt que sur le leur. Des préoccupations émotionnelles entravent leurs propres ambitions (instrumentales). Donnons la parole à deux mères isolées :

VA : (...) C'était aussi mon rêve, de devenir interprète, je peux déjà le faire très bien et mon néerlandais, je ne dis pas qu'il est tout à fait correct, que c'est du beau

néerlandais, mais tout de même, c'est compréhensible. Mais maintenant, c'est simplement : 'Ah, si j'avais un diplôme, juste un diplôme', comme dit ma mère. Même de femme de ménage. Alors, je pense à l'argent et à l'avenir, j'ai une petite-fille ! Je ne peux pas dire, plus tard j'aurai un diplôme, plus tard je chercherai du travail à mon aise, alors je gagnerai assez d'argent, je me marierai, j'aurai un enfant. C'est ma vie. Alors que maintenant, je dois penser : étudier ou travailler ? Me former ou gagner de l'argent pour la petite ? C'est une situation difficile pour moi.

ME : Et entre-temps, M. me disait : 'Dis ME, est-ce que tu ne ferais pas des études ? Aller un jour par semaine à l'école de Sint-Amandsberg, pour...'

I : L'enseignement pour adultes ?

ME : Oui, l'enseignement pour adultes, étudier un jour par semaine et au bout de deux ans, tu as un diplôme de puéricultrice. Il disait : 'Allez ME, deux ans et tu as un diplôme, tu as en main quelque chose que tu ne pourras pas perdre.' Je lui disais : 'M., je veux bien essayer, mais chez moi... J'ai un foyer, j'ai un mari, mais il va en Turquie, il n'est pas là pour les enfants.' Mais M. me disait : 'Essaie, essaie !' Et je suis allée une fois ou deux à cette école, et c'était très bien, mais je ne pouvais pas le faire avec mon ménage. Quand je revenais chez moi, il était déjà six heures, six heures et demie, en-

core prendre le bus, faire manger les enfants, tous les enfants allaient mal, ma situation familiale... ou bien c'était moi qui allais mal, il fallait mettre mon rêve de côté ou s'occuper des enfants. J'ai dit : 'Je choisis mes enfants.'

Malgré toute la valeur accordée à l'enseignement et à l'obtention d'un diplôme sur le marché de l'emploi, les personnes interrogées se voient donc contraintes d'adapter leur attitude aux contraintes de leur condition socio-économique. Elles ne renoncent pas pour autant à leur rêve, mais elles le transforment en un projet d'avenir pour leurs enfants.

2.2.3.4. Vivre aux marges de la société

À la faveur des entretiens, les répondants ont été invités à parler de leur réseau social, des différents types de liens qu'ils entretenaient avec lui et de ce que celui-ci leur apportait. Force est de constater la variété et la complexité des situations rapportées.

Au fil de la discussion, il a souvent été fait mention de leur communauté d'origine. Plusieurs répondants ont insisté durant l'entretien sur l'attachement qu'ils nourrissaient envers le pays de leurs ancêtres. Le fait de parler la langue véhiculaire de leur pays/région d'origine et de rencontrer des compatriotes constituaient pour plusieurs d'entre eux un moyen de revivifier des racines dont ils se sont montrés très fiers durant l'entretien.

LO : Oui, c'est important de rencontrer beaucoup de monde de notre région. C'est important parce qu'on aime garder le contact avec. Déjà, on peut reparler italien, donc on se sent déjà en dehors de la Belgique. Ce n'est pas parce que j'habite la Belgique, parce que j'y travaille, enfin parce que j'y ai travaillé, que je n'aime pas. Si, j'aime bien la Belgique. D'ailleurs, quand on est là-bas, en Italie, quand on reste un peu plus longtemps que d'habitude, la Belgique nous manque. C'est quand même notre point de repère aussi. Mais pendant une longue période d'années comme cela où il fait froid, où il pleut, cela nous manque l'Italie. Ne fut-ce que de se retrouver entre nous, une fois par semaine, juste une fois par semaine ; le fait de parler italien, le fait de parler d'autres choses...

D'autres, et plus particulièrement ceux qui ont connu l'extrême pauvreté dans leur pays d'origine, ne témoignent pas du même attachement pour une terre qui ne leur a en fait rien donné. Au-delà du lien avec la terre qui les a vus naître eux ou leurs ancêtres, les répondants connaissent un attachement différent à leur communauté d'origine. Cinq répondants ont tenu des propos très positifs concernant les relations qu'ils entretenaient avec celle-ci.

FI : Avec ma famille, mes amis, j'ai constamment de la visite, donc... Chez nous, c'est normal. Et quand

il n'y a pas de visite, je vais moi-même chez un ami.

I : Vous aimez être ensemble ?

FI : Oui !

BB : Pas vraiment sortir, mais on boit le thé ensemble. Parfois c'est chez l'une, parfois chez l'autre. C'est comme cela presque tous les après-midi. Quand le petit s'est réveillé et que le grand n'est pas encore là, on se voit.

I : Si vous avez des soucis, vous en parlez ensemble ?

BB : Oh oui, c'est comme cela toujours.

I : Comment 'cela' ?

BB : On parle toujours des soucis, des ennuis, et on s'aide.

I : Cela peut aussi être une aide en argent ?

BB : S'il y a un problème, on s'aide toujours, c'est très bien.

I : Et tu peux compter sur un réseau de personnes quand tu ne te sens pas bien ?

FA : Oui, je trouve ça une chose très positive ici. Par exemple s'il y a un décès, on a vraiment de l'aide de tout le monde, ou pour un mariage aussi. Tu fais une demande, j'ai besoin d'aide et tout le monde est toujours prêt à se donner un coup de main.

En fait, les cinq répondants qui ont parlé le plus positivement de leur communauté ne connaissent pas vraiment de lourds problèmes financiers. Les autres vivent quant à eux de manière plutôt isolée et ne la fréquentent guère. En outre, beaucoup estiment que l'aide qu'ils peuvent

trouver auprès de leurs compatriotes est relativement limitée. Ainsi, malgré l'attachement qu'ils témoignent à leur origine, le lien avec la communauté est généralement assez ténu.

I : Mais il n'a pas tellement de contacts avec d'autres membres de la communauté marocaine ?

T (pour SA) : Non.

I : S'il se fait tellement de soucis, y a-t-il quelqu'un à qui il peut se confier et avec qui il peut partager tout ça ?

Interprète (pour AA) : Il vient chez moi. Je le sais, il vient chez moi. Oui, c'est tout.

I : Il n'est pas membre d'associations ?

T : Non, non.

Le réseau des répondants ne comprend généralement que peu de 'vrais' amis. De leur aveu, les relations entretenues sont généralement plus de l'ordre de la connaissance, avec ce que cela peut présupposer de superficiel. Par ailleurs, il s'agit généralement de personnes connaissant des difficultés similaires : LO et LI parlent ainsi de mères rencontrées à la sortie de l'école ou dans l'école de devoirs que leur(s) enfant(s) fréquente(nt), NE d'anciens collègues d'origine turque comme lui et également au chômage depuis plus de vingt-cinq ans, etc. Dans de nombreux cas, il est frappant de constater que l'intervenant social ou une autre personne avec laquelle ils entretiennent une relation de bénéficiaire est considéré comme un ami.

CA (T) : Le médecin de famille l'a aidée à ce moment-là.

I : Est-il encore important aujourd'hui ?

T : Oui, il continue à passer sans que nous l'appelions, simplement pour voir, aujourd'hui encore. Par exemple, il se peut qu'il vienne tout à l'heure jeter un coup d'œil pour voir le petit et comment ça va...

Et alors, il dit : 'Tiens, il sait déjà faire ceci ou ça, mon fils ne sait pas encore le faire.' Et puis il dit : 'Vous vous entendrez bien, tous les deux, mon fils et toi, vous ferez deux bons petits footballeurs...'

I : C'est important ?

T : Oui !

I : Il n'y a personne d'autre, par exemple dans la communauté italienne ?

VA : Non.

Les travaux de Paugam (2005) et de Engbersen et Veen (1987) ont démontré que la pauvreté s'accompagnait généralement d'une diminution notable des contacts sociaux. Trois répondants dont la situation socio-économique s'est fortement détériorée ces dernières années mettent en évidence le fait que leur réseau social a suivi la même pente.

VP : Personnellement, depuis que je suis au chômage, je suis une formation et je fréquente des gens. Sinon, mon cercle social a tendance à se restreindre comme peau de chagrin et, effectivement oui, je vis la solitude au jour le jour.

Comme souligné dans un point précédent (voir 2.2.3.2), la grande majorité des répondants n'exerce pas d'activités professionnelles. Toutefois, malgré le temps libre dont ils disposent, leur participation à la vie associative socioculturelle ou à l'offre de loisirs spécialisés est quasiment nulle. Plusieurs raisons concourent à expliquer ce phénomène. Premièrement, les loisirs sont le premier poste budgétaire sur lequel les répondants épargnent. Mais dans plusieurs cas aussi, les répondants disent ne pas se sentir le bienvenu ou font état du fait que rien ne leur est jamais proposé (Driessens, 2006 : 49-50). Les personnes âgées rencontrées n'ont pas plus d'activités extérieures que les plus jeunes. Ainsi, TS, de l'aveu de son fils, n'a plus mis les pieds à l'extérieur de la maison depuis plusieurs mois.

Il est important de signaler que lorsque la question de l'interculturalité de leur réseau social a été abordée, plusieurs personnes se sont empressées d'insister sur les bonnes relations qu'elles entretenaient avec tout le monde, quelle que soit la nationalité, et notamment avec leur voisinage lorsque celui-ci était multiculturel. Même lorsque les répondants ne parlaient quasiment pas le français ou le néerlandais et que les services d'un interprète se révélaient indispensables, ils ont tenu à insister sur ces bonnes relations : prendre le thé ensemble, parler de choses et d'autres, etc. Clairement, la présence

des chercheuses a pu influencer leur discours dans la mesure où ils pouvaient supposer qu'il s'agissait de la 'bonne réponse' et pour ne pas les froisser. Toutefois, le plus souvent, au fil de la discussion, beaucoup ont témoigné du grand isolement qu'ils ressentaient par rapport à l'ensemble de la société. Durant l'entretien, lorsqu'il s'agissait de parler du soutien dont ils bénéficiaient, ils ont souvent insisté sur le peu d'aide qu'ils recevaient, le désintérêt qu'on leur manifestait généralement, et le sentiment d'isolement qu'ils ressentaient. Plusieurs répondants se sont en fait totalement repliés sur eux-mêmes au point de fuir presque toute vie sociale. Au-delà de la méfiance qu'ils expriment parfois envers leur environnement, ils semblent surtout craindre le regard porté sur eux.

La famille, à tout le moins nucléaire, acquiert alors toute son importance dans la mesure où c'est l'endroit où l'on peut tenter de reprendre un rôle, où l'on peut encore être quelqu'un. Faute de participation à la vie publique, là, ces personnes peuvent à nouveau « jouer un rôle important, assumer des responsabilités, conserver un pouvoir et une autorité. C'est pourquoi, dans le désir de se protéger contre des déclassements et des stigmatisations supplémentaires, elles s'enferment elles-mêmes, avec le reste de la famille, dans le nid protecteur de la maison. » (Driessens, 2006 : 58).

2.2.4. COMMENT ÉVALUENT-ILS LEUR CONDITION SOCIALE ?

Nous avons constaté dans la partie 1 qu'il y avait un grand écart entre le nombre de personnes d'origine turque ou marocaine vivant avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté (respectivement 58,94 % et 55,56 %) et celles qui, parmi elles, estimaient qu'il était très difficile de boucler leur budget (respectivement 29,17 % et 37,65 %). Ces personnes ont donc une perception de leur situation qui est meilleure que ce qu'on pourrait attendre au vu de leurs conditions de vie réelles. Cet écart entre les conditions de vie et la vision qu'en ont les gens est plus réduit dans le groupe des personnes d'origine italienne, mais là aussi, il y a moins de gens (18,80 %) qui considèrent leur situation problématique que de personnes qui se trouvent sous le seuil objectif de pauvreté (21,49 %). Par contre, c'est l'inverse pour les personnes d'origine belge : il y a plus de gens qui estiment qu'il leur est difficile ou très difficile de s'en sortir avec le revenu mensuel du ménage que de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté tel qu'il est mesuré de manière 'objective'.

« Les écarts entre les conditions de vie réelles et leur perception proviennent entre autres de processus mentaux complexes de comparaison avec des groupes ou des situations imaginaires ou réels, qui servent de référence pour évaluer la situation concrète que l'on vit » (Levecque, 2003 : 12). Nous allons voir quels sont les processus mentaux de comparaison qui sont à

l'œuvre chez nos répondants, quels groupes leur permettent d'évaluer leur situation et comment cette évaluation est influencée par des expériences antérieures.

2.2.4.1. Les groupes d'affiliation et les groupes de référence

Le fait d'éprouver ou non un sentiment de privation dépend fortement du point de référence utilisé. Les gens se comparent en premier lieu aux membres de leur propre groupe d'affiliation, qui peut être leur famille ou leur communauté socioculturelle. Ils évaluent dès lors la situation de leur famille comme étant meilleure ou pire que celle des autres membres de ce groupe. Un exemple d'évaluation positive :

DU : Hier, c'était la journée de rencontre avec les parents, eh bien de tous les enfants turcs de la classe, c'est elle qui est la meilleure !

Cette femme comparait aussi sa propre situation à celle de connaissances turques vivant en Belgique. À ses yeux, ces personnes avaient des conditions de vie beaucoup plus difficiles qu'elle. En effet, avec le même revenu, elles devaient encore payer leur loyer alors qu'elle-même vivait chez sa mère. Elle disait à leur sujet :

DU : Comment des gens peuvent-ils vivre de cela ? C'est ça, le plus important ! Quelqu'un peut-il vivre de cela ? Non, n'est-ce pas ?

Personne de confiance : Pour toi aussi, c'est difficile ?

DU : Oui, pour moi aussi.

Le groupe d'affiliation des répondants a un caractère transnational et comprend aussi des personnes de leur communauté qui se trouvent encore dans le pays d'origine. Leur situation influence dans une large mesure la manière dont ils évaluent leur propre condition :

MM : Au Maroc, y a des gens riches, y a des gens pauvres, très très très pauvres... (...) Là-bas, vraiment une différence. Ici, pas de pauvres : tout le monde manger, dormir sur lit et vêtements. Là-bas, des pauvres, pas ici.

DO : Mais ils étaient bien payés, plein d'avantages ! Mais oui, je vois où tu veux en venir. C'est vrai que les Italiens, ils ont tous été dans les mêmes métiers, pas les mieux en Belgique. Mais vous savez, pour eux, c'était un mieux par rapport à avant. Alors, je ne crois pas que les Italiens aient vraiment souffert.

FA : Quand on va dans les villages. En ville, bien sûr, c'est comme ici. Là aussi, tout le monde vit bien en ville. Mais quand on va dans les villages, ils ont vraiment besoin de... Certains villages, ils n'ont même pas l'eau... Et alors, on rentre chez soi et on se sent un peu... Ici, en fait, on vit beaucoup trop bien. Et là, ces pauvres... C'est une très grande différence. On essaye toujours d'aider comme on peut.

Cependant, les gens ne se comparent pas seulement à leur groupe d'affiliation, mais aussi à des groupes auxquels ils se réfèrent. Vranken

& Henderickx (2004 : 12) distinguent deux groupes de référence : « ceux auxquels les gens s'identifient et dont ils veulent faire partie, et ceux avec lesquels ils comparent leur situation, mais sans nécessairement vouloir en faire partie. Nous appelons les premiers des groupes de référence normatifs et les seconds des groupes de référence comparatifs. » On peut parler d'un sentiment de privation relative quand « on se compare à d'autres personnes extérieures à son propre cercle de relations pour, à partir de cette référence verticale, en arriver à une auto-évaluation et à une attitude qui révèle une insatisfaction par rapport à sa condition objective. (...) L'expérience de la pauvreté ne résulte donc pas seulement d'une détresse absolue, ni d'une adaptation à une situation de précarité, mais aussi de la comparaison avec des conditions plus aisées » (Kochuyt, 1999 : 54).

Le premier groupe de référence qui est cité par un certain nombre de nos répondants prouve bien que cette 'condition plus aisée' est toute relative : un sentiment de privation apparaît en comparaison avec 'd'autres personnes qui jouissent de droits dans le cadre du régime de sécurité sociale'. Les répondants estiment qu'ils ont tout autant le droit de bénéficier d'une allocation et ils se sentent dès lors victimes d'une injustice, comme le montrent ces deux témoignages :

VA : Je venais d'accoucher et normalement, ici en Belgique, chaque mère a trois mois de congé de maternité. Et je n'ai eu qu'un peu plus

de trois semaines, j'ai accouché le 25 août et grâce au médecin et au gynécologue, j'ai encore pu prolonger jusqu'au 1er octobre.

AD (T) : Il trouve qu'il n'a pas pu bénéficier de ses droits parce qu'après la régularisation, il a travaillé au moins un an dans une jardinerie, et puis sept mois dans une usine de poulets, qui a fait faillite. Après, il a travaillé plusieurs mois dans la cueillette des tomates, et puis il a de nouveau perçu le revenu d'intégration du CPAS. Mais son problème maintenant est qu'il vit de ce revenu d'intégration pour un isolé alors qu'il a trois personnes à charge : sa femme et ses deux enfants. Il dit : 'Ce qui me préoccupe, c'est que j'ai fait venir mes enfants ici, ils ont reçu des papiers officiels, une carte d'identité et j'ai l'impression qu'ils ne sont pas reconnus. Ma femme non plus. Et je ne me sens pas soutenu par le CPAS. J'ai remis beaucoup de papiers au CPAS, des preuves que j'ai besoin d'aide, mais je n'ai toujours pas de réponse positive. Il n'y a pas de différence entre avant et maintenant, j'ai toujours beaucoup de problèmes comme quelqu'un qui est sans-papiers. Et je veux aussi avoir les mêmes droits que les autres.'

I : Il trouve qu'on ne lui donne pas ses droits ?

T : Oui.

T : Comme tout le monde. Comme tout le monde. Comme les autres gens, mes droits. Il ne ment pas, il est dans une situation difficile, très difficile.

'Les Belges' constituent un second

groupe de référence. On observe ici aussi une différence entre les générations : 'les Belges' sont un groupe de référence plus important pour les répondants les plus jeunes, qui estiment en général qu'ils devraient avoir des conditions de vie semblables à celles des Belges. S'ils ne se sentent pas traités de manière équitable, ils éprouvent une privation relative.

CE : Je dirais oui, ça marche, mais eux venant de Turquie, leur objectif, ça reste encore très basique. C'est vraiment: tu te portes bien, t'es en bonne santé, tu manges, t'es bien au chaud, tu ne tombes pas malade, t'es en bonne santé, et... tous les jours aussi, que tu manges. Cela, c'est... Je ne sais pas si on peut considérer ça comme un ascenseur social, pas vraiment, je ne pense pas qu'ils m'ont servi de tremplin. Pas du tout. Ils ne m'ont pas enfoncé, mais... C'est difficile à concevoir le fait qu'ils n'ont pas mangé à leur faim. Mais pour eux, c'est déjà une chose venue du ciel, une chose qu'on vous donne, la possibilité d'avoir de la viande tous les jours, de manger à sa guise... Pour moi, c'est rien du tout, ça ! Je suis Belge, je suis né ici, je veux la même chose qu'un Belge !

FA : Ils sont tous nés ici, ils ont grandi ici, ils sont allés à l'école ici, je trouve que ça devrait être la même chose pour tout le monde [elle fait un geste horizontal de la main, comme pour dire : les mêmes chances pour tous].

Le sentiment de privation s'accom-

pagne d'un sentiment d'impuissance. Une des stratégies utilisées pour gérer ce sentiment est de discréditer l'autre : on tente de conserver son estime de soi au détriment d'autrui. Ce répondant souligne ainsi la différence entre le comportement 'correct' de ses parents et celui des 'Belges', qui seraient favorisés pour l'obtention d'un logement social :

MS : C'est trop petit... Ce n'est pas une question de trop petit mais bon, quand même... Ce n'est pas toujours évident. Nous sommes inscrits au logement social depuis cinq ans et toujours pas de maison. On attend, on attend... Les étrangers, aux étrangers, on ne donne pas beaucoup d'opportunités, quoi. Je sais bien qu'il y a beaucoup de maisons, de logements sociaux qui sont libres, mais ils sont plus vite accordés à des citoyens belges, même – excusez-moi l'expression – si c'est des pouilleux, je vais dire. Et c'est un jeu, ils habitent là-dedans, ils saccagent tout, ils cassent tout. Ils n'entretiennent même pas, ça sent mauvais, et eux ils ont vite à avoir une maison que les autres. Alors mes parents, ils habitent depuis plus de 25 ans dans la maison, on a jamais eu à se plaindre de quoi que ce soit.

Un troisième groupe de référence est celui des 'nouveaux arrivants'. Les répondants de la deuxième génération trouvent que la vie est plus dure pour leurs parents et pour eux-mêmes que pour ces 'nouveaux arrivants'.

FI : Mais oui, les gens qui arrivent aujourd'hui ont plus de chances que nous quand on est arrivés en 1976.

I : Que veux-tu dire par là ?

FI : À l'époque, mes parents n'ont jamais pu apprendre le néerlandais parce qu'ils ont tout de suite dû travailler, alors que ceux qui arrivent aujourd'hui peuvent plus facilement étudier vu qu'ils sont obligés de suivre des cours de néerlandais. À l'époque, ce n'était pas comme ça.

ME : Regarde, quand on voit aujourd'hui les Turcs, ou les choses, ils sont là, ils arrivent, le CPAS, ils ont une belle maison, un appartement. C'est quand même du luxe. Tu ne trouves pas ? Allez, quand on voit les gens qui sont venus de Turquie il y a trois ou cinq ans... Ces gens viennent, ils ont une maison. Mais nous pas. Ma mère dit : 'On a travaillé autant d'années pour...' Et ensuite on a vécu dans ce taudis, à sept ou huit enfants. Et ma mère est venue ici et tout à coup elle est tombée enceinte. Elle ne connaissait pas de médecin. On ne connaissait pas de médecin de famille et tout ça. On devait chercher : qui est le médecin ? Où est le médecin ? Aller à l'hôpital et tout ça, et on ne parlait pas néerlandais. Aujourd'hui, il y a partout des interprètes. Quand on va à Sint-Lucas ou à... Il y a partout un interprète, c'est quand même autre chose que de notre temps.

ME : Pour les nouveaux arrivants, je trouve que c'est facile. Ce n'est pas vrai ? On leur donne tout de suite un logement social. Ils habitent dans un taudis, ils disent : 'On habite dans un

taudis' et on leur donne un bel appartement. J'en connais beaucoup, vous savez !

Les nouveaux arrivants ne peuvent se défendre qu'en invoquant leur propre largeur de vues ou leur supériorité morale :

Fille d'AY : Quand on achète quelque chose ou qu'on fait quelque chose, ils sont jaloux. Nous avons acheté cette maison, et eux : oh, vous venez d'arriver de Turquie et vous achetez votre propre maison ! Des choses comme ça. Quand d'autres ont quelque chose, je dis : 'Tant mieux pour vous !' Mais les autres, pas ! En Turquie, ce n'était pas comme ça, mais ici oui.

Le sentiment de privation pousse les gens à la défensive et les incite à exclure à leur tour d'autres personnes. C'est le phénomène que Vranken (2004 : 751), à la suite de Parkin (1974), appelle la « double fermeture » : des groupes d'exclus placent eux-mêmes des barrières vis-à-vis d'autres groupes encore plus démunis qu'eux. Cette migrante de la deuxième génération exprime cela dans des termes très clairs qui rappellent le discours de certains 'autochtones' :

ME : Je voudrais qu'on mette un peu fin à tout ça... Allez, aujourd'hui il en vient de Tchéquie, de Bulgarie, de Turquie... Qu'on arrête tout ça, il y a assez de gens ici, et que nos enfants et nous, on puisse trouver du travail. Par exemple, mon fils va à l'école, il y a dans sa classe deux ou trois Tchèques ou Slovaques qui ne connaissent pas le néerlandais, et mon fils

prend du retard, je dois l'envoyer dans une autre école, l'école la plus chère, parce que, dans l'école de la commune, il y a tous ces nouveaux arrivants et mon fils prend du retard en néerlandais.

Certains comparent leur propre situation avec celle d'autres communautés étrangères en Belgique. Ainsi, les répondants italiens s'estiment favorisés par rapport aux communautés turques et marocaine :

LI : Entre guillemets, on est un peu sauvés, les Italiens, parce qu'on fait partie du Marché Commun.

FC : Franchement, les Italiens non. C'est le marché commun, la même religion... Mais je crois que c'est différent pour les Arabes. Je ne sais pas, je ne suis pas arabe, mais je crois que là, c'est parfois plus difficile. (...) Ce n'est pas la même religion, la même culture. Les Italiens non plus, mais cela ressemble plus.

MC : Des discriminations ! Pas du tout ! Les Italiens, ils n'ont pas de discriminations ! C'est pour les Turcs cela. J'ai des copains, c'est clair, ils m'ont déjà dit qu'ils ont des discriminations. Au travail surtout. On lit leur nom, on voit leur tronche, et hop, c'est à la poubelle.

Pour deux Turcs alévis⁷, les sunnites constituent un important groupe de référence :

DE : Parfois, on se pose des questions quand on est entre alévis, on se dit : 'Mais les sunnites, socio-économiquement, ils s'en sortent mieux.' Parce que souvent ceux qui ont des

commerces, des grands magasins, ce sont des Turcs religieux... (...) Il y en a un qui est plus pauvre, ils vont s'arranger à 3 ou 4 pour dire : 'Bon, on a 3 villas et toi tu n'en as pas, tu es religieux et sunnite, donc on va faire en sorte de te donner un petit coup de pouce. On sait que tu ne gagnes pas beaucoup tous les mois, mais tu auras ta villa comme nous puisque tu fais partie de la communauté sunnite, religieuse...' Je n'aime pas trop, mais cela doit quand même être bien un tout petit peu...

Nous terminerons cette section par deux autres exemples qui montrent comment des personnes 'pauvres' tentent de préserver leur dignité en s'opposant à d'autres pauvres qui, à leurs yeux, ne méritent pas – ou méritent moins qu'eux – de bénéficier d'une allocation sociale.

VA : Par exemple, je ne vais pas citer de noms, mais je connais beaucoup de gens, le père et la mère, qui travaillent tous les deux en noir et qui sont inscrits au chômage, soi-disant l'un habite ici et l'autre là, mais ils forment un couple sans que personne ne le sache, et ils touchent tous les deux le chômage et ils travaillent tous les deux en noir. Je n'ai rien contre les Turcs ou quoi, mais la plupart des Turcs et des Marocains roulent en Mercedes et ont une magnifique maison avec six ou sept chambres. Trois, quatre voitures et tout ça. Prenez une liste et regardez qui est vraiment dans le besoin, et pas : 'Celui-là a autant d'enfants, il en a besoin.' Regardez

(7) Les alévis constituent une minorité religieuse et culturelle en Turquie.

aussi leurs revenus et tout le reste, leurs dépenses, c'est ce que je ferais si j'étais ministre. Ou président, je ne sais même pas qui commande ici. Je ne crois pas que c'est le roi, car j'ai même écrit une lettre à la reine...

AS : La plupart des étrangers, je le reconnais, ils disent : 'Regarde, j'ai mon allocation de chômage, je reste chez moi.' Il y en a beaucoup comme ça. Mais moi, je ne suis pas comme ça, et mon mari non plus.

2.2.4.2. Les périodes de référence

Les gens n'évaluent pas seulement leur situation en la comparant à celle d'autres groupes, mais aussi en se référant à des périodes antérieures de leur existence. Malgré les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent, certains ont l'impression de mieux s'en sortir que dans un passé proche ou lointain.

LO : Ce que j'ai déjà vécu donc auparavant [...] c'était beaucoup plus dur... je dois dire : mon caractère s'est forgé en fait en ayant beaucoup de difficultés auparavant et en les dépassant donc [...] ce que j'ai eu là comme mauvaise période au mois de février c'est minime comparé à ce que j'ai eu auparavant... l'achat de la maison, [...] de mon mari, c'était beaucoup plus important avant...

AY (T) : Aujourd'hui, ça va mieux qu'avant, beaucoup beaucoup mieux. Ils ont encore des dettes, mais ils ont la possibilité de les rembourser. Là, ils n'avaient aucun moyen de rembourser.

SE (T) : Dans l'autre maison, il n'y

avait pas de cuisine, en fait, la cuisine était une annexe construite à l'arrière. Et quand il pleuvait très fort, il y avait de l'eau qui pénétrait. Il n'y avait qu'une toute petite fenêtre, ce qui fait que la cuisine était très sombre.

Au-dessus, ils avaient une chambre pour les enfants, sous le toit. Mais elle n'a jamais trouvé que c'était très sûr, elle ne se sentait pas bien et ils ont tous dormi ensemble dans une seule chambre. Elle a été très contente de pouvoir déménager ici.

Dans l'autre maison, à quatre dans la même chambre, il y avait souvent des disputes. Personne n'avait son coin à lui, ici c'est très bien pour ça. (...) Dans l'autre maison, c'était un poêle à charbon et un des garçons avait une bronchite, parfois il était un peu bleuâtre, donc ce n'était pas bien pour lui non plus et on n'avait jamais vraiment chaud.

Pour d'autres, par contre, les choses semblent aller moins bien qu'auparavant : l'économie ne tourne pas bien, tout est devenu plus cher, il y a moins de solidarité et plus de discriminations.

ES : À cette époque, au début des années 90, il y avait assez de travail, mais plus maintenant. Avec l'euro, le remplacement du franc par l'euro, c'est vraiment... foutu. Les gens ne peuvent plus supporter ça et vivre. La vie était moins chère avant, avec l'euro tout a augmenté.

FC : Cela devient dur maintenant. On le voit bien maintenant : la vie devient dure. Financièrement, cela devient dur pour tout le monde. Je ne

connais pas quelqu'un qui dit : 'Oh non, moi je n'ai pas de problèmes !'. Tout le monde a dur, tout le monde a des problèmes... Y'a que les riches qui n'ont pas de problèmes.

Cette spirale descendante ne se réduit certainement pas toujours à une diminution des moyens financiers. Elle peut aussi s'apparenter à une perte de tranquillité et d'harmonie. En émigrant en Belgique, cette répondante a perdu sa paix intérieure :

AY : L'époque où elle était la plus pauvre et où elle avait le moins (quand elle vivait encore en Turquie), cela a été l'époque la plus paisible et la plus harmonieuse. C'est dans cette situation pauvre qu'elle a connu le plus de paix. (...) C'est la seule chose, en fait, quand elle pense aux belles choses, elle pense à ça parce que toutes les autres choses, ou bien elle ne peut pas les faire parce que quelqu'un l'en empêche, ou bien elle n'a pas les moyens financiers pour le faire, donc elle est limitée pour tout. Le seul moment où elle a été vraiment contente et heureuse, c'est quand elle a été très pauvre. Alors, elle pouvait vraiment faire ce qu'elle voulait. Pour le reste, il y a toujours une limite.

Enfin, la situation financière de certains répondants n'a pas évolué et, parfois, elle a même empiré. S'ils ont malgré tout une autre perception de leur situation, c'est dû à une plus grande confiance en eux : ils croient davantage en leurs capacités à surmonter différents problèmes.

2.2.5. QU'ATTENDENT-ILS DE L'AVENIR ?

On a pu lire à plusieurs reprises, dans les sections consacrées à l'expérience des répondants sur le marché de l'emploi et de l'enseignement (voir partie 2 – 2.2.3.2 & 3), que ces deux domaines constituaient pour eux des préoccupations majeures. Beaucoup ont ainsi émis l'ambition de retrouver du travail. Nous allons à présent parler de ces rêves-là, entre autres. Mais avant toute chose, il importe de souligner que les rêves ne sont pas à la portée de tout le monde.

L'analyse des interviews a fait apparaître que plus quelqu'un se trouve dans une situation précaire, moins les perspectives d'avenir peuvent prendre de place dans son quotidien. Lorsque cette personne formule malgré tout un rêve, elle s'empresse de préciser qu'elle n'a aucun contrôle sur lui et qu'il est loin de la réalité de son existence.

AA (T) : Il ne sait pas pour l'avenir. Il n'a pas d'image claire.

ES (T) : Il dit, j'ai l'impression d'avoir une existence temporaire, si le CPAS dit demain : 'Tu n'as pas le droit à un revenu d'insertion', je me retrouve sans rien.

I : Il n'est donc pas possible de penser à plus tard ?

ES (T) : Non. Il reçoit simplement une aide du CPAS.

I : À quoi veut-il arriver d'ici cinq ans ?

AH (T) : Il peut difficilement répondre. Il dit que le seul qui sait où il sera dans cinq ans, c'est Dieu.

I : Donc, il a des projets, mais...

AH (T) : Pas de vision claire de l'avenir.

Il est frappant de voir que les conceptions de l'avenir restent vagues pour les autres répondants aussi. Mais plus les gens ont fait des choses dans leur vie, plus leurs projets sont concrets. Ainsi, ce sont ceux qui exercent un travail ou qui suivent une formation qui ont les rêves les plus tangibles. On dirait que pour beaucoup d'autres, l'avenir est situé beaucoup trop haut dans les nuages pour pouvoir jeter un pont jusqu'à lui. Ceci est peut-être dû à l'absence d'un « schéma de gratification différée » (ou « deferred gratification pattern » – Vranken & Henderickx, 2004 : 211). En effet, pour élaborer une stratégie permettant d'atteindre le but fixé, il faut être capable de (ou avoir appris à) renoncer aujourd'hui à certaines choses pour pouvoir obtenir davantage à plus long terme. Ainsi, faire des études à dix-huit ans (et renoncer à un salaire immédiat) est une stratégie importante pour pouvoir gagner plus d'argent plus tard. Ce « schéma de gratification différée » est considéré comme un important mécanisme expliquant le 'succès' de la classe moyenne. On constate qu'il fait souvent défaut dans les ménages pauvres, notamment parce qu'on a tendance à n'utiliser ce mécanisme que lorsqu'on voit qu'il fonctionne dans son entourage. Or, ceci n'est pas évident pour les classes sociales 'inférieures', à cause des expériences négatives qu'elles ont vécues antérieurement et/ou de l'absence de modèles positifs dans leurs groupes de référence.

La confiance dans la possibilité d'améliorer sa situation actuelle est minime, la distance entre aujourd'hui et demain est trop grande et on sait qu'on n'a pas les moyens pour réaliser son rêve. La solution ne pourrait venir que d'un 'deus ex machina'. C'est ainsi que deux personnes parlent de gagner au lotto pour pouvoir réaliser leur rêve, qui est de posséder leur propre maison. Une autre a écrit une lettre à la reine dans l'espoir d'obtenir plus rapidement un logement social. Les citations suivantes illustrent bien que les rêves sont vagues et confirment un constat fait dans de précédentes recherches : le fossé entre le rêve et l'action est plus grand pour ceux qui pensent que leur rêve est hors de portée que pour ceux qui disposent des moyens nécessaires.

I : Et comment voit-il l'avenir de ses enfants en Belgique ? Est-ce qu'il pense qu'ils auront plus de chances que lui ?

AD (T) : Aucune garantie, aucune confiance, aucune garantie.

I : Lui-même, que veut-il encore arriver à faire ?

AD (T) : Il veut simplement mener une vie normale, une maison, du travail, une bonne vie pour ses enfants.

I : Que voudrait-il arriver à faire d'ici cinq ans ?

SA : Il vit déjà depuis des années dans l'espoir que sa vie va changer.

I : Qu'est-ce qui est le plus important pour lui ?

T : Si ça va encore aussi mal pendant cinq ans, je ne pourrai plus le supporter.

Les rêves évoqués par les répondants peuvent être subdivisés en deux catégories : ceux qu'ils font pour eux-mêmes et ceux qu'ils font surtout pour leurs enfants.

2.2.5.1. Les rêves personnels

Certains espèrent pour eux-mêmes un travail, d'autres une formation, d'autres encore un logement à eux ou de meilleure qualité. Les répondants ont aussi exprimé pas mal de rêves touchant à la sphère familiale : se marier, avoir des enfants, voir ses enfants se marier. Plusieurs immigrés de la première génération aimeraient à l'avenir pouvoir séjourner alternativement quelques mois ici et quelques mois dans leur pays natal. Bien que beaucoup rêvent d'un emploi, seuls quelques-uns s'en font une image concrète.

I : FI, si je te demande ce que tu voudrais être dans cinq ans ?

FI : De préférence comptable, mais si ça ne va pas, de préférence ma propre affaire. Ou bien un cybercafé, mais alors seulement pour internet ou l'entretien des ordinateurs. Ça m'intéresse beaucoup.

I : Une première question : où est-ce que tu voudrais être arrivée dans cinq ans ?

SE (T) : J'espère que je pourrai faire un travail sain quelque part.

I : C'est ça, ton grand rêve ?

(T) : Oui. Ses enfants grandissent et elle veut que, le jour où ils se marieront, ils aient une bonne place, qu'ils soient heureux et qu'ils continuent à bien s'entendre.

Cette dernière répondante trouve que le travail est surtout important pour pouvoir réaliser d'autres rêves, comme de pouvoir payer une fête de mariage. C'est pourquoi les projets professionnels ne sont pas toujours très bien réfléchis : les répondants ne tiennent pas toujours compte des capacités individuelles et financières nécessaires pour lancer sa propre affaire, par exemple :

I : Tu as déjà pensé ouvrir un commerce ! Quoi ?

VP : Une sandwicherie où je vendrais aussi des pâtes.

I : C'est un projet comme cela ou tu y as sérieusement réfléchi.

VP : Ben, c'est parce que je ne trouve pas du travail autrement. Alors, je me dis...

Pour les mères isolées, l'éducation d'enfants en bas âge est un obstacle important qui entrave leurs projets d'emploi :

DU : Je veux du travail, mon enfant est encore trop petit, je veux faire de bonnes choses pour mes enfants, mais certaines choses sont trop difficiles pour moi.

CA (T) : Il y a encore des problèmes qui sont venus s'ajouter : sa fille a eu une petite, elle doit aller travailler, elle veut donner cette chance à sa fille, alors c'est elle qui garde la petite. Mais, maintenant, elle a peur aussi : si je dois aller travailler, je ne pourrai pas non plus, car que ferons-nous de la petite ? Donc, ça s'est encore compliqué.

En liaison étroite avec le désir de trouver du travail et dans l'optique d'une 'ascension sociale', plusieurs répondants ont exprimé le souhait de parfaire leur formation. Quatre d'entre eux suivaient une formation au moment de l'interview : une formation A1 en communication, une formation de puéricultrice, une formation générale A2 et un cours de néerlandais administratif au VDAB. Sept personnes ont fait part de leur intention d'entamer une formation à brève échéance : pour cinq d'entre elles, il s'agissait d'un projet assez concret, les deux autres ont seulement dit vouloir suivre 'une formation'. Nous constatons donc une fois de plus que, même si le 'rêve' est bel et bien présent, il y a peu de démarches ou de projets concrets pour le réaliser.

TB : Voilà, alors quand je l'ai inscrit pour son master, j'ai vu des bonhommes de 40 ans... et moi à chaque fois que je cherche du travail, on me demande au minimum un A2, j'ai fait les annonces Selor, on demande souvent des gradués, des universitaires, des gens qui ont un régendat... Je me suis dit : Pourquoi pas essayer de recommencer ? Peut-être pas l'université, mais au moins un A2 quoi ! On a été à Jonfosse, on était un peu tard. J'ai décidé de repousser ça cette année-ci au mois de septembre.

Un autre rêve important est celui de pouvoir posséder sa propre maison ou un logement social. En Flandre, au moins la moitié des personnes interviewées l'ont exprimé. En Wallonie, une

plus grande proportion de répondants étaient déjà propriétaires de leur logement, mais ceux qui ne sont pas dans ce cas caressent également ce rêve. En même temps, on observe aussi qu'un sentiment d'impuissance prédomine : les répondants savent que ce rêve a peu de chances de se réaliser.

CI (F) : Elle dit : 'Je veux que mon mari travaille et avoir une maison, c'est le plus important.'

CA (T) : Avant tout une maison, ils sont inscrits pour avoir une plus grande maison, vous voyez comme ils vivent ici et donc elle aimerait déménager, que sa fille soit mariée et soit heureuse, et qu'elle ait moins de problèmes avec sa fille cadette.

ME : Je suis inscrite pour avoir un logement social, ah oui. Acheter une maison, ça ne va pas, je ne peux pas rembourser, c'est terriblement cher. Je me suis inscrite dans deux ou trois sociétés de logement social, j'espère que je trouverai une maison et d'ici là peut-être que l'un ou l'autre sera déjà marié...

Les rêves touchant à la sphère familiale occupent aussi une grande place. Les parents veulent que leurs enfants se marient et qu'ils aient des enfants. Des personnes plus âgées expriment le souhait de pouvoir passer une partie de leurs vieux jours dans leur pays d'origine.

AE (T) : Il veut à nouveau se marier et recommencer une vie nouvelle. Il veut des enfants.

I : Qu'est-ce qu'elle voudrait avoir réa-

lisé d'ici cinq ans, comment se voit-elle ?

AY (T) : Elle aimerait que tous ses enfants soient mariés, qu'ils puissent vivre six mois ici et six mois en Turquie. Qu'ils puissent voyager sans problèmes. Et que tous ses problèmes soient résolus.

CE (parlant pour NE) : Non, l'important c'est peut être pas d'y retourner définitivement, mais d'y aller souvent. Par contre, y aller peut-être une fois par an, mais rester trois, quatre mois. C'est ça surtout. Au moins profiter du printemps et de l'été. Ça fait six mois... Ça, ce serait magnifique hein !

DO : J'aimerais bien rentrer plus souvent en Italie. Passer 3 mois là-bas, 3 mois ici.

2.2.5.2. Les rêves pour les enfants

GU (T) : 'Mes enfants, l'avenir de mes petits-enfants.' Elle veut un bon avenir pour ses petits-enfants, dit-elle. 'Je n'ai plus de rêves, je n'attends plus rien dans ce monde', dit-elle.

Autant les rêves que l'on fait pour soi-même sont modestes, autant ceux que l'on fait pour ses enfants sont ambitieux. L'ascension sociale des enfants est un objectif extrêmement important pour les répondants, qui attachent beaucoup de valeur à la scolarité de leurs enfants. En effet, l'expérience leur a appris ce qu'il en coûtait d'être peu scolarisé. C'est à leurs yeux l'un des principaux facteurs de leur chômage récurrent (voir aussi partie 2 – 2.2.3.3.). Plusieurs répondants insistent sur le fait qu'ils veulent 'plus' et 'autre chose' pour

leurs enfants que pour eux-mêmes :

MC : Mes parents n'ont pas su étudier du tout. D'ailleurs, ils ont fait simplement l'école primaire. Ma génération à moi, je suis arrivé jusqu'au stade rénové. Alors, j'aimerais mieux que mes enfants puissent aller jusqu'au bout. Et je veux bien faire tout l'impossible qui est en mon pouvoir que je puisse faire pour eux, pour qu'ils puissent finir.

VA : L'école, c'est important. Je donne tout à fait raison à ma mère. Avant, quand elle me disait : 'Si je pourrais choisir, je retournerais à l'école, je n'arrêtera pas l'école', je lui disais : 'Tu es folle ? Arrêter l'école, c'est ma vie !' Et aujourd'hui, je ne sais pas combien je donnerais, alors que je ne vais plus à l'école, ou alors à temps partiel, mais je n'appelle pas ça l'école. Alors je pense : 'Si j'avais écouté ma mère...'. Et quand je regarde le petit, je pense parfois : n'essaie pas de faire la même chose que moi, sinon je te flanque une raclée...

DU : Oui, avec mes enfants je veux... Regarde, j'ai fait une formation en habillement et je ne peux pas trouver de travail. Seulement du nettoyage, peut-être. Pour mes enfants, je veux des diplômes élevés. Pour plus tard, c'est important.

I : Et qu'est-ce que tu espères que ton fils fera en Belgique ?

AY : J'aimerais bien qu'il étudie, allez, qu'il fasse de bonnes études. Qu'il ait un bon diplôme et une bonne place, je ne demande pas plus.

MM : Oui, c'est important, oui. C'est difficile, si tu n'as pas un diplôme,

tu n'as rien, tu n'as rien du tout. Je ne veux pas que mes enfants ont la même chose que son père, travailler dans la mine [...] Je veux bien que mes enfants ils ont un bel avenir.

Ils sont convaincus que les études constituent le ticket par excellence qui permet la mobilité socioprofessionnelle. Deux métiers reviennent fréquemment dans les rêves des parents pour leurs enfants : médecin ou avocat.

DO : Qu'ils trouvent un bon travail, sûr. Pour les petits, je dirais qu'ils doivent faire des grandes études, aller dans les grandes écoles parce que, regardez mes fils, sans étude... Non, maintenant, je dis qu'il faut faire l'université : faire médecin. Docteur, c'est bien, il y a toujours du travail, il y a toujours des malades. C'est important les études.

Deux personnes ont aussi exprimé le vœu que leurs enfants défendent plus tard les intérêts de leur communauté au niveau politique. Leur fils ou leur fille deviendrait ainsi un pont jeté entre leur propre communauté et la société d'accueil, dans l'espoir d'un avenir meilleur :

TB : Mais moi j'aimerais que mon fils... que mon fils devienne un député, il pourrait fortement aider la communauté turque, il pourrait aider le dialogue entre la Turquie et la Belgique, comme Emir Kir, là, le ministre...

La plupart des répondants se montrent très positifs quant aux perspectives d'avenir de leurs enfants. Même s'ils

ont eux-mêmes connu beaucoup de difficultés et s'ils savent qu'ils se trouvent socio-économiquement marginalisés, ils ne semblent pas (vouloir) voir de grands obstacles à la carrière et au développement personnel de leurs enfants. Ceux qui se trouvent plus haut qu'eux sur l'échelle constituent manifestement un groupe de référence normatif, lorsque « le comportement personnel s'inspire des valeurs et des normes en vigueur dans un autre groupe que celui dont on fait partie » (Vranken & Henderickx, 2004 : 177). Les répondants ne prévoient pas d'ascension sociale pour eux-mêmes, mais ils ont cette ambition pour leurs enfants. La grande importance qu'ils attachent à l'enseignement est dès lors un exemple de « socialisation anticipée » : les valeurs de ceux qui se trouvent au-dessus d'eux sur l'échelle sociale sont déjà assimilées dans l'attente d'une ascension. Cependant, deux questions se posent. D'un côté, Vranken & Henderickx (2004 : 178) affirment que « la socialisation ne profite à l'individu que lorsqu'elle se produit dans une structure relativement ouverte, avec des possibilités suffisantes de mobilité ». On peut se demander si, dans le climat social actuel, les personnes d'origine étrangère et leurs descendants se voient réellement offrir ces possibilités de mobilité. D'autre part, les répondants sous-estiment le capital de moyens qui est nécessaire pour réaliser cette mobilité. Les analyses du manque de capital culturel et social de nos répondants plaident certainement pour que davantage d'efforts soient entrepris dans ce domaine (voir partie 2 – 2.2.7.5 & 6.).

2.2.6. STRATÉGIES DE SURVIE

Le principal dénominateur commun des personnes rencontrées, outre leur origine étrangère, est leurs faibles revenus qui trop souvent ne leur permettent pas de finir les mois de manière sereine. Ces personnes, qui ont parfois perdu toute confiance en l'avenir (voir 2.2.5.), ne restent toutefois pas (totalement) passives face aux contraintes de la pauvreté auxquelles elles sont quotidiennement confrontées et ont souvent développé des stratégies de survie particulières. Par « stratégies de survie », il faut entendre « all the strategically selected acts that individuals and households in a poor socioeconomic position use to restrict their expenses or earn some extra income to enable them to pay for the basic necessities (food, clothing, shelter) and not fall to far below their's society's level of welfare » (Snel & Staring, 2001 : 11)

Il ne s'agit toutefois pas dans ce point de dresser une liste exhaustive des diverses pratiques mises en œuvre par les personnes rencontrées pour améliorer leur quotidien, mais de mettre en évidence les pratiques les plus récurrentes et, pour certaines d'entre elles, plus spécifiquement employées par les personnes d'origine étrangère. Il s'agira également de mettre en évidence les principales caractéristiques de ces stratégies de survie et de dresser une 'carte' de l'aide disponible. Pour aider à l'analyse, la classification élaborée par Mingione (1987) et reprise par Snel et Staring (2001) a été utilisée. Ces auteurs opèrent une

distinction entre les stratégies de survie basées sur l'usage le plus efficient des ressources propres des personnes et de leur ménage et les stratégies de survie basées sur une mobilisation des ressources externes fournies tant par la famille, la communauté ou encore l'État. À cette distinction s'ajoute une différenciation entre ressources monétaires et non-monétaires.

Sur cette base, quatre types de stratégies de survie ont pu être mises en évidence : la limitation maximale de toute dépense, l'usage le plus efficient des ressources propres et de celles offertes par le(s) réseau(x), l'intégration de tous les membres du ménage dans l'économie formelle ou informelle et, enfin, la recherche de soutiens auprès de différents acteurs extérieurs.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, deux remarques doivent être formulées. Premièrement, les différentes stratégies de survie explicitées dans ce point ne sont pas toutes mises en œuvre par chaque personne rencontrée. Elles sont en outre appliquées avec plus ou moins de succès par les répondants. En effet, si quelques-uns ont développé un savoir-faire certain pour pallier journalièrement à leur situation socio-économique problématique, d'autres, et généralement les plus pauvres d'entre eux, ne témoignent pas de la même efficience dans leurs stratégies de survie quotidiennes et restent relativement démunis face à l'adversité.

Il reste à souligner que si le terme 'stratégie' sous-entend une manœuvre consciente des intéressés pour parvenir à un but préalablement déterminé,

lors des entretiens, celles-ci n'étaient souvent pas perçues comme telles par les personnes concernées.

2.2.6.1 Mieux gérer son argent et limiter ses dépenses

Le premier type de stratégie se rapporte à la manière dont les personnes gèrent les revenus dont elles disposent, soit en limitant leur consommation, soit en achetant à moindre coût, soit en planifiant les dépenses et flux financiers.

Amenées à parler de la manière dont elles géraient leurs maigres revenus, plusieurs personnes rencontrées ont mis en évidence le fait qu'elles étaient très attentives à mettre, lorsque cela leur était possible, un peu d'argent de côté afin de pouvoir pallier aux dépenses exceptionnelles en temps voulu : assurances, voyages scolaires, etc. La vie constitue dès lors pour elles une économie constante.

MS : Écoutez, moi je vais vous dire une chose : durant toute mon enfance, je n'ai jamais été un garçon dépensier. Même quand j'allais à l'école, à l'âge de douze - quinze ans, mon père, il me donnait de l'argent de poche – ce n'était pas grand-chose, c'était vingt francs belges, ce n'était pas grand-chose – mais je mettais tout le temps dans ma poche... Même cent francs belges, à ce moment-là, je les gardais pendant une semaine, deux semaines, dans ma poche, sans pouvoir les utiliser. Et des fois, il arrivait que mon père avait besoin d'argent de poche pour mettre de l'essence ou

quoi que ce soit, je les sortais de ma poche... C'était comme cela. Et je n'ai jamais perdu cette habitude-là.

I : Donc, vous avez tendance à mettre de côté...

MS : Oui. Je ne suis pas un garçon dépensier, je ne gaspille pas pour quelque chose qui n'en vaut pas la peine. La seule chose que je gaspillerais, c'est dans le domaine des enfants.

L'épargne ne se limite pas à mettre de l'argent de côté pour les coups durs, mais elle consiste également à dépenser le moins d'argent possible dans les achats de première nécessité tout comme dans les dépenses exceptionnelles. Ainsi, plusieurs personnes ont insisté sur le fait qu'elles achetaient le plus souvent leurs vêtements en seconde main, qu'elles faisaient attention à ne jamais rien gaspiller et qu'elles achetaient quasi systématiquement les produits les moins chers.

LO : Quand ils [les enfants] ont réellement besoin de chaussures, on fait un effort, on va chercher des chaussures, on essaye de trouver des bons magasins pas trop chers. J'ai trouvé mes trucs et astuces. J'habille mes enfants chez Duck qui est très connu à Bruxelles. Ce sont les meilleures marques, Avenue Louise, à des prix démocratiques, donc c'est-à-dire entre cinq et dix euros la caisse de vêtements.

Pour épargner, les répondants ne craignent pas de faire plusieurs magasins

pour comparer les différents prix, et donc d'y consacrer un temps certain. Des personnes résidant dans le Limbourg n'hésitent pas quant à elles à se rendre en Allemagne où elles savent pouvoir acquérir certains produits à moindre coût.

CA (T): Elle (la voisine) a une voiture, on peut parfois aller en Allemagne parce que tout y est moins cher : les pampers, la nourriture pour la petite. Et elle y va aussi pour faire des courses quand ça va, quand elle a de l'argent, bien sûr.

I : C'est vrai que c'est moins cher en Allemagne ?

VA : Oui. Les pampers, par exemple, coûtent 28 € ici et seulement 19 € là-bas. »

Il s'agit aussi souvent de faire des choix quant aux premières nécessités à acquérir et de postposer d'autres achats, parfois aussi nécessaires, au mois suivant afin de ne pas contracter des dettes. Cette épargne peut ainsi concerner les soins de santé.

LO : Par exemple, la machine à laver est tombée en panne ce mois-ci. Avec l'argent qui était destiné aux lunettes de ma fille, malheureusement, j'ai dû payer une nouvelle machine à laver. Les lunettes de Barbara [sa fille], cela sera pour début mars. Pour lundi probablement.

EK (T) : Depuis son opération, il a besoin d'un lit d'hôpital pour arriver à se mettre assis. Pour ma mère, c'est très dur de l'aider. Mais cela

coûte cher... Cela fait près de six ans maintenant qu'on voudrait l'acheter. (...) C'est la dame de la Croix jaune et blanche qui l'aide la plupart du temps et nous [ses enfants] quand on est là.

Pour justifier cette épargne, certains disent qu'ils n'ont pas de grands besoins et que ces économies ne les affectent donc pas trop durement.

I : Comment essaies-tu de nouer malgré tout les deux bouts ?

CA (T) : Les priorités sont les paiements. Ils veulent absolument les faire en premier lieu parce qu'ils ne veulent pas avoir de problèmes avec la société : ce qui est dû, est dû. Et la petite, bien sûr. Il faut aussi lui donner ce dont elle a besoin. Pour le reste, pour nous trois, quand on ne peut pas manger, on doit se contenter d'un peu moins, un peu de pommes de terre, un peu de pâtes... Ça nous suffit, ce n'est pas un problème pour nous. Nous devons être créatifs.

Pour d'autres, et en particulier pour les deuxièmes et troisièmes générations rencontrées, le fait de devoir toujours faire attention à la moindre dépense, même si cela est considéré comme nécessaire, peut être parfois très mal vécu.

MC : Il faut toujours faire attention à tout, ce n'est pas une vie !

Ici encore, l'importance des cadres de référence peut fournir une explication

de cette différence entre générations. En effet, si les plus jeunes ressentent durement l'écart avec le 'standard de vie belge' malgré leurs privations, les plus âgés ont une moins mauvaise estimation de leur niveau de vie en référence avec leur pays d'origine.

Une autre stratégie souvent employée par les personnes rencontrées consiste à postposer le paiement de certaines factures à un moment où leur situation financière leur sera plus favorable.

EK (T) : Ben... Comme je vous l'ai dit, si ça ne va pas, on essaye de diviser en cinq si pas en dix, d'après le montant qu'on sait verser, en plusieurs mensualités. On l'a fait quand on est sorti de l'hôpital. On est quand même resté là 3 mois dans un autre hôpital et puis 2 dans un autre. Vous voyez, 5-6 mois d'hôpital !

VA : Et pour y arriver vraiment, il y a par exemple une facture qui a été envoyée aujourd'hui et qui doit être payée pour la fin mai, on la reporte un peu, ce qu'on peut reporter, on le fait. Pour le reste, on doit payer à temps ce qui doit être payé. De temps en temps, on n'y arrive pas, mais alors on a encore souvent un délai de dix jours pour payer, donc c'est quelque chose qui arrive encore assez souvent.

SA (T) : Il essaie de s'en sortir, de bien gérer et tout ça, mais il n'y arrive pas vraiment.

I : Est-ce qu'il doit parfois reporter des paiements ?

T : Oui, il essaie parfois de changer la date sur des factures.

La cohabitation constitue également une pratique d'épargne importante pour certaines des personnes rencontrées. Ainsi, cinq répondants vivent aujourd'hui chez leurs parents ou chez leurs enfants majeurs. Si cette cohabitation a parfois été motivée au départ par une autre raison, et notamment un divorce ou une séparation, les économies réalisées de ce fait ont été plusieurs fois mises en évidence.

Fille de RC : Ma mère, c'est juste ce qu'elle dit, c'est quand je me suis séparée de [X] que je suis revenue ici. Mais, il faut bien l'avouer, c'est mieux pour elle et pour moi, cela coûte moins cher comme cela.

RC : Bien moins cher, économie !

Outre le sentiment de frustration qu'elles semblent occasionner chez certaines personnes qui, malgré tous leurs efforts et les privations qu'elles endurent, ont conscience d'avoir toujours un niveau de vie peu élevé au regard de la moyenne, de telles restrictions ne sont même pas possibles pour les personnes les plus démunies. RM résume le sentiment de ceux-ci :

RM : Des économies ! Et dans quoi ? Je ne peux rien économiser, rien du tout. On achète déjà tout le moins cher et on se prive sur tout !

2.2.6.2. Usage intensif de ses propres ressources et établissement de relations de réciprocités à l'intérieur du réseau social

Le deuxième type de stratégie se rapporte à l'usage le plus efficient et

le plus intensif des différentes ressources dont les personnes d'origine étrangère vivant dans la pauvreté disposent, que ce soit au niveau du savoir-faire des différents membres du ménage, des biens matériels qu'ils possèdent qu'au niveau de leur cercle de connaissances.

Souvent, les répondants ont insisté sur le fait qu'ils essayaient, dans la mesure du possible, de tout faire eux-mêmes : le rapiéçage des vêtements, la préparation des repas ou encore les petits travaux dans la maison sont ainsi généralement totalement assumés par les membres du ménage.

Toutefois, il arrive également à certains d'entre eux de faire appel à des membres de leur famille ou à des amis pour divers services. Ces répondants tentent alors de mettre à profit les ressources qu'ils peuvent puiser dans leur réseau social (parents, amis, voisins, compatriotes). Ainsi, en cas de travaux plus importants dans leur logement, par exemple, quelques-uns ont dit pouvoir compter sur l'assistance de leurs proches. Dans la mesure du possible, ils déclarent éviter de recourir à des entreprises considérées comme très onéreuses.

TB: S'il faut déménager, faire les fondations d'une maison, une charpente... on s'y met tous ensemble. Pas besoin d'appeler une entreprise ! Tous les gars du quartier, les copains, ils viennent tous prêter un coup de main. Et ils savent que je ferai la même chose pour eux !

Plusieurs personnes rencontrées disent ainsi profiter d'une aide matérielle souvent offerte par leurs parents, enfants ou, dans certains cas, par leurs connaissances. Cette aide recouvre généralement les prestations se rapportant au soutien domestique comme le partage de repas ou la garde d'enfants. Cela peut aussi concerner le don d'objets ou de matériel par une personne qui n'en a plus l'usage.

DU : J'ai une copine, tous les habits [pour les enfants], c'est elle qui me les donne.

Tandis que certaines des personnes rencontrées ont témoigné de leur répugnance à accepter une assistance financière de leurs proches, cette espèce d'aide 'en nature' est généralement très bien considérée.

LO : Je peux demander aux parents, mais ils n'ont pas beaucoup d'argent non plus. Non, je ne leur demanderai pas ! Tu vois, pour l'instant, ils savent que je n'ai pas toujours facile, alors ma mère m'invite tous les jours à manger et c'est clair que c'est moins cher pour moi. Cela, pour moi, c'est OK. Mais demander de l'argent à mes parents... Pour dépanner, une petite somme quelques jours, en attendant le chômage, oui, peut-être... Je n'aimerais pas, mais s'il y avait vraiment quelque chose d'important... Sinon, non !

Une pratique également très ré-

pandue consiste en l'échange de biens ou de services en fonction des possessions ou des capacités des demandeurs/bénéficiaires. Le troc devient alors une pratique très importante et très bien considérée par les répondants, car relativement valorisante dans la mesure où la personne, si elle est bénéficiaire, est également pourvoyeuse de biens et/ou de services.

RM : Avec ma sœur, on s'échange les affaires des petits. Quand X [l'aîné] est né, elle m'a donné le lit, l'appareil pour les bibis, les petites blouses... Puis quand c'est elle qui a eu un garçon, parce que le premier c'était une fille, moi je lui ai donné les pantalons et tout cela. Des enfants, petits comme cela, cela ne bouge pas, mais cela coûte cher, alors...

Pour améliorer leur quotidien, quelques personnes ont également fait état de partage d'informations relatives aux différentes aides disponibles au sein d'associations ou de lieux qu'elles fréquentaient (formations, mosquées, etc.). Ce partage d'informations se fait souvent au niveau de la communauté ethnique, mais aussi entre personnes connaissant les mêmes difficultés. Il s'agit dès lors d'échanger, ou en tout cas de bénéficier de l'expérience d'une personne dont on reconnaît certaines connaissances ou un savoir-faire dans une matière déterminée.

LO : On apprend entre nous, pa-

rents, quelques lois : 'Tu sais, la loi elle dit cela...'

EK (T) : On s'entraide beaucoup ici entre Marocains. Si, par exemple, il y a quelqu'un qui a un problème et bien, si toi tu l'as déjà eu, tu vas lui expliquer ce que toi tu as fait comme démarche.

La plupart des répondants sont très démunis par rapport à l'offre de services existante (voir 2.2.7.5). A contrario, certains autres ont déclaré savoir à qui s'adresser pour trouver telle information sur tel sujet. Cette connaissance découle généralement de la résolution antérieure de problèmes relativement similaires. Quelques personnes ont par ailleurs fait état de relations privilégiées qu'elles avaient nouées avec des intervenants sociaux, comme l'assistante sociale en charge de leur dossier au CPAS par exemple.

Leur origine et leur inscription dans un quartier constituent pour certains répondants un atout dont ils savent tirer un maximum d'avantages. Ainsi, plusieurs personnes rencontrées, et plus spécifiquement celles d'origine marocaine ou turque, disent fréquenter prioritairement des magasins de leur quartier tenus par des personnes de la même origine qu'elles. Outre le fait d'y trouver des produits convenant à leurs habitudes alimentaires et bon marché, elles savent qu'elles pourront, en cas de difficultés financières, y contracter des dettes qu'elles s'empresseront de rembourser dès que leur situation financière le leur permettra.

AY (T) : La femme du patron, elle avait beaucoup confiance en lui [son mari], quand il avait besoin d'argent, elle lui en donnait toujours, elle savait qu'elle récupérerait son argent.

I : Rembourser à qui ? Comment a-t-il pu survivre durant ces six mois ?

AY (T) : Tous des gens de son village, un peu d'ici, un peu de là. Mais dès qu'ils ont de nouveau eu de l'argent, ils ont tout remboursé et aujourd'hui, heureusement le fils aîné a commencé à travailler, il travaille maintenant pour aider à rembourser les dettes des parents.

AA (T) : Il connaît beaucoup de magasins ici dans le quartier, surtout des magasins marocains, et il prend toujours et il rembourse toujours par petits bouts. Toujours endetté. Au près du boulanger marocain, du magasin marocain de légumes, et ainsi de suite.

Ces façons de tirer un maximum de profit de leurs ressources propres et de celles offertes par leur réseau sont donc généralement très bien assumées par les répondants.

2.2.6.3. Intégration de tous les membres du ménage dans l'économie formelle (si possible) ou informelle

Lors des entretiens, les répondants ont souvent livré, à mi-mots, leur conception de la famille. Invitées à parler de leurs objectifs professionnels et de la situation de leur époux(se), plusieurs personnes ont au détour exprimé un modèle de

répartition des tâches au sein du couple proche de celui explicité par Parsons (1955) au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : l'homme se doit d'assurer la subsistance de la famille tandis que la femme se consacre aux tâches domestiques ainsi qu'à l'éducation et l'entretien des enfants. Dans notre société, ce modèle a fortement évolué, et ce sous l'influence de la modernisation (instruction des femmes, reconnaissance de leurs droits politiques, etc.). Ainsi, on assiste aujourd'hui à une plus grande indifférenciation des sexes au sein du ménage. Il semble toutefois que la plupart des personnes rencontrées, et plus particulièrement les personnes vivant en couple, hommes et femmes confondus, restent fortement influencées par ce modèle traditionnel.

BB : Je vais te dire, le rôle de la femme, c'est d'éduquer comme il faut les enfants. C'est notre travail.

Malgré tout, dans plusieurs ménages, la femme est aujourd'hui à la recherche d'un emploi. C'est notamment le cas de RM dont la volonté de trouver du travail est uniquement dictée par les graves problèmes financiers auxquels son couple est confronté.

I : Et vous cherchez du travail dans quel domaine ?

RM : Je ne sais pas vraiment, partout. Je n'ai pas de diplôme moi. Enfin, un petit.

I : Vous n'avez pas d'idée de ce que vous aimeriez faire comme

travail ?

RM : Tu sais, je ne voulais pas travailler, mais garder les petits, à la maison. Et mon mari aussi il voulait, mais ce n'est pas possible. Il faut que je trouve du travail !

Si les répondants ont insisté sur le fait que l'éducation et le bien-être de leur(s) enfant(s) constituaient leur principale priorité (voir 2.2.5.2.), ces derniers semblent par ailleurs souvent solidaires par rapport aux difficultés rencontrées par leurs parents.

MS : Parce que mon père était au chômage à ce moment-là. Trois enfants à éduquer, moi l'aîné, plus mes deux sœurs, tous les trois... Moi, je faisais des études quand même assez poussées [MS avait commencé un graduat à l'époque], la deuxième elle a fait des études de coiffure ; la troisième, elle a déjà fait pas mal d'études aussi [enseignement supérieur technique]. Malheureusement, avec un seul chômage... Moi, ce que je faisais après mes études, c'était des distributions de journaux.

Certains répondants ont par ailleurs avoué que leurs enfants, par leur(s) activité(s) économique(s), contribuaient à la survie du ménage.

SE (T) : Le fils travaille aussi. Son fils aîné, qui travaille maintenant, gagne environ 80 à 120 € par week-end, il lui donne 70 € et il utilise le reste pour lui. Elle dit qu'en fait c'est grâce à son fils qu'ils ont

pu aller en vacances cet été : en mettant un peu d'argent de côté, ils ont pu aller en Turquie.

Le(s) salaire(s) ou le(s) revenu(s) de remplacement perçu(s) ne permettant pas toujours de subvenir à tous les besoins de la famille, le travail non déclaré est, ou a été, également une source financière importante pour plusieurs répondants. Pour survivre et tenter de redresser leur situation économique, certains ont en effet avoué accumuler les petits travaux, réguliers ou occasionnels, pour arrondir leurs fins de mois : réparations de différentes sortes de matériel, nettoyages, distribution de journaux et de toutes-boîtes, ventes sur brocante, travaux de couture, cueillette en saison, etc.

FI : Pour les amis, je le fais gratuitement, pour les étrangers, allez, je vais dire pour les gens que je ne connais pas, c'est 25 €. Et la première fois, c'est toujours gratuit [à propos de réparations de PC].

ME : Ma sœur aînée connaissait une dame belge qui cherchait quelqu'un pour faire le nettoyage tous les deux jours. J'y suis allée et j'ai continué à faire le nettoyage...

I : Au noir ?

ME : Oui, en noir, mon fils était malade. Après ces sept années, j'ai donc fait le nettoyage pendant neuf ans chez cette dame. En noir.

Pour trois personnes, le travail au noir a constitué le seul revenu pendant plusieurs mois (CE), voire plu-

sieurs années (AD et ES).

CE : Donc, j'ai quitté l'école au mois de juin, et j'ai travaillé tout de suite au noir pendant...

DE : Trois ans.

CE : Même plus... Trois ans dans le restaurant... Donc, j'ai travaillé au noir pendant un peu moins de quatre ans parce que déjà pendant les neuf premiers mois, il y avait un stage d'attente. Donc, je me suis retrouvé vraiment sans rien...

DE : Et, en plus, on était fiancé, on partait en Turquie pour le mariage...

CE : Je me sentais impuissant face à mes nouvelles responsabilités parce que j'étais marié ; donc, je voulais vraiment construire quelque chose et là c'est... J'étais dans l'angoisse. C'est ce qui m'a poussé à travailler pendant quatre ans dans le noir. Et pendant... C'est durant ces années que j'ai postulé partout : j'ai postulé aussi à la police, à la SNCB, à la poste et aux transports en commun.

Comme dans le cas de CE qui a travaillé dans un restaurant turc, quelques répondants ont été employés dans des entreprises dites 'ethniques' : restaurants, magasins d'alimentation, garages, etc. Dans tous les cas, ils connaissaient leurs futurs employeurs avant de travailler pour eux, soit parce qu'ils faisaient partie de leur famille, soit parce qu'ils habitaient leur quartier, soit parce qu'ils avaient des connaissances communes.

Enfin, avant de conclure, il est important de souligner que le travail au noir, s'il est répréhensible d'un point de vue légal, ce dont semblaient avoir conscience les personnes concernées, constitue malgré tout une activité valorisante à leurs yeux. En effet, s'ils ont souvent rechigné dans un premier temps à aborder ce sujet, une fois mis en confiance, ils paraissent souvent très fiers de mettre en évidence leurs capacités, leur débrouillardise et leur courage.

TB : Après l'accident de travail, mes traites continuaient. Je ne peux pas, je ne voulais pas qu'on me mette le cachet, qu'on me dise : 'Monsieur, c'est un mauvais payeur !'. J'ai payé tous mes fournisseurs, je ne dois rien à personne ! Là-dessus, j'avais une minerve, je réparais des voitures dans la cour. Vous comprenez ce que je veux dire ?

Ainsi, à travers l'économie informelle, c'est tout un spectre d'activités qui procurent, en plus des ressources matérielles, une certaine reconnaissance et une dignité que l'économie formelle avec sa logique économique pure n'apporte pas aux exclus (Crétiéneau, 2005 : 6).

2.2.6.4. Recherche d'un soutien financier externe

La grande majorité des personnes rencontrées bénéficie d'un revenu de remplacement, que ce soit une allocation de chômage, de pension, d'invalidité ou le revenu minimum

d'intégration. Au fil des ans, de leur propre fait ou grâce aux conseils d'assistants sociaux ou de connaissances, certains répondants ont appris où s'adresser et à quoi ils ont droit.

Quelques personnes ont par ailleurs déclaré 'détourner' certaines lois afin de percevoir des sommes plus importantes. Ainsi, un répondant a déclaré avoir une adresse fictive dans l'unique but de bénéficier d'une allocation de chômage en tant qu'isolé, ce qu'il ne percevrait pas s'il était domicilié là où il habite réellement, c'est-à-dire au même domicile que ses parents. Une femme a par ailleurs déclaré avoir son enfant à sa charge pour toucher plus d'allocations familiales, conseil qui lui aurait été donné par une employée du FOREM.

LI : C'est parce que maintenant je suis au chômage. Il est à ma charge parce que sinon c'est cent euros. Donc, il est à ma charge, c'est deux cents euros.

I : Comment cela se fait-il qu'il soit à votre charge et pas à celle de votre mari ?

LI : Parce que les allocations m'ont conseillé pour quelqu'un qui a un petit revenu... C'est mieux pour les petits revenus parce qu'on vous donne plus.

MS : En fait, à l'heure actuelle, j'ai mon adresse à l'endroit où j'avais mon commerce... J'ai toujours gardé mon adresse là-bas pour ne pas perdre mon droit au chômage parce que sinon, si je m'installe avec mon père à mon adresse, lui

il est près de sa pension, il va avoir des problèmes pour sa pension. Alors comme je n'ai pas de maison, je reste chez lui en tant que... j'héberge toute la famille.

Dans le but de se garantir l'accès aux droits, quelques personnes semblent avoir développé une stratégie particulière. En effet, la majorité des personnes d'origine turque (treize personnes, plus une qui a la nationalité française) ou marocaine (neuf individus) de l'échantillon a acquis la nationalité belge ou a introduit une demande en ce sens (trois Turcs et trois Marocains). Dans plusieurs cas, les répondants ont dit avoir fait ce choix en raison de leur attachement à la Belgique, parce qu'ils s'y sentaient réellement chez eux, comme l'atteste le témoignage ci-dessous.

RM : Je suis née ici. J'ai tout fait ici : mon mariage, mes enfants... Je suis plus Belge de toute façon !

Toutefois, sans aucunement préjuger de l'attachement à un pays, il semble que, pour plusieurs répondants, la volonté d'acquérir la nationalité belge a également été motivée par des raisons instrumentales. Entre les mots, il s'agit donc également par ce biais d'accéder pleinement aux droits et à la citoyenneté belge.

I : Et votre père est naturalisé ?
EK : Tous les deux [EK et sa femme]. Mon père, lui, depuis qu'il est tombé malade. Pour accélérer les papiers, on nous a dit qu'il fal-

lait absolument, pas absolument, mais pour que cela aille plus vite, que c'était préférable qu'ils soient de nationalité belge et bon, nous autres, puisqu'il fallait faire ses papiers ici et là...

I : Et pourquoi avez-vous demandé à être naturalisé ? C'était important pour vous d'être Belge ?

TB : Moi j'aime bien cela. Parce que coutumes, social, tout ça. J'aime bien cela. Pour la santé aussi. Tout pour moi : chômage, mutuelle, tout cela. Les droits. La santé pour être hospitalisé... Tout cela, c'est bien maintenant.

A contrario, les Italiens, au sein de l'échantillon, ont préféré garder leur nationalité d'origine (seulement deux personnes ont opté pour la nationalité belge). On peut supposer que, même s'ils témoignent du même attachement tant à la Belgique qu'à leur pays d'origine, la naturalisation ne revêt pas pour eux la même signification, et par extension la même importance. En effet, depuis l'adoption du règlement (CEE) 1612/68 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté, l'égalité de traitement entre ressortissants européens dans les différents États membres n'a fait que se renforcer. Ainsi, les ressortissants des pays membres de l'Union européenne jouissent des mêmes droits que les nationaux des pays membres dans lesquels ils auraient décidé de résider.

LI : Je vais vous dire honnête-

ment : je suis allée récemment à la commune. On a pensé – moi et mon mari d'ailleurs – à changer la nationalité italienne pour devenir Belges. Puis mon mari s'est dit : 'Écoute, moi, en fin de compte, je n'en ai pas besoin.' Parce qu'il travaille chez VW. Il travaillait. Malheureusement, c'est terminé. Et lui s'est dit : 'Moi, à la rigueur, je n'ai pas besoin parce que, en tant qu'ouvrier, on ne demande pas la nationalité belge.' En général, on la demande dans les bureaux, à la communauté européenne, dans les grandes sociétés.' (...) Puis on s'est dit : 'De toute façon, on fait partie du marché commun, de la CEE !'

Après avoir explicité leurs trucs et astuces, les répondants ont souvent ressenti la nécessité de se justifier, même s'ils considèrent généralement que ce sont des droits qui leur sont acquis. Les justifications avancées pour les légitimer sont diverses et dépendent en grande partie des motifs ouvrant l'accès à ces droits. Ainsi, les personnes ayant exercé pendant un certain temps un emploi et recevant, soit une allocation de chômage, soit une pension, font valoir avant toute autre chose le fait qu'elles ont donné à la Belgique et à son économie une grande partie de leur force. De même, trois personnes émargent aujourd'hui à un organisme de mutuelle en raison d'un accident de travail relativement grave et ayant laissé de lourdes séquelles. Ici aussi, l'argument avancé

pour justifier le revenu de remplacement est le fait d'avoir travaillé plusieurs années en Belgique et d'y avoir en outre laissé leur santé.

À quelques reprises durant les entretiens, certaines personnes ont fait mention d'aides financières qui leur étaient, ou avaient été, apportées pour les aider à boucler leurs fins de mois difficiles par des membres de leur famille - et en particulier leurs parents ou leurs enfants - ou des amis. Il s'agit généralement d'une somme relativement modique, mais qui peut être récurrente. Comme le souligne VP, à moins d'une plus grande somme accordée pour un achat exceptionnel, il s'agit généralement d'un don.

VP : Un petit billet par-ci, par-là. Pas beaucoup, mais parents ne sont pas riches, mais ils savent que j'ai difficile.

I : Et vous devez les rembourser ? Vous tenez des comptes ?

VP : Oh non, c'est comme cela, un peu en passant, juste de quoi m'acheter de l'essence pour la voiture, venir boire un café comme maintenant [l'entretien a lieu dans une cafétéria]... Non. Si c'est plus, oui, je leur demande, je leur dis combien j'ai besoin et je leur rends quand je peux. Là, c'est différent, c'est juste comme cela, parce qu'ils savent que j'ai difficile.

Cette aide financière est souvent très modeste dans la mesure où, généralement, les parents ou les enfants connaissent des difficultés

financières similaires aux répondants. Par ailleurs, rappelons que plusieurs personnes ont déclaré se sentir mal à l'aise avec ce type d'aide qui les atteint notamment dans leur fierté. En conséquence, pour répondre à leurs besoins financiers, les répondants ont développé des stratégies particulières. Trois personnes d'origine turque ont par ailleurs fait part d'une coutume d'après eux très répandue au sein de leur communauté et pratiquée par les femmes : le *gün*. TB explique ci-dessous en quoi consiste cette pratique :

TB : Vous savez ici les femmes turques, vous savez ce qu'elles font ? Allez, je vais vous expliquer un truc. C'est une activité sociale entre femmes turques. Moi je trouve cela super. Elles se réunissent une fois par mois : quinze copines. Elles se réunissent une fois par mois. Un jour c'est chez moi, un jour c'est chez l'autre, un jour c'est chez l'autre... Mais tous les mois une fois. Elles font cela pour s'entraider. C'est cent euros par mois. Bon, elles sont quinze... (...) Oui, cela peut être dix, cela peut être deux cents, cela peut être trois cents, cela peut être cinq cents... (...) Elles donnent tous les mois un crédit à une amie sans intérêts. Donc voilà, moi, ma femme y va, on lui donne mille cinq cents euros. Le mois d'après, elle va, elle donne cent euros à sa copine. Pendant quinze mois. Pendant quatorze mois. Donc voilà, c'est une petite entraide. Alors, il y a des gens avec cet argent-là... Ma femme, par exemple, elle dit : 'Oui, mais le mois

prochain, c'est pour moi !' Elles se mettent d'accord. Mais si c'est sa copine qui a un gros... Il y a une copine des quinze qui a un pépin, ma femme sautera son tour. Vous comprenez ? Et c'est de l'argent qu'elles se prêtent les unes les autres sans intérêts, dans une confiance mutuelle totale. Alors, c'est aussi une occasion pour se réunir, pour manger, pour discuter...

À côté de ces sources financières sur lesquelles ils savent pouvoir compter, mais dont l'aide est strictement définie et/ou limitée, trois répondants ont fait mention d'autres canaux par lesquels ils savent pouvoir avoir une aide financière, tout en sachant également que celle-ci est, soit moins facilement mobilisable, soit qu'elle ne peut fonctionner qu'extraordinairement.

LO : Je connais une association qui aide financièrement les gens, qui sont indemnisés par des gens riches. Donc, ils ont des subsides, c'est par des gens riches qui habitent la Belgique et ces personnes-là, quand on toque à leur porte, elles vous aident. Quand il y a un problème, elles vous aident.

I : Vous avez déjà été là-bas pour solliciter une aide ?

LO : Oui, j'avais déjà été là-bas, c'était quand j'avais perdu mon emploi en 2001, j'avais mon bébé tout frais venu... J'avais été toquer chez eux et c'est vrai qu'ils m'ont aidée financièrement. En fait, ils ont réussi à payer la facture du chauffage et de l'eau. Voilà... Et cela a fait du bien. C'était chez eux que j'avais été. (...)

Il est vrai que bon, c'est vrai que, en cas de coup dur je peux aller chez eux, mais bon...

En outre, certaines personnes rencontrées ont fait part de pratiques d'entraide financière qui se sont développées au sein de certaines associations étrangères ou institutions religieuses et qui s'adressent aux plus démunis. Il s'agit toutefois dans chaque cas d'une mobilisation exceptionnelle motivée par un problème inhabituel et nécessitant de très gros frais, comme une maladie.

BB : Il y a un enfant ici qui a eu la leucémie. On a fait plusieurs kermesses, on a récolté pas mal de sous pour les aider : on a fait à manger, on a vendu des trucs...

Comme le rappelle Crétiéneau (2005 : 2), la dimension spatiale pertinente pour saisir les pratiques de survie qui correspond à l'échelle humaine, c'est la dimension locale. Les stratégies mises en place par les individus sont fortement conditionnées par les ressources, également extraéconomiques, éventuellement mobilisables que leur offre leur environnement.

En effet, dans la multitude des stratégies de survie élaborées par les personnes rencontrées, on note l'importance que jouent tant la famille que le voisinage ou la communauté. Un prochain point (voir 2.2.7.6.) exposera plus en profondeur les ressources que peuvent offrir ces réseaux et il en soulignera également les limites et effets pervers.

2.2.7. QUELS FACTEURS CONTRIBUENT À CETTE PAUVRETÉ ?

Dans les points précédents (2.2.3., 2.2.4. et 2.2.5.), la façon dont les répondants perçoivent leur situation socio-économique ainsi que leur(s) vision(s) de l'avenir, pour eux-mêmes et/ou pour leurs enfants, ont été explicitées. Ces informations se concentraient donc sur la façon dont ils appréhendaient leur vie dans la pauvreté.

Ce point veut quant à lui s'attarder sur les trajectoires de vie de ces personnes et déterminer les moments de fracture, les 'manques' et les éléments d'ordre plus structurels ayant influé sur leur trajectoire de précarisation. Sur base de l'analyse des données récoltées à la faveur des entretiens avec nos quarante-deux répondants et à l'aide de la littérature existante, nous voulons donc 'objectiver' les expériences que nos répondants nous ont fait partager.

2.2.7.1. Histoire migratoire

Les conditions de vie avant l'émigration, les raisons pour lesquelles elles ont décidé de quitter leur pays d'origine ainsi que les conditions de leur installation en Belgique sont autant de facteurs qui semblent avoir influé de manière plus ou moins conséquente sur les trajectoires de vie des personnes rencontrées et, par extension, sur leur situation socio-économique actuelle.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il est important de faire remarquer que si tous les répondants ont été invités à parler de l'histoire migratoire de leur famille, ce point ne se base que sur

les récits des personnes ayant effectivement migré (première génération et première génération et demie⁽⁸⁾). Ce choix est principalement motivé par deux raisons : plusieurs personnes issues des deuxièmes ou troisièmes générations se sont montrées très imprécises quant à l'histoire de leurs parents et/ou de leurs grands-parents et, par ailleurs, les récits plus circonstanciés ne font que renforcer les informations récoltées auprès des premières et premières générations et demie.

La plupart des répondants viennent de régions relativement pauvres et/ou rurales. Durant l'entretien, plusieurs personnes, et ce quelque soit leur nationalité, ont insisté sur les conditions de vie pénibles qu'elles avaient connues dans leur pays d'origine, et plus particulièrement en raison de la précarité liée au manque de travail ou aux conditions dans lesquelles s'effectuait celui-ci. Plusieurs d'entre elles, et plus particulièrement celles d'origine marocaine, ont en outre déclaré qu'elles venaient non seulement d'une région pauvre, souvent rurale, mais qu'elles faisaient elles-mêmes partie des franges les plus pauvres dans leur pays d'origine.

AA (T) : Il cherche simplement une bonne vie, une vie chaleureuse. De ne pas se sentir honteux. Il dit : 'Mes parents aussi n'étaient pas des gens puissants, des gens riches, simplement des gens pauvres et nous restons pauvres.'

AD (T) : Sa femme est venue récem-

(8) L'expression « première génération et demie » fait référence aux personnes ayant accompli la migration, mais avant l'âge de douze ans (Rumbaut, 2006).

ment. Elle provient aussi d'un milieu pauvre. 'Pauvissime', c'est comme ça que nous appelons les gens qui ont grandi dans la misère.

Les conditions de vie dans le pays d'origine, et plus particulièrement l'origine souvent rurale et le faible statut socio-économique de la plupart des répondants, contribuent à expliquer pourquoi ces personnes font généralement état d'un maigre bagage scolaire (voir 2.2.7.5.). Par ailleurs, plusieurs d'entre elles ne bénéficiaient d'aucune ressource pécuniaire quand elles ont migré. Ainsi, lors de leur installation en Belgique, elles étaient très dépendantes des aides que pouvait leur offrir la communauté et plusieurs ont transité pendant un certain temps dans une cantine⁹ avant d'être en mesure de louer un logement décent.

I : Vous avez été accueilli chez vos cousins alors ?

NE : Non, cantina d'abord. Les cousins aussi. Puis, louer une maison, avec les cousins.

I : Tous ensemble, avec vos trois cousins ?

NE : Oui, pas possible tout seul. Ma maison, beaucoup après.

DO : Oui, ce fut très dur les premières années. Le diable par la queue qu'on a tiré ! Et il fallait aussi payer pour les enfants. Cinq quand même !

Tous nés ici ! C'était vraiment très dur !

Les trois motifs migratoires avancés lors des entretiens sont identiques

quel que soit le sexe des personnes interviewées. Toutefois, certains ont été plus fréquemment cités par les hommes que par les femmes, et inversement, ce qui semble logique à la lumière de l'histoire migratoire de la Belgique.

Il est important de remarquer d'emblée que l'échantillon ne comprend pas de personnes ayant migré pour des motifs politiques ou avec un visa d'étudiant. Ceci s'explique en grande partie par le souci de mener des entretiens avec deux générations au sein de mêmes familles et par la volonté d'étudier trois communautés établies depuis longtemps en Belgique et dont les principales vagues migratoires coïncident avec l'ouverture du pays à une immigration ouvrière.

Huit hommes sur douze de la première génération ont émigré pour des motifs économiques. Invités à s'expliquer sur ce qui les a motivés à quitter leur pays d'origine, ces hommes ont généralement avancé l'une ou plusieurs des raisons suivantes : les faibles revenus qu'ils percevaient dans leur pays d'origine et qui ne leur fournissaient pas les moyens nécessaires pour subvenir convenablement aux besoins de leur famille ; l'absence de réelles perspectives d'avenir pour eux-mêmes et leurs enfants ; l'ascension sociale et l'amélioration de leur niveau de vie qu'une émigration en direction d'un pays riche et industrialisé constituait à leurs yeux. Certains d'entre eux ont par ailleurs expliqué que la migration constituait pour eux un moyen d'échapper à la

pauvreté à laquelle ils étaient déjà confrontés dans leur pays d'origine.

TS : Aller la Turquie ? Parce pour trouver du travail, là-bas... Il y a des pauvres. C'est la vérité, c'est pauvre. Ce n'est pas bien, la famille n'a pas bien mangé alors... Moi chercher travail à part comme cela. Avoir un petit peu d'argent pour faire vivre les enfants et la famille, c'est tout.

I : Vous savez pourquoi votre père a décidé de partir ?

FC : Parce qu'ils étaient pauvres. Pas de travail là-bas, très dur !

Seule une femme (CA), qui avait déjà divorcé avant son émigration et qui vivait de manière isolée, a elle aussi décidé de quitter son Italie natale pour trouver du travail en Belgique et, dans cette optique, offrir un meilleur avenir à ses enfants.

CA (T) : Pour l'avenir des enfants. Parce qu'en Italie, il est très difficile de trouver du travail, même pour un ménage, un mari et une femme avec un enfant, mais c'était encore plus difficile pour une femme seule avec deux petits enfants. Et c'est pour ça qu'elle est venue ici.

À côté de ces facteurs ayant contribué à l'émigration – « push factors » -, des motifs ont également décidé de l'installation en Belgique. Ces « pulls factors¹⁰ » sont parfois seulement intervenus dans le choix de la destination. Ainsi, plusieurs hommes ayant émigré pour des raisons économiques ont déclaré être venus

(9) Une cantine, ou 'cantina' comme l'appelaient les Italiens, était en fait un baraquement attaché à un site minier et logeant provisoirement les travailleurs immigrés.
(10) Cette référence aux « push and pull factors » est utilisée ici en vue de mettre en relief les facteurs jouant un rôle dans la décision de migrer des répondants. Toutefois, les auteurs de ce rapport veulent souligner que cette référence ne doit en aucune façon être comprise comme étant une acceptation de la « push and pull theory » et de ce qu'elle sous-entend (lire HOOGHE & al., 2008 (à paraître)).

s'installer plus précisément en Belgique en raison de la présence de connaissances déjà établies en Belgique (parents, frères, cousins, amis, personnes de leurs villages, etc.) qui avaient déjà migré auparavant et leur avaient assuré une aide pour leur installation (logement et/ou contrat de travail). De même, les accords bilatéraux conclus entre les autorités belges et leur pays d'origine ont pesé fortement dans le choix de la destination pour plusieurs répondants.

EK : Pourquoi ils ont quitté le Maroc ? C'est une question de finances, d'argent. Dans le temps, du travail, il n'y en avait pas là, mais bon, tu sais... Ici, en Belgique, on demandait de la main-d'œuvre pour travailler. C'est pour cela qu'il est venu ici. Il est resté huit ans seul, il est venu en 65 et nous on est venu seulement en 72.

MC : Non, c'est la Belgique qui a demandé, c'est la mine, le charbonnage. Ils ne se sont pas lancés dans l'aventure. Ils savaient qu'il y avait des offres d'emploi et pour tenter leur chance. Ils ont tenté leur chance, parce qu'au charbonnage, il y avait tous les immigrés.

CE pour NE : Il est venu ici parce qu'il y avait une demande directement.

Dans d'autres cas, la migration a dans une large mesure été décidée en fonction des attraits qu'offrait pour eux la Belgique. Le regroupement familial est ainsi une raison souvent avancée par les personnes rencontrées. Pour les femmes, la réunifi-

cation familiale constitue même le principal motif migratoire. Il s'agissait pour celles déjà adultes, de rejoindre un mari parti quelques mois ou années avant elles, ou encore un père ou un frère pour les plus jeunes.

RC : J'aime bien ici, parce que je suis venue ici chez mon frère. J'ai trois frères ici en Belgique.

I : Vos trois frères avaient déjà quitté le Maroc avant alors ?

RC : Oui, ils venaient ici en Belgique. Pour le travail.

DO : Mon mari en 62 et moi en 64.

I : Votre mari est parti avant vous. Pourquoi ?

DO : Parce qu'il fallait trouver du travail d'abord, avoir une situation.

I : Mais vous étiez déjà mariés ?

DO : Oui, oui.

Quelques hommes ont également immigré en Belgique dans le but de rejoindre un de leurs proches. Il s'agissait alors de retrouver, accompagné de leur mère et de leur(s) éventuel(s) frère(s) et sœur(s), leur père qui avait migré auparavant. Notons que ce regroupement familial a été accompli dans tous les cas, avec une exception toutefois pour AA. Sinon, la durée entre l'immigration du père et celle du reste de la famille varie en règle générale entre trois mois et trois ans, avec parfois des délais plus longs comme c'est le cas d'AY qui a attendu dix ans avant de venir, le laps de temps qu'il a fallu à son mari pour avoir ses papiers, ou AD qui a été rejoint par sa femme après trente ans.

Le mariage constitue également un motif migratoire important au sein de l'échantillon. Ainsi, sept femmes sont venues expressément de leur pays d'origine dans le but de conclure un mariage avec un homme de la même origine qu'elles et déjà installé en Belgique. Par ailleurs, deux hommes ont également invoqué l'union maritale comme motif migratoire.

Quatre personnes venues dans ce cadre ont fait état d'une situation de dépendance très grande par rapport à la belle-famille. Non seulement leur famille est généralement restée dans leur pays d'origine, mais certaines, et plus particulièrement des femmes aujourd'hui séparées, ont témoigné d'une très grande pression qui était faite à leur égard, notamment en ce qui concernait leur mode de vie lorsqu'elles étaient mariées, mais plus particulièrement lorsque le divorce ou la séparation a été envisagé (voir 2.2.7.7.).

Les premières générations ayant migré à l'âge adulte, et plus particulièrement les hommes, ont travaillé dans des secteurs d'activité faiblement rémunérés et ne demandant que peu de qualifications, comme le charbonnage, la sidérurgie ou encore la construction.

Une distinction importante dans la trajectoire des premières et des premières générations et demie rencontrées mérite une attention particulière. En effet, les répondants qui ont migré avant 1974, c'est-à-dire avant la fermeture des frontières belges à l'immigration économique (ce qui concerne également ceux qui sont

venus dans le cadre du regroupement familial rejoindre une personne venue s'installer en Belgique avant cette date), ont été très vite intégrés dans le marché du travail, même s'il s'agissait de secteurs à faible rémunération. Même ceux venus dans un premier temps sans visa ont toujours très vite bénéficié d'un statut dans notre pays. La situation est très différente pour ceux ayant migré après 1974. Pour ces personnes, le fait de bénéficier de visa ou de titre de séjour valide a eu une très grande influence sur leur trajectoire de précarisation. Pour la majorité des premières générations rencontrées, le projet initial prévoyait de retourner dans le pays d'origine après quelques années mises à profit pour amasser de l'argent et permettre de se relancer sur de nouvelles bases dans le pays d'origine. Ainsi, plusieurs ont investi dans l'achat d'une maison ou d'un terrain dans leur pays d'origine (voir 2.2.3.1). Toutefois, force est de constater que leur projet a évolué au fil des années.

Si pour certains, ce renoncement à finir leur vie dans le pays d'origine s'est imposé de lui-même au fil des ans, sans que cela ne soit vraiment devenu un sujet de préoccupation ; pour d'autres, il a été vécu plus douloureusement et a eu des conséquences.

TB pour DB : D'après ce qu'il dit, il venait travailler, il pensait travailler un an, deux ans pour pouvoir toucher un peu de bétail, une petite fermette ou un morceau de terrain et repartir. Et

je n'oublierai jamais : il y a un vieux monsieur qui est décédé, je devais avoir 6, 7 ans, un monsieur qui était originaire de notre région, qui est décédé d'un cancer... Je ne l'oublierai jamais. Mon père le tenait par la main et il lui a dit : 'Écoute Ali, on est venu pour un an, deux ans, mais on mourra tous ici.' Je le réentends encore et, mon père, il le répète encore souvent.

ME : Eh bien c'est comme ça, mon papa dit aussi : 'On va travailler, gagner de l'argent et puis rentrer en Turquie.' Mon papa dit : 'Cela a été dix ans comme ça. Travailler, ne pas regarder la maison, acheter un tout petit peu quelque chose.' Mon papa dit : 'Je ne voulais pas acheter de fauteuils, rien.' (...) Mes sœurs étaient toujours en train de travailler et de faire des économies, et c'était toujours : 'Non, on ne va pas rester ici, on retourne en Turquie.' Mais tout le monde... Il y avait toujours des Turcs qui arrivaient. Et chaque fois que des Turcs arrivaient, on était content. Il y avait des magasins turcs qui s'ouvraient. On connaissait de plus en plus de choses. On a commencé à apprendre le néerlandais. Et il y avait des magasins, l'un après l'autre, des magasins turcs. On était contents de voir des magasins turcs. I : Ça rendait la vie plus facile ?

ME : Oui, ça rendait la vie plus facile. C'est votre culture, hein ? Et alors, mon papa a dit : 'On va sans doute rester ici. On ne retournera pas en Turquie. La vie est vivable ici, qu'allons-nous faire en Turquie ?' Mais entre-temps, avec son argent il avait

acheté une maison en Turquie. Un magasin. Pour le cas où on serait retournés, il aurait pu travailler dans un magasin et avoir une maison. Et pourtant, mon papa a dit : 'Non, on va rester ici. Car il y a de plus en plus de gens qui viennent. Et on peut bien vivre ici. Et j'ai les allocations familiales.' Eh oui, on était neuf. Donc des allocations pour neuf enfants... Et on apprenait le néerlandais, les autres enfants étudiaient, on s'adaptait un peu. Et c'est alors que mon papa a dit : 'On va rester ici.'

Les motifs de cette renonciation au retour sont nombreux et ne font pas a priori l'objet de cette recherche. Il est toutefois intéressant de faire remarquer que la principale raison avancée lors de ces entretiens par ces personnes devenues âgées tient au fait qu'elles ont conscience que l'avenir de leurs enfants et petits-enfants est lié à la Belgique.

2.2.7.2. Structure familiale et composition du ménage

Dans leurs discours, les répondants ont généralement accordé une très grande place à la famille, à tout le moins nucléaire, et aux valeurs qu'elle représente pour eux. En abordant cette thématique, ils ont souvent mis en évidence deux composantes essentielles la symbolisant : l'entraide et la stabilité. La famille constitue par conséquent une sorte de sanctuaire où ils ont un rôle important à jouer, où ils peuvent s'affirmer et tenter de faire face aux aléas de la vie (Driesens, 2006 : 55). Ainsi, plusieurs personnes ont mis en évidence que le

soutien de leur époux(se) leur était primordial et que si elles trouvaient encore la volonté de se battre, c'était en grande partie pour l'avenir de leurs enfants. Par ailleurs, lorsqu'elles ont perdu tout espoir pour elles-mêmes, elles se projettent dans le futur de leurs descendants (voir 2.2.5.2.).

Malgré cette importance soulignée maintes fois durant les entretiens, l'échantillon compte pas moins de douze personnes qui vivaient de manière isolée, avec ou sans enfant(s) à charge, au moment de l'interview, soit en raison d'un divorce ou d'une procédure entamée en ce sens, soit en raison d'un veuvage, soit en raison d'un célibat. Or, outre le sentiment de solitude que cette situation peut renforcer, les personnes vivant seules connaissent, davantage que les ménages composés de deux adultes, des difficultés financières (Casman et al., 2007 : 33).

La fin de l'union maritale, surtout, semble être un facteur important dans la trajectoire de précarisation des répondants séparés. Selon Maclean (1991, cité par Martin, 1996 : 176), les séparations de fait et les divorces provoquent systématiquement un appauvrissement des ménages.

Des études, et notamment celle réalisée par David, Euvrard et Starzec (1987), ont mis en exergue la vulnérabilité économique des familles monoparentales. De l'enquête EU SILC de 2003, il ressort ainsi que le taux de pauvreté des familles monoparentales avoisine 31,2 % (Casman et al., 2007 : 226).

Selon différentes recherches (Andreß e.a., 2006 ; Raeymaeckers e.a., à paraître), si l'éclatement de la structure familiale est un facteur qui contribue à la fragilisation socio-économique des individus, le facteur important à coupler avec cette donnée est de voir si la femme, qui a souvent les enfants à sa charge, est active ou non sur le marché du travail. Or, les femmes d'origine immigrée, et plus particulièrement celles d'origine marocaine ou turque, sont en règle générale moins souvent intégrées dans le marché du travail. Les personnes isolées avec des enfants à charge ont en effet témoigné des grandes difficultés tant organisationnelles qu'économiques à assumer seules la responsabilité de(s) enfant(s). Il leur est ainsi souvent difficile de combiner l'éducation des enfants et le soutien de la famille. LO, notamment, divorcée depuis un peu plus d'un an et ayant cinq enfants à sa charge, a mis en évidence ce problème.

LO : Ce qui me bloque aussi, ce sont mes cinq enfants pour pouvoir aller travailler. Parce que les horaires ne sont pas compatibles avec les horaires de l'école, donc... On dit que c'est la société qui le veut ! Malheureusement, c'est comme cela. (...)

I : Ce ne sont pas les mêmes écoles, les mêmes horaires ?

LO : Non, non, il y a des maternelles, des primaires et un secondaire. Vu qu'il y a une école de devoirs, mes enfants viennent à l'école de devoirs. Ceux qui sont

en primaire et en secondaire viennent ici à l'école de devoirs. Mais ce sont les deux petits de maternelle en fait qui me bloquent pour l'instant. Donc, je vais encore attendre et on verra.

Pour les hommes rencontrés, le versement d'une pension alimentaire à leur ex-conjointe est également un facteur important dans la précarisation de leur situation financière.

MC : Elle a tout gardé, pour les petits soi-disant. Elle se plaint tout le temps qu'elle n'a pas assez d'argent, mais elle n'a jamais rien foutu ! Et en plus, il faut lui donner une pension alimentaire, pour qu'elle garde le même train de vie. Et le mien, personne n'y pense !

Selon Casman, Simaÿs, Bulckens et Mortelmans (2007 : 224), « la fragilisation des familles liée au divorce ou à la séparation n'appauvrit pas tout le monde de la même façon : le sexe, l'âge, la formation, le passé professionnel ont une influence sur le montant de la facture ». Sur base des informations tant quantitatives que qualitatives récoltées, on peut émettre l'hypothèse que l'origine ethnique est également un facteur pouvant accentuer cette vulnérabilité socio-économique des ménages monoparentaux. En effet, outre le relativement faible degré d'intégration des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail (voir notamment Partie 1, point 3.1. et Partie 2, point 2.2.7.3), les femmes

d'origine immigrée ayant connu l'expérience du divorce ou de la séparation peuvent être exclues de leur communauté et se trouver d'autant plus démunies face à l'ampleur que représentent l'éducation d'enfants et l'obligation d'assurer seule leur survie (voir 2.2.7.7.).

2.2.7.3. Travail

L'exclusion du marché de l'emploi est l'un des principaux facteurs qui expliquent le risque de pauvreté accru : les chômeurs, les retraités et les autres inactifs se retrouvent plus souvent sous le seuil de pauvreté que les actifs. Les chômeurs de longue durée sont les plus exposés au risque de pauvreté : un chômeur sur trois (32 %) vit sous le seuil de pauvreté (De Boyser, 2005 : 65). Le fait que le taux d'activité des non-Européens soit nettement inférieur à celui des Belges se répercute donc négativement sur leur risque de connaître la pauvreté (voir partie 1).

Il est clair que nos quarante-deux répondants se trouvent dans une position marginalisée sur le marché de l'emploi : au moment de l'interview, seuls cinq d'entre eux exerçaient un travail qui leur procurait un revenu. Il s'agissait de trois femmes et de deux hommes. Leurs professions étaient : assistante logistique dans une crèche, vendeuse, femme de ménage, ouvrier et chauffeur de bus.

Mais presque tous avaient connu une période plus ou moins longue d'activité sur le marché de l'emploi. Les uns avaient une longue expérience professionnelle, les autres

beaucoup moins. Les secteurs dans lesquels nos répondants et les membres de leur famille trouvent du travail font partie du segment secondaire du marché de l'emploi. « Dans les segments secondaires, les conditions de travail sont moins bonnes et les salaires plus bas, il n'y a pas ou peu de possibilités d'apprentissage, il y a de mauvais régimes de temps de travail, une insécurité de l'emploi et un plus grand risque de chômage. Les conditions de travail sont qualifiées de précaires » (Vranken & Henderickx, 2004 : 425) (voir aussi partie 1 – 3.1.). Les secteurs les plus fréquemment cités sont le secteur industriel et horticole. D'autres ont trouvé du travail dans les mines, dans des services d'entretien, dans des entreprises de terrassement, dans le secteur de la construction et dans la vente. Deux femmes suivaient un projet d'emploi-formation qui combinait des cours de néerlandais et une expérience professionnelle : de nettoyage dans un cas, d'assistance au personnel d'une crèche dans l'autre. Une personne interrogée a travaillé pendant des années comme 'volontaire rémunéré' pour la mosquée, plusieurs personnes travaillaient dans des 'entreprises ethniques', comme un magasin ou un restaurant turc. Les recherches de Geets, Pauwels, Wets, Lamberts et Timmerman (2006 : 363) sur la condition des nouveaux migrants sur le marché de l'emploi ont également montré que les répondants peu qualifiés se retrouvaient dans les fonctions de production, le nettoyage, les travaux

publics et la construction ainsi que le secteur tertiaire. Martens, Ouali, Van de Maele, Vertommen, Dryon et Verhoeven (2005 : 18) ont constaté pour Bruxelles que « les Belges d'origine étrangère et les étrangers d'origine marocaine et turque étaient surreprésentés de manière frappante dans le nettoyage industriel, le secteur de la construction et celui de l'horeca, où le salaire moyen est relativement bas ».

Durant les interviews, nous avons demandé aux répondants pourquoi ils n'exerçaient plus le travail qu'ils faisaient auparavant. Plusieurs d'entre eux nous ont dit qu'ils avaient été licenciés parce que l'usine ou l'entreprise qui les employait n'avait plus assez de travail : elle avait fait faillite ou bien elle avait dû procéder à des réductions drastiques de son personnel.

Pour sept répondants masculins, un accident du travail avait entraîné de (longues) périodes d'hospitalisation et, dans certains cas, une invalidité permanente. Ceux qui possédaient les connaissances et les compétences nécessaires sont parvenus à faire valoir leur droit à une allocation d'invalidité tandis que d'autres ont continué à subir les conséquences négatives de leur exclusion du marché de l'emploi.

TS : Au travail il y avait un accident, alors, pendant deux mois resté hospitalisé, tout seul, [...] faire des plafonnages et tout ça pour [...]

I : Donc vous avez travaillé à

Bruxelles ?

TS : Oui, oui, Bruxelles aussi [...] travaillait beaucoup. Tombé sur la tête... Ciment, le casque cassé, ici des fractures, moi resté deux semaines dans le coma... De la chance, la femme et les enfants en Turquie à ce moment-là.

I : En fait, votre père a toujours travaillé à la mine.

Fils de EK : Il a toujours travaillé à la mine.

I : Jusqu'en quelle année ?

Fils de EK : Jusqu'en 76.

I : Et après il a travaillé ?

EK : Non, il était invalide.

Une femme a donné sa démission parce qu'on avait réduit son horaire. Dès lors, son revenu ne suffisait plus pour garantir son droit à des allocations complètes de chômage. Une autre femme, qui suivait un projet d'emploi-formation, a été contrainte d'arrêter : « le projet s'arrête au moment où nous retrouvons nos droits à une allocation de chômage ».

L'impossibilité de concilier les conditions de travail et la situation familiale a amené un certain nombre de femmes à présenter leur démission.

ME : Je suis restée ensuite un an et demi à la maison pour élever un peu mon fils. Il n'allait pas bien, il avait constamment la bronchite, il fallait toujours aller chez le médecin, à l'hôpital... Je disais : 'J. (le patron), ça ne va pas. Il vaut mieux que tu me donnes mon préavis.' Cela n'allait pas, j'allais travailler un jour et le lendemain je devais

rester chez moi... Tout le temps ! Et mon mari ne faisait rien pour les enfants. Il va en Turquie... C'est toujours la même chose dans ma vie : travailler, avec l'argent aller en Turquie, ne pas s'occuper des enfants, rien. Entre-temps, ma vie continue : je suis mariée, mais en fait je ne suis pas mariée. Ma vie continue, je m'occupe de mes enfants et tout ça, je suis allée trouver J. et je lui ai dit : 'J., je veux mon préavis parce que ça ne va pas. Mon mari est toujours en Turquie, personne ne s'occupe des enfants et je trouve que mes enfants sont importants.' Alors il m'a licenciée comme si mon contrat s'était terminé pour que je n'aie pas de problèmes. Ensuite, je n'ai plus travaillé pendant environ trois ans. Mon enfant avait alors à peu près trois ans et demi.

Les différences dans les rôles dévolus aux hommes et aux femmes interviennent aussi d'une autre manière. Six des quarante-deux répondants n'avaient jamais été actifs sur le marché de l'emploi. Il s'agissait uniquement de femmes qui, conformément aux valeurs et aux normes traditionnellement en vigueur, ont pris ou prennent en charge l'éducation des enfants.

MC : Non, j'ai jamais travaillé, non. Pas avec mes enfants...

Les récits des répondants masculins (mariés) montrent que beaucoup d'entre eux ont fait partie d'un

ménage où la subdivision des rôles se faisait de manière classique : les hommes sont censés rapporter le gagne-pain tandis que leurs épouses s'occupent du ménage et de l'éducation des enfants.

D'après les répondants, la recherche d'un nouvel emploi s'avère souvent difficile. Ils invoquent plusieurs raisons et parlent souvent de changements structurels sur le marché de l'emploi. Les immigrés de la première génération se souviennent encore très bien de leur arrivée en Belgique : il y avait du travail en masse et une pléthore d'emplois dans la construction, les mines et l'industrie lourde. Plusieurs répondants ont perdu leur emploi au début des années quatre-vingt. C'est à cette époque que le profil demandé sur le marché de l'emploi a énormément changé : les employeurs ont commencé à rechercher en priorité une main-d'œuvre beaucoup plus qualifiée.

DB : Je travailler ici. Je travailler 5 ans ici. 81. J'ai travaillé jusque 81. Au mois de mai de 81, tomber au chômage. Et ça, c'est plusieurs fois mais tout le monde demande des diplômes.

T : Il dit : 'Les gens aussi étaient très gentils, les Belges étaient vraiment gentils. L'ambiance et le contexte étaient très bons. J'ai pu facilement trouver un logement et du travail, mais maintenant ! Il y a une grande différence entre aujourd'hui et les années 70. Quand je compare 78 et aujourd'hui, il y avait beaucoup

plus de possibilités pour les gens en 78 qu'aujourd'hui. Maintenant, ça va vraiment mal, pas de travail, la pauvreté.'

Une deuxième raison invoquée est la mauvaise connaissance du français ou du néerlandais.

CA (T) : Madame dit : 'Je suis aussi allée au VDAB pour demander du travail' et ils lui avaient dit que tant qu'elle n'apprenait pas la langue, elle ne pourrait pas travailler. Madame est allée à un cours de néerlandais, elle est revenue, elle dit qu'elle sait un peu se débrouiller et qu'elle veut travailler, mais celui du VDAB a dit : 'Non, il faut apprendre à lire et à écrire, sinon vous ne pourrez pas travailler.' Elle a dit que oui, elle voulait travailler et maintenant elle attend qu'on la convoque pour suivre encore des cours de néerlandais quelque part, mais entretemps, les années passent.

Une répondante de la région limbourgeoise a souligné l'importance de posséder sa propre voiture pour pouvoir trouver du travail :

CA (T) : Ne pas avoir de voiture, c'est aussi une difficulté pour trouver du travail, on a besoin d'une voiture. Elle avait trouvé du travail chez Ford, mais il faut une voiture pour y aller. Même pour aller faire du nettoyage chez des gens, il faut se déplacer, donc sans voiture on est bloqué.

Un répondant a expliqué que partout où il allait se présenter pour obtenir du travail, on lui disait qu'il était 'trop vieux'. Il avait cinquante-deux ans au moment de l'interview.

Il est frappant d'observer que les discriminations sur le marché de l'emploi ne sont pas ressenties comme une priorité par la première génération de migrants. Seuls sept répondants, qui appartiennent tous à la deuxième et à la troisième génération, évoquent les discriminations. Le fait que les immigrés de la première génération ne mentionnent pas ce problème peut avoir plusieurs raisons. D'abord, toutes les générations ne se sont pas vues offrir les mêmes chances. Ceux qui sont arrivés dans les années 60 et 70 ont été invités pour combler des vides sur le marché de l'emploi, alors que cela n'a pas été le cas pour les générations suivantes et pour les nouveaux arrivants. Celui qui a eu sa chance n'a pas perçu la discrimination. Pourtant, les nouveaux arrivants sont aussi très peu nombreux à faire état de discriminations alors qu'ils se sont trouvés dans un contexte assez semblable à celui de la deuxième et de la troisième génération qui, elles, tirent la sonnette d'alarme dans ce domaine. Ceci peut s'expliquer par l'influence du « paradoxe de l'intégration » : « plus quelqu'un est orienté sur la société autochtone et cherche à s'y intégrer, plus il est sensible aux conflits culturels et aux phénomènes d'exclusion » (Buijs, Demant, Hamdy, 2006 : 202). Les jeunes générations ressentent donc davantage les discriminations parce qu'elles sont plus

orientées sur la société d'accueil que la génération de leurs parents et que les nouveaux arrivants. Du côté flamand, seule une mère (deuxième génération) et sa fille (troisième génération) ont souligné les mécanismes discriminatoires et leurs effets sur les demandeurs d'emploi marocains :

FA : Je ne sais pas. Parfois, ils sollicitent au téléphone et on leur demande de passer, et dès qu'ils voient que c'est peut-être un Marocain, je pense, car tout était en ordre au téléphone, ils y vont et c'est chaque fois...

I : Cela te préoccupe ?

FA : Oui, pour les enfants. Moi, j'ai eu ma vie mais, les enfants, ils veulent aussi avoir un peu d'avenir, hein, les mines sont fermées, mais les enfants ne veulent plus ça non plus, du travail dur et tout ça.

HA : Je pense qu'à la longue, ça devient difficile de continuer à chercher, ce n'est plus la peine. Quand on a souvent posé sa candidature, on se dit que ça ne vaut plus la peine. S'ils ne veulent pas me donner de travail, c'est comme ça. Et parfois, on essaie tout de même et on continue à essayer jusqu'à ce qu'on soit le candidat recherché...

I : Vous voyez ça chez beaucoup de jeunes gens ici ?

HA : Oui.

FA : Oui.

Du côté francophone, cinq répondants ont parlé de discriminations basées sur la nationalité ou sur des

critères de nationalité (voir aussi partie 2 – 2.2.7.8). Curieusement, ce sont des Italiens qui évoquent ces problèmes alors qu'ils soulignent régulièrement qu'ils ne connaissent pas plus de difficultés que les Belges.

LO : Quand j'étais en stage scolaire, c'était à la RTBF, on aurait bien voulu m'engager après mon école, mais je n'étais pas Belge. Voilà, je n'ai pas pu garder cet emploi-là... Il y a eu aussi dans une autre société, c'était une société coopérative, pourtant c'était privé, on m'a aussi dit que parce que j'étais italienne ils ne me prenaient pas. (...) Là j'ai commencé à comprendre que ma nationalité créait des barrières pour trouver un travail. (...) Dans les intérim, tout le monde m'envoyait là où il y avait des associations italiennes.

En résumé, bien que seulement cinq des répondants aient été actifs sur le marché de l'emploi au moment de l'interview, presque tous, à l'exception de six femmes, avaient déjà exercé une activité, dans une plus ou moins grande mesure et à un moment ou à un autre de leur vie. Tous avaient travaillé sur le marché secondaire du travail. Les répondants ont perdu cet emploi à cause de restructurations et d'accidents du travail ou ont eux-mêmes décidé de donner leur démission parce que le coût émotionnel était trop grand ou que l'avantage financier était trop petit. La recherche d'un travail est

devenue de plus en plus difficile à cause de la réduction des possibilités d'emploi, influencée par l'absence de diplômes et par leur manque de maîtrise du français ou du néerlandais. L'âge et le fait de posséder ou non une voiture jouent également un rôle. Enfin, les discriminations ont surtout été ressenties comme un obstacle par les répondants de la deuxième et de la troisième génération. Cette plus grande sensibilité à des phénomènes d'exclusion semble aller de pair avec leur plus forte orientation vers la société d'accueil.

2.2.7.4. Niveau de formation

Nous avons décrit dans le chapitre 'Vivre sans diplôme' (voir partie 2 – 2.2.3.3.) comment l'absence de diplôme rendait de plus en plus difficile la recherche d'un emploi. Nous avons vu que les répondants de la deuxième et de la troisième génération évaluent très bien l'importance des diplômes et regrettent leur propre échec dans ce domaine. Un certain nombre d'entre eux sont retournés sur les bancs de l'école ou en formation alors que d'autres ont été rebutés par de trop grands obstacles. Nous allons examiner de plus près le parcours scolaire de la deuxième et de la troisième génération en cherchant les raisons pour lesquelles ce parcours n'a pas conduit au diplôme souhaité.

Un premier mécanisme qui semble jouer un rôle est celui du « deferred gratification pattern » que nous avons déjà mentionné (voir aussi partie 2 – 2.2.5.). À l'âge de dix-huit ans, un

certain nombre de répondants ont voulu voler le plus vite possible de leurs propres ailes : ils ont décidé d'arrêter leurs études et de chercher du travail. Ce n'est que plus tard qu'ils ont compris que les efforts entrepris alors (poursuivre leurs études) leur auraient apporté sensiblement plus d'avantages que le fait d'aller immédiatement travailler. Certains, comme cette répondante, ont aussi dit qu'ils s'intéressaient peu aux études et que leur scolarité s'était toujours mal déroulée :

HH : Tu sais, moi, les études... Je ne comprends rien de toute façon ! (...) Moi, je n'ai jamais compris pourquoi je devais avoir des maths... et des sciences... La physique ! J'ai été en technique, mais même là il y a des trucs qui ne servent à rien.

Un répondant a évoqué l'influence négative de professeurs 'racistes'.

TB : Même dans l'école technique, il y a des profs qui arrivent à être raciste. Ma prof de maths et ma prof de français de cette année-là... Cela a été dur. J'étais le seul Turc de la classe. On n'acceptait pas.

TB : Moi, en 7^e année, les profs avec qui j'ai eu des problèmes, avec qui j'ai eu du racisme, c'est des cours où j'ai raté. J'ai raté math, français...

D'autres estiment que le contexte familial les a empêchés de se concen-

trer sur leur scolarité :

ME : Mais comment est-ce que j'ai été à l'école ! Un jour oui, deux jours non, le lendemain oui... Je devais rester à la maison, ma mère était malade. Je devais faire la lessive, on n'avait pas encore de machine à laver à ce moment-là ! Le dimanche, on se lavait, nous étions encore six enfants à la maison, avec mon père et ma mère, et le lundi était le jour où on lavait les vêtements. (...) Et la maîtresse demandait : comment se fait-il que tu ne viens jamais le lundi ?

I : Et tu devais aider à la maison parce que c'était trop dur pour ta mère de faire le travail toute seule ?

ME : Le mardi, j'étais fatiguée, je ne pouvais pas aller à l'école. On pourrait dire : 'Allez, tu as grandi ici, comment est-ce possible que ton néerlandais soit un peu...' Mais voilà, on parlait turc à la maison et j'allais à l'école un jour oui, un jour pas, un jour oui...

I : Tu en as gardé un bon souvenir ? Tu aimais bien aller à l'école ?

ME : Je n'aimais pas parce que je ratais tout : mes exercices, mes devoirs, ce n'était pas bon, je ne pouvais pas le faire à la maison avec la famille et tous ces enfants. Avec toute cette vaisselle que je devais faire. Et donc, je ne voulais pas aller à l'école parce que j'étais en retard dans tout, je ne suivais pas bien. Je voulais étudier, mais j'avais du retard, je devais toujours rattraper les autres, alors je n'avais pas envie. Et quand je

m'y mettais, un peu après je devais rester à la maison parce que ma mère était malade. Enfin, ce n'était pas amusant.

Plusieurs répondants voient une autre cause importante de leur échec scolaire dans le faible niveau de formation de leurs parents, leur connaissance imparfaite de la langue et leur incapacité à leur apporter une aide efficace.

LI : Mes parents ne m'ont jamais aidée [...] tout seule. J'allais à l'étude parce que bon j'avais quand même les professeurs qui m'aidaient. [...] Moi, maintenant, derrière mon fils, comme un petit coq on va dire. Même trop ! À l'époque, non. Je n'avais personne qui m'aidait donc... Comme mes frères d'ailleurs. On allait à l'étude [...] On avait des professeurs qui nous aidaient à l'étude, pour les petits problèmes. Comme je l'ai dit, j'ai commencé très jeune à travailler.

Les parents de certains répondants trouvaient que l'école était importante, mais pas toujours pour les raisons qu'on attendrait :

I : Quel âge avais-tu quand tu t'es mariée ?

ME : Dix-sept ans, non seize ans ! Et quand on est marié, comment peut-on encore aller à l'école ? Mais bon, j'ai quand même obtenu mon certificat, c'était important pour pouvoir aller pointer. Sinon,

je n'aurais pas pu aller pointer si je n'avais pas eu mon certificat. C'était important. Allez, imaginez-vous un peu : vos études, ce n'était pas important, mais pointer, ça oui.

Cependant, la plupart des parents attachent une grande valeur à l'enseignement comme porte d'accès au marché du travail. Mais en même temps, il leur est difficile de transformer cette appréciation en une aide effective pour les enfants. Certains ne comprennent pas qu'un soutien est indispensable pour obtenir des résultats, d'autres ne savent pas comment s'y prendre pour accorder ce soutien.

I : À la maison, vous parliez l'arabe ou un dialecte ?

RC : Les deux parce que quand je suis retournée au Maroc, les enfants ils ne comprennent rien du tout avec la famille. Parce que moi, quand je retourner au Maroc pour demander quelque chose, les autres ils ne comprennent pas. C'est pour ça, j'ai ... Parce qu'une femme, je connais une femme [...] elle vient chez moi, elle a dit : 'Madame, tu dois parler avec tes enfants parce que quand ils vont retourner au Maroc ou aller quelque part, c'est difficile pour demander quelque chose. Le français, il va apprendre à l'école.'

CE : Mon père, il ne s'est pas investi, mais il avait de la considération positive concernant les écoles, oui.

TB : Mes parents n'ont pas de niveau d'études, ils sont à un niveau d'étude de primaires. Mon père, il me disait : 'Oui, c'est important que vous étudiez.' Mais lui, il ne comprenait pas ce qu'il y avait dans le journal. Dans le bulletin, quand on amenait le bulletin, il ne voyait pas de rouge c'était bon. Il ne savait pas, je ne pouvais pas demander à père et lui ouvrir mon cahier et lui dire papa, je n'arrive pas. Je ne pouvais pas. Et on allait tous voir des logopèdes, je n'oublierai pas, on était une vingtaine, tous des Turcs et c'est la même logopède qui a suivi mon frère, mon petit frère. Elle nous a tous suivi cette dame-là. Mais bon, même quand j'allais chez elle je ne comprenais rien, je ne comprenais pas. Déjà on était vingt donc...

Des répondants de la deuxième et de la troisième génération ont ainsi expliqué que leurs parents n'étaient pas parvenus à les aider de manière efficace. Mais nous avons aussi constaté que certains répondants étaient toujours mal informés de la scolarité de leurs propres enfants, ce qui renforce notre supposition selon laquelle ce faible 'capital culturel' influencera encore le parcours et les résultats scolaires des prochaines générations.

I : Est-ce que ses enfants sont déjà dans le secondaire ?
T (au sujet d'ES) : Il ne le sait pas.
MH : Oui, ils vont encore à l'école.

I : L'aîné aussi ?

MH : Oui. Oui.

I : En quelle année ?

MH : C'est-à-dire que... Je ne sais pas. Je ne peux pas bien suivre ça... Je ne sais pas.

Même ceux qui veulent reprendre plus tard des études manquent souvent du soutien nécessaire. En effet, étudier, c'est aller à l'école et n'est-ce pas quelque chose pour les enfants ?

I : Que pensent-ils du fait que tu as repris des études ? Et que pense ta femme ?

FI : Ma soeur en rit !

I : C'est vrai ?

FI : Oui !

I : Pourquoi ?

FI : Encore étudier à 33 ans...

I : Elle dit que tu es fou, en fait ?

FI : (rit) Oui ! Elle le dit aussi ! (il désigne sa femme)

(le répondant traduit cet échange en turc pour sa femme, qui regarde l'intervieweuse et dit :)

CI : Oui, fou !

2.2.7.5. Capital culturel

Le fait que les parents ne possèdent pas les connaissances et les capacités nécessaires pour aider leurs enfants dans leur scolarité est l'un des exemples les plus clairs illustrant les effets d'une condition socio-économique inférieure. En effet, affirme Driessens (2003 : 49), « plus les gens occupent une position subalterne dans la société, moins ils possèdent de capital économique,

social et culturel ». Nous entendons par « capital culturel » l'ensemble des connaissances et d'aptitudes que possède quelqu'un. Il est important de noter qu'il s'agit de connaissances et d'aptitudes qui sont 'propres à la culture dominante' et qui permettent aux gens de prendre part à la société dans laquelle ils vivent. Notre analyse met en évidence que ces connaissances et ces aptitudes indispensables pour trouver son chemin dans la société belge manquent parfois à nos répondants, non seulement dans le domaine de l'enseignement, mais aussi dans d'autres domaines. Leurs récits de vie montrent qu'à certains moments de leur vie, ils ne connaissaient pas certains droits ou même qu'ils ne savaient pas qu'ils avaient des droits. Ils ne sont pas familiarisés avec la réalité bureaucratique d'un État-providence occidental, ils ne connaissent pas bien les rouages de la société belge. Deux exemples illustrent leur méconnaissance du fonctionnement de notre système de sécurité sociale.

GU (T) : Mais elle a d'abord travaillé en Suisse pendant trois ans. Ils ne l'ont pas signalé ici quand elle est venue de Suisse, qu'elle avait travaillé dans une usine en Suisse, et ainsi elle a perdu ses droits, car elle aurait pu les transférer ici, mais ils ne le savaient pas à ce moment-là, ils n'ont su que bien des années plus tard qu'elle pouvait le faire, mais c'était déjà trop tard.

RM : Mon père, 12 ans qu'il a fait un accident du travail, il veut le déclarer aujourd'hui. Il a été payé par l'assurance de son patron, ça a été reconnu comme accident du travail, quand je regarde ses clichés, il est handicapé, au moins à 50 %, vous savez combien l'assurance lui a donné d'indemnisation ? 20 %. Et il n'a même pas signé. Moi, j'étais trop jeune. Donc il a 0 %. Il ne sait pas pourquoi. Aujourd'hui, il veut faire reconnaître son accident du travail. Est-ce que c'est possible ? Et l'ONEM lui demande de recommencer à travailler. La mutuelle ne l'accepte pas, donc dans moins de deux mois on va l'expulser du chômage. Et ça, par contre, parce qu'il ne parle pas français ? Ça, c'est un réel problème. Ça, c'est vraiment un gros problème.

Il s'agit parfois d'une méconnaissance des valeurs et des normes en vigueur dans notre État de droit. C'est ainsi qu'AE, un migrant qui est venu de Turquie dans le cadre d'un mariage et qui a été exploité par ses beaux-parents dans le restaurant familial, n'a pas demandé l'aide de la police parce qu'il pensait que cela ne servirait à rien :

AE (T) : Ils (les beaux-parents) lui ont dit : 'Tu travailles ici au restaurant. Tu peux aller à la police, mais tu ne connais pas la langue. Ils ne vont pas te croire, le commissaire est un de nos clients et les autres policiers sont aussi des clients,

ils ne vont pas te croire.' Et il ne connaissait pas encore très bien la Belgique. En Turquie, c'est ainsi que ça va, quand on est ami avec la police, on peut tout faire. La Belgique, ce n'est pas comme ça, mais il ne le savait pas encore. S'il l'avait su, il serait allé à la police.

En outre, le manque de capital culturel se manifeste souvent en période de crise. L'ampleur de la vulnérabilité sociale des deux témoins suivants n'est apparue qu'après leur divorce, lorsqu'ils ont rencontré des difficultés pour défendre leurs droits. Ils ignoraient souvent quelle démarche ils devaient entreprendre dans leur nouvelle situation.

AH (T) : Il a eu beaucoup de problèmes avec ses papiers, avec son permis de séjour. Comme il n'est pas assez fort, il ne connaît pas bien le chemin à suivre, sa femme a tout de suite eu un avocat et (...). Maintenant, il vient aussi d'en avoir un.

MH : Mais les économies que j'ai faites ici, mes revenus, tout est saisi. Je n'avais jamais pensé que cela existait en Belgique, jamais. Et pourtant...

MH : Non, non. Le CPAS a seulement payé l'acompte pour cette maison, le reste... Je pensais d'abord que ce serait payé par le CPAS, mais donc ce n'est pas comme ça que ça va (il rit) : je dois le faire moi-même.

À leur arrivée, les migrants possè-

dent un capital culturel qu'ils ont acquis dans et pour une autre société, avec un contexte socio-politique souvent très différent. Autrement dit, le contenu du capital culturel est déterminé par la classe sociale dont ils faisaient partie et par le contexte social du pays d'origine. Ce capital ne peut pas toujours être suffisamment 'rentabilisé' ici et présente une série de lacunes : il leur manque un certain nombre de connaissances, de compétences et même d'attentes utiles dans notre société.

Ce manque de familiarité d'une partie de nos répondants avec les structures et l'organisation de la société belge n'est peut-être pas si illogique que cela dans le contexte d'une migration vers un pays où – en tout cas pour les premiers arrivants – il n'existait pas de politique d'accueil et de politique d'apprentissage de la langue. Cela n'a pas empêché un grand nombre d'immigrés de la première génération d'acquiescer, non sans peine, une série de compétences de base et d'apprendre à s'orienter dans la société belge. Leur réseau social leur a également apporté une aide indispensable. Nous avons vu dans le chapitre consacré aux stratégies de survie (voir 2.2.6.) que les membres d'une même communauté partagent et transmettent les informations dont ils disposent.

Comme le capital culturel se transmet par l'intermédiaire des parents, ces connaissances lacunaires se retrouvent dans les générations suivantes. Il s'est avéré que plusieurs répondants de la deuxième généra-

tion ne maîtrisaient pas mieux que leurs parents certains éléments de l'organisation de notre société. Une jeune femme divorcée de la deuxième génération a par exemple raconté ceci :

DU : J'avais perdu tout ça à cause de mon mari. Il disait : 'Je veux ta signature.' Je l'ai fait. Et ensuite, quand j'ai été à la caisse (le guichet des paiements), on m'a dit : 'Mais vous êtes indépendante !' Mais je ne le savais pas. Et pas versé d'argent pendant deux mois. J'ai couru derrière les papiers, j'ai téléphoné partout.

I : Parce qu'elle pensait que tu étais indépendante ?

V : Lui (son mari), il était indépendant, mais il lui a fait signer qu'elle était son associée, comme ça elle était aussi indépendante et elle ne pouvait pas toucher d'allocations de chômage.

DU : Pas d'allocations familiales.

V : Mais aussi la mutuelle.

P2 : Ils ne voulaient pas payer ça non plus.

Quant à AS, une jeune femme de la troisième génération, elle ignore pour quels motifs on peut solliciter une allocation. Lors de l'interview, elle a ainsi demandé :

AS : Oui, et aussi il est difficile de vivre en Turquie quand on n'a pas de revenus, donc mon beau-père est ici aussi et quand ils ont un revenu difficile, nous pouvons aussi difficilement les aider, parce que

nous travaillons et nous devons aussi payer des remboursements et tout ça, ce n'est pas facile, hein. Je ne peux pas non plus envoyer tout le temps de l'argent là-bas. Et alors, j'ai parlé avec mon mari et nous avons dit : 'Nous allons les faire venir ici, faire une demande de visa.' Mon beau-père travaille, mais ma belle-mère n'a aucun revenu. Elle voudrait avoir un revenu, mais en fait je ne sais pas où je dois demander ça. Ils disent : 'Va au CPAS', mais je ne sais pas, je ne sais pas si vous savez à qui je dois m'adresser.

À la fin de l'entretien, l'intervieweuse lui a expliqué le principe de solidarité entre les actifs et les chômeurs, le rôle du CPAS pour ceux qui risquent de tomber à travers les mailles du filet et le fait que le revenu total du ménage joue un rôle important dans la décision d'octroyer ou non une aide financière à un individu. AS a réagi avec beaucoup d'étonnement et n'était pas du tout familiarisée avec cette 'réalité'.

2.2.7.6. Réseaux sociaux

de réseaux mobilisés par les personnes d'origine immigrée vivant dans la pauvreté ont été mis en évidence : les réseaux familiaux, les réseaux territoriaux et les réseaux communautaires (voir 2.2.6.). Nous avons également vu que les répondants souffraient souvent d'un grand sentiment de solitude (voir 2.2.3.4.).

Ce point se veut ainsi une radioscopie des différents réseaux de rela-

tions dont ont fait part les personnes rencontrées. Les potentialités offertes par ces différents réseaux seront mises en évidence et les limites auxquelles les répondants sont confrontés, et ce plus particulièrement au niveau du réseau communautaire, seront soulignées. Grâce à la littérature existante, on verra également pourquoi ces relations, si elles peuvent concourir à la survie quotidienne des répondants, leur sont de peu de secours dans l'optique d'une mobilité sociale ascendante.

a) Potentialités et limites des différents types de réseaux

Le réseau familial constitue le principal réservoir de ressources pour plusieurs des personnes rencontrées. Il offre un soutien tant domestique, que financier ou « réticulaire », pour reprendre le terme de Déchaux (1996). Toutefois, il s'agit le plus souvent d'une entraide relativement intensive, mais limitée quant aux ressources. (Driessens, 2006)

La majorité des répondants dispose d'un réseau familial plus ou moins dense en Belgique. Pour certains, ce sont non seulement les parents et/ou les enfants, mais également plusieurs branches de la famille. Toutefois, pour six répondants ayant migré dans le cadre d'une union contractée entre leur famille résidant dans leur pays d'origine et celle de leur futur(e) époux(se), ce réseau familial se résume en fait à la belle-famille. Cette situation n'est pas sans poser de nombreux problèmes. Certaines femmes ont en effet parlé d'un

(17) Het 'etnisch sociaal kapitaal' verwijst naar cases "where social capital is bound by an ethnic identity". (Guarnizo, 1994 : 71)

contrôle permanent exercé par leurs beaux-parents, et plus particulièrement par leur belle-mère. Ceux et celles qui ont opté pour le divorce sont dès lors particulièrement démunis (voir 2.2.7.2.). Reste que quatorze personnes de l'échantillon n'entretiennent que des liens très ténus avec leur famille et sont donc particulièrement isolées. Pour elles, l'entraide familiale s'est résumée à une assistance lors de l'installation en Belgique.

Le voisinage constitue également pour de nombreux répondants un cadre de référence important et une ressource potentiellement mobilisable. Toutefois, ils font référence le plus souvent à un voisinage homogène. En effet, la plupart des répondants habitaient en pleine agglomération dans des quartiers réputés très pauvres ou dans des quartiers abritant un parc de logements sociaux important. Il s'agit donc dans la plupart des cas de voisins connaissant plus ou moins les mêmes difficultés financières. Il est par ailleurs à noter que même s'ils disent avoir de bons contacts avec tous les voisins, quelle que soit la nationalité, lorsqu'il est fait référence à des personnes en particulier, il s'agit quasiment toujours de compatriotes. En effet, comme le souligne Driessens (2006 : 63), les habitants des quartiers pauvres opèrent à nouveau une ségrégation sociale entre eux : les familles ouvrières, les pauvres et les personnes âgées limitent le plus souvent les contacts. Et dans bien des cas, même au sein des populations vivant dans la pauvreté, une nouvelle fragmentation s'opère en fonction de

l'origine nationale. Le témoignage de VP est révélateur en ce sens.

I : Vous avez un voisinage assez multiculturel d'après ce que vous m'avez dit tout à l'heure ?

VP : Mon voisinage direct ça va. Des Belges et des Italiens, c'est très dispersé, mais c'est vrai qu'il y a quelques familles maghrébines. On n'a aucun problème avec ces gens-là.

I : Ça se passe bien, il y a des échanges dans le quartier ?

VP : Cela se passe bien avec la population turque, on n'a pas d'ennuis parce que ces gens restent entre eux, on n'a pas vraiment de contacts, mais ni en bien ni en mal.

Le troisième type de réseau mobilisable par les personnes issues de l'immigration est le réseau communautaire. Plusieurs chercheurs ont démontré l'importance du capital social ethnique¹¹ dans l'ascension socio-économique des secondes générations. Pour Giorgias (2000), la communauté remplit un nombre de fonctions importantes : la connaissance au sujet des offres de travail, à côté d'autres formes de transition d'informations et d'aide comme en matière de logement. Il souligne le fait que les communautés se prévalant d'une importance numérique et d'une longue résidence ont souvent développé leurs propres structures d'aides. Selon Portes et Zhou, les ressources que peuvent offrir les communautés ethniques sont cruciales pour améliorer les chances de mobilité ascendant

te : « through creation of a capitalism of their own, some immigrant groups have thus been able to circumvent outside discrimination and the threat of vanishing mobility ladders » (Portes & Zhou, 1993: 87). Dans cette optique, la communauté peut être considérée, en référence à Cohen (1997 : 2), comme étant « l'idéal-type de la protection rapprochée ».

Toutefois, sans dénier les avantages que peut procurer la communauté ainsi que la solidarité qui peut s'y exprimer, les réseaux communautaires peuvent non seulement avoir pour corollaire un certain nombre d'effets pervers, mais les lignes de fracture y sont également nombreuses.

b) Les frontières du réseau communautaire

De nombreuses recherches, et notamment celle réalisée par Italiano et Deflandre (2004), ont mis en évidence la corrélation entre manque de capital économique et manque de capital social. En outre, comme le rappelle Bourdieu (1980 : 2-3), « les profits que procure l'appartenance à un groupe sont au fondement de la solidarité qui les rend possibles ». Les réseaux, quels qu'ils soient, fonctionnent et se perpétuent sur base d'une relation de réciprocité et de profits partagés. Une première limite des réseaux des répondants tient ainsi à leur capacité à soutenir une relation d'échanges. En effet, cette relation de réciprocité est souvent faussée, ou en tout cas très limitée, chez les répondants dans la mesure où ils restent toujours demandeurs. MH n'est pas dupe quant

(11) Le « capital social ethnique » se réfère aux « cases where social capital is bound by an ethnic identity ». (Guarnizo, 1994 : 71)

à la logique sur laquelle repose cette aide.

I : Et tu n'as été aidé par personne d'autre durant toutes ces années difficiles ?

MH : Que voulez-vous dire ?

I : Par des parents, des voisins, des amis...

MH : À Ranst, j'en ai, de ce côté-là, mais quand quelqu'un vous aide une fois, il ne faut pas continuer à lui demander la fois suivante, hein ?

À côté du capital économique, le respect des normes et des valeurs de la communauté influe également sur l'expérience de la solidarité communautaire. Ainsi, dans les récits de vie de quatre femmes ayant vécu l'expérience du divorce, les limites de la solidarité apparaissent clairement. Elles ont en effet témoigné de pressions exercées par la famille, et par le biais de celle-ci par la communauté, pour rester mariées. Une fois divorcées, elles disent avoir été victimes de nombreux ragots à leur encontre, ce qui a débouché chez elles à une méfiance accrue envers la communauté. Elles ont par ailleurs eu le sentiment d'être mises à l'écart, notamment en ce qui concerne la participation aux commérages. Ce refus des autres femmes de la communauté d'intégrer ces répondantes à leurs racontars n'est pas si anodin qu'il peut le paraître d'un premier abord. En effet, ce qui contribue à la complexité de la communication dans la réalité quotidienne, c'est que toute parole n'est pas aussi communication. Ainsi, lors des commérages,

la teneur des histoires échangées n'est pas le plus important, cela indique plutôt qui est compris dans le groupe. Ne pas pouvoir participer aux bavardages peut dès lors être considéré comme une sanction négative de la part des autres femmes de la communauté.

DU : Papoter tout le temps avec des femmes turques, je ne peux pas supporter ça.

V : Papoter ou faire des commérages ?

DU : (s'esclaffe) Des commérages ! Non, je ne veux pas ! Nos femmes turques qui se retrouvent toutes ensemble ici ou là et qui font des commérages ! Oui, et c'est cette femme qui et celle-là qui a... Et après, c'est moi qui ai les problèmes. Je ne veux plus, je reste toujours chez moi.

I : Pour tenir les autres un peu à distance et les empêcher de se mêler de ce qui ne les regarde pas ?

DU : Oui.

V : Parce que ce sont souvent des mauvaises langues, n'est-ce pas ?

DU : Mm. Oui.

DU : Nos compatriotes turcs, beaucoup de racontars. Cette dame, elle est divorcée... J'entends ça, ils ne vont pas me le dire en face, mais derrière mon dos. Vous voyez, je fais beaucoup de choses pour les gens, ma maman et moi, je veux toujours aider, ce n'est pas un problème, quelqu'un vient frapper à ma porte et dit, j'ai des problèmes pour faire l'interprète, j'y vais tout de suite, ce n'est pas un problème. Je tourne le dos et ils font des commérages.

V : Donc, tu dis que tu n'as pas eu beaucoup d'aide ?

P2 : Non. J'ai eu beaucoup de problèmes !

Au-delà de l'adhésion et de la conformité à des valeurs et à des normes dont la communauté se veut garante, on a pu constater que la solidarité s'exprime aussi préférentiellement en fonction de l'origine géographique des personnes. Ainsi, les systèmes de solidarité mis en évidence durant les entretiens indiquent que, très souvent, la région ou même la ville d'origine constitue une base sur laquelle la solidarité va pouvoir s'exercer.

FI : Tout le monde a sa propre communauté en Belgique, et en Turquie c'est plus... Chaque ville a aussi son propre contexte et c'est différent des gens ici.

I : Là, c'est plus l'endroit qui fait que chacun s'entraide, et ici c'est plutôt : d'où viens-tu ?

FI : Oui. Oui.

I : Rembourser à qui ? Comment a-t-il pu survivre durant ces six mois ?

AY (T) : Tous des gens de son village, un peu d'ici, un peu de là. Mais dès qu'ils ont de nouveau eu de l'argent, ils ont tout remboursé et aujourd'hui, heureusement, le fils aîné a commencé à travailler ; il travaille maintenant pour aider à rembourser les dettes des parents.

SE (T) : La plupart des gens ici, la plupart des Turcs sont d'Emirdag. Et entre Emirdag et Izmir, il y a une différence de culture et tout ça. La

belle-famille habitait ici depuis trente ans, donc elle s'était tout à fait adaptée à la culture d'Emirdag. Elle se sentait chez elle, elle a fait le ménage, sa belle-mère est sortie avec ses amies, mais elle est toujours restée à la maison, donc elle n'avait pas d'amis, elle ne connaissait personne.

Les communautés immigrées présentes sur le territoire belge sont loin d'être homogènes et les distinctions ethniques et/ou religieuses persistent généralement en contexte migratoire. Ainsi, trois personnes d'origine turque ont fortement remis en question la 'solidarité turque'. Les propos tenus par CE laissent à penser que, outre le fait que la solidarité n'a pas la même signification et la même intensité pour les différentes communautés étrangères, des lignes de fracture subsistent entre les différentes ethnies et/ou communautés religieuses dans la société d'accueil.

CE : Oui, on est Turc. Et si vraiment il y a un très gros problème, on est tous Turc. Mais on est d'abord alévi, ce n'est pas la même chose !

CE : Tout à l'heure, c'est vrai, on disait qu'on n'est pas très solidaire parce que les sunnites, quand il leur arrive quelque chose, ils sont tout de suite là. Nous, on ne se dit pas les mots. Donc, entre alévis, on ne se dit pas : 'Bon, en cas de problème, on viendra t'aider, etc.' Mais s'il vous arrive quelque chose, un petit cancer ou n'importe

quoi, et qu'on entend que vous êtes à l'hôpital, là, subitement, les alévis arrivent. Donc, le fonctionnement n'est pas le même. Les sunnites, c'est directement qu'ils viennent vous voir et on vous aide, les alévis, il faut vraiment que vous ayez un gros problème.

c) Les effets pervers du réseau communautaire

Un des premiers effets pervers liés au réseau communautaire est la mauvaise maîtrise de la langue véhiculaire de la société d'accueil. Si aucun des répondants ne maîtrisant pas le français ou le néerlandais n'a mis en exergue ce fait, ce lien de causalité a par contre été dénoncé par trois personnes de la seconde génération qui maîtrisaient la langue de Vondel ou de Voltaire.

TB : Avec mes parents, quand on habitait à Libramont, on avait des voisins italiens et belges. Dans notre rue, il n'y avait pas de Turcs à part nous, et ma mère, elle allait prendre le café à midi chez des copines d'à côté... Elle parlait très bien le français. C'est quand on est arrivé ici, dans un quartier où il y a plus de Turcs, qu'elle a commencé à fréquenter toutes ses copines turques. Elle a commencé à perdre son français.

La solidarité communautaire n'est pas gratuite et repose sur une relation de réciprocité. Par ailleurs, la communauté peut exercer un véritable contrôle social sur ses mem-

bres, a fortiori s'ils sont forts dépendants d'elle. Field (2003 : 79) met en exergue que les groupes à très forte densité de connexions sont susceptibles d'exercer sur leurs membres des pressions normatives importantes et potentiellement destructrices. La multiplication des connexions peut 'enfermer' les individus autant qu'elle leur offre des opportunités. Field (2003 : 79) démontre ainsi que ceux qui fuient les sociétés à fort niveau de confiance interpersonnelle le font souvent parce que cette confiance s'accompagne d'un niveau de contrôle social étouffant. Si comme le souligne Giorgias (2000) ainsi que Portes et Zhou (1993), le réseau communautaire est une ressource importante pour de nombreux immigrés à la recherche d'un emploi, la frontière entre aide et exploitation est parfois très ténue. Deux répondants ayant travaillé au noir dans un commerce tenu par un compatriote ont souligné les mauvaises conditions dans lesquelles ce travail s'était effectué et le bas salaire perçu.

MC : Tu parles ! Commencer à six heures du matin pour finir à dix-neuf heures... Tout cela pour 1.600 francs belges [quarante euros]. J'étais vraiment dans la dèche, je l'ai fait, mais quand j'y repense. Même pas de pause, de temps pour manger correctement. À l'époque, je ne m'en plaignais pas, j'ai même souvent remercié [x]. Mais maintenant, je me dis que ce n'était pas normal !

d) Les faiblesses du réseau social des répondants

Pour nous éclairer sur les faiblesses du réseau communautaire, un détour par les théories élaborées par Putnam et Granovetter s'impose. Dans *Bowling alone* (2000), Putnam élabore les concepts de « bounding social capital » et de « bridging social capital ». Le « bounding social capital » désigne les liens au sein de groupes relativement homogènes, comme les classes sociales, mais également les communautés ethniques. Le « bridging social capital » fait quant à lui référence aux connexions au sein de groupes plus hétérogènes. Cette forme de capital permet en quelque sorte de jeter des ponts entre des personnes ou des groupes différents alors que le « bounding social capital » favorise quant à lui les conglomerats de semblables.

Granovetter met quant à lui en évidence que ce ne sont pas les relations basées sur un lien fort qui sont les plus productives. Pour lui, les liens faibles, loin d'être une source d'anomie, se révèlent indispensables aux individus pour saisir certaines opportunités qui s'offrent à eux, ainsi que pour leur intégration à la société (Mercklé, 2004 : 61), alors que les liens forts engendreraient de la fragmentation sociale : « From the individual's point of view, then, weak ties are an important resource in making possible mobility opportunity. Seen from a more macroscopic vantage, weak ties play a role in effecting social cohesion. » (Granovetter, 1973 : 1973).

Que ce soit au niveau familial, territorial ou communautaire, nous avons vu que les personnes avec qui les répondants entretenaient une relation connaissaient en règle générale les mêmes problèmes financiers, matériels et sociaux qu'eux-mêmes. Alors que les chercheurs s'accordent pour démontrer l'importance que peut représenter un réseau social hétérogène, notamment par les ressources qui deviennent ainsi mobilisables, le réseau des répondants était quant à lui essentiellement homogène. Les conséquences se font notamment sentir au niveau des emplois proposés aux répondants. Il s'agit dans la grande majorité des cas de jobs dans des 'niches ethniques' telles que des magasins d'alimentation ou encore des snacks. Même lorsqu'ils sont actifs, il s'agit d'emploi peu valorisé et rémunéré. Beaucoup de nos répondants sont en outre relativement démunis face à l'offre de service existante et aux droits auxquels ils pourraient prétendre. Or, ce n'est pas au sein de leur réseau social qu'ils pourront trouver les conseils nécessaires. L'intervenant social devient alors la 'cinquième roue du carrosse' pour nombre d'entre eux.

Cette 'incapacité' des personnes issues de l'immigration et vivant dans la pauvreté à ouvrir leur réseau social, à entrer en contact avec des individus ayant un autre quotidien, et d'échanger avec eux, contribue à leur exclusion. Rassemblées aux marges de la société, réunies pour tenter de survivre ou ayant pris le pli de s'isoler totalement tant ce quotidien leur est

dur à supporter, mises au ban bien souvent de leur propre communauté, elles attendent généralement qu'un pas soit fait envers elles.

2.2.7.7. Genre

La signification culturelle différente des termes 'homme' et 'femme' engendre plusieurs effets. Nous avons vu dans la section consacrée au travail comment la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes influençait la participation des répondantes féminines au marché de l'emploi. Ainsi, six femmes étaient inactives sur le marché de l'emploi à cause de leurs responsabilités familiales. Dans d'autres cas (surtout des femmes isolées), la combinaison des responsabilités à assumer sur le lieu de travail et à domicile pousse parfois à renoncer à exercer un emploi. Les différences de pouvoir entre hommes et femmes se répercutent aussi sur la répartition des revenus du ménage. Les récits de quatre répondantes divorcées montrent que leur ex-conjoint contrôlait le budget familial, ce qui entraînait des conséquences considérables sur les moyens de subsistance des femmes et de leurs enfants.

AN (T) : Mais le problème était aussi qu'il gardait l'argent. Il emportait toujours les chèques et les paiements qui arrivaient à la maison et elle était donc toujours à la maison avec les enfants sans aucune ressource, même pour les besoins élémentaires. Cela provoquait toujours des disputes con-

jugales, sur la manière de gérer le salaire et les allocations familiales. Car le mari les saisissait aussi.

TU : J'ai travaillé deux ans sans gagner d'argent. Bancontact...

I : Il faut que tu m'expliques ça !

TU : Ma carte de banque était toujours chez mon mari ou mon beau-père. Toujours.

I : Le salaire arrivait sur le compte en banque de ton mari ?

TU : Non, sur mon compte, mais mon mari ou mon beau-père avait toujours ma carte de banque. Pour payer. On avait beaucoup de dettes à rembourser, sinon la maison aussi partie.

I : Et en fait, tu n'avais pas d'argent pour toi ?

TU : Non.

Cependant, ce contrôle du budget familial n'est pas toujours assorti de responsabilités plus grandes exercées par l'homme et ce sont les femmes qui doivent en grande partie résoudre elles-mêmes les problèmes d'endettement du ménage :

AN (T) : Des voitures étaient achetées, mais n'étaient pas payées. Les employés de la banque venaient lui demander l'argent pour rembourser les dettes et elle ne savait pas où était son mari. Ce n'est que plus tard qu'elle a appris qu'il avait fui en Sardaigne. Sans dire à personne où il était, ni ce qu'il faisait.

I : Et maintenant, tu peux faire ça du fait que ta maison est vendue ?

ME : Oui. Avec l'argent de ma mai-

son, j'ai... Allez, on avait des dettes de mon mari, la moitié est...

I : Des dettes de jeu ?

ME : De sa famille, de... Un jour, il a voulu ouvrir un café, mais ce café n'a pas bien marché, il a aussi commencé un restaurant... Des choses comme ça. Et on est embarqué là-dedans parce qu'on est marié. Tout ça, ce n'était pas faisable... Mais la maison est vendue, un peu plus de la moitié a servi à rembourser les dettes...

SE (T) : Elle dit que maintenant, ça va. Elle a si longtemps dû faire des remboursements, pour les dettes de son mari. Elle a déjà remboursé quatre à cinq millions de FB, chaque mois, c'est très dur. Elle dit qu'elle a remboursé chaque mois une grande partie des dettes de son mari, et quand il est sorti du centre de désintoxication, en 1998, tout était remboursé.

I : Les dettes, c'était à cause de la drogue ?

SE (T) : La drogue, et un accident de voiture, et des bêtises avec des amis, mais (...). Un jour qu'il avait bu, il a embouti des voitures qui étaient garées quelque part.

Dans certains cas, de jeunes femmes contraintes de travailler dans 'l'entreprise familiale' se voient aussi privées de toute autonomie :

CE : L'homme turc va travailler dans son snack et toutes les filles, donc toutes ses sœurs vont participer aussi au bon fonctionnement de sa petite PME et là on

n'a pas vraiment de chiffres. Et j'ai bien l'impression que ça accentue plus la pauvreté dans les familles turques, parce que les filles déjà on les met au second plan, ça, ça pose problème aussi. Et culturellement elles participent aussi à... elles vont au snack, elles vont dans un restaurant, elles travaillent gratuitement, elles n'ont rien ; pas de papiers. Légalement, c'est autorisé que la famille puisse aider son frère... mais ça reste encore très précaire pour moi. Je trouve que pas de revenus... elles vivent avec le CPAS... Est-ce qu'elles travaillent réellement en noir ? On ne leur donne pas de rémunération, on ne leur donne rien par rapport à ça, elles participent au travail de cette petite PME. Là, ça pose problème aussi...

2.2.7.8. Discrimination

Plusieurs éléments de nature individuelle (niveau micro) ou communautaire (méso) qui concourent à expliquer la situation socio-économique problématique de nombreuses personnes d'origine étrangère ont été mis en évidence. À un niveau macro, plusieurs éléments ont déjà été abordés, notamment l'évolution du marché de l'emploi et sa demande de qualification toujours plus grande. Ce point est quant à lui consacré à un autre problème d'ordre structurel : les discriminations que rencontrent les personnes d'origine étrangère vivant dans la pauvreté.

Selon Arriijn, Feld et Nayer (1998: 8), « the definition of discrimination, re-

ardless of where the differentiated treatment occurs, includes the following elements: differential treatment, such as distinction, exclusion; a legally prohibited or arbitrary criterion giving rise to differential treatment, such as national origin; an objective outcome of this differential treatment, usually resulting in the destruction or distortion of equality of opportunity or treatment. »

Dans la partie quantitative de cette étude (voir partie 1, point 3), des données relatives aux diplômes obtenus et aux taux de chômage des personnes de nationalité étrangère, et notamment italienne, marocaine ou turque ont été présentées. Les écarts entre leurs taux d'activité et leurs taux d'emploi ont aussi été examinés. Bien entendu, ces faibles pourcentages dans les domaines susmentionnés ne peuvent être uniquement imputés aux discriminations. Toutefois, de nombreuses recherches tant quantitatives que qualitatives ont mis en exergue le poids que les discriminations pouvaient jouer au niveau du logement (Bernard, 2006), du travail (Arriijn & al., 1998 ; Okkerse & Termote, 2004) ou encore de l'enseignement (Feld & Manço, 2000 ; Ouali & Rea, 1995).

Quant à la manière dont les répondants perçoivent ces discriminations, des différences sont perceptibles entre les répondants les plus âgés et les plus jeunes. En ce qui concerne la génération des 'travailleurs invités', et ce même si ces personnes ont été employées dans des secteurs d'activité très peu valorisés et

ont connu une carrière très fragmentée, les répondants n'ont pas fait état de discriminations durant l'entretien. Pourtant, leur activité professionnelle en Belgique a très fortement été influencée par leur origine nationale. Le témoignage de SP est révélateur en ce sens.

SP : Oui, ils ont fermé l'usine : 3.500 personnes dehors comme cela. Après, j'ai beaucoup cherché à gauche à droite. J'ai trouvé une bonne place chez Volkswagen. Il [l'employeur potentiel] a dit : 'Qu'est-ce que tu fais comme travail, quel est ton métier ?' 'Moi, je suis soudeur.' Après, il a dit 'ça va !', parce que là-bas, ils travaillaient avec des soudeurs aussi, pour apprendre la technique (...). Après, moi, je donne ma carte d'identité comme cela et je n'étais pas encore Belge. Alors moi, tous les cinq ans, il fallait renouveler. 'Ah excusez-moi monsieur, mais je ne suis pas capable de vous engager.' 'Pourquoi ?' (...) 'Excusez-moi, je suis désolé !'

Si cet entretien avec un potentiel employeur reste un mauvais souvenir pour SP, il n'y voit pas de discriminations, juste une occasion manquée alors qu'il savait, et l'employeur également manifestement, qu'il convenait pour ce poste. En fait, SP, comme les personnes plus âgées rencontrées, a immigré à une époque où non seulement le travail ne manquait pas, mais où également les traitements différenciés en fonction

de l'origine nationale étaient considérés comme étant légitimes (Adam, 2007). À l'époque, les immigrés étaient uniquement considérés comme une main-d'œuvre d'appoint. En conséquence, lors des périodes de récession économique, ils étaient les premiers touchés et écartés du marché du travail au profit des nationaux (Martens, 1976).

Après la décision politique de fermeture des frontières à l'immigration économique en 1973-74, et après la prise de conscience tardive par les autorités belges de la 'nouvelle' réalité démographique, l'accent a été mis sur des politiques d'intégration. Les politiques publiques mises en place à destination des populations issues de l'immigration ont dès lors visé à une plus grande égalité de droits et de traitements entre nationaux et immigrés établis légalement sur le territoire belge.

Pour les ressortissants des États membres de la Communauté Économique Européenne (CEE), cet objectif était déjà défini dans le Traité de Rome, mais de réelles dispositions en ce sens ont été prises avec le règlement 1612 de 1968. Depuis, la législation européenne n'a fait qu'évoluer vers une plus grande égalité de traitement entre tous les ressortissants des États membres. Ainsi, si LO a mis en évidence que dans ses premières années de vie active, on l'a souvent redirigé vers le secteur culturel italien, les propos de VP, Italien de deuxième génération lui aussi, témoignent d'une meilleure acceptation dans la société belge.

VP : Je n'ai subi aucune discrimination grave, si ce n'est quelques blagues entre amis, mais se faire traiter de macaroni par un Espagnol, ce n'est pas très grave ! Parce que moi je disais, par exemple, en wallon... S'il disait 'Macaroni', moi je disais 'Mougneux de restant' parce que la paella, c'est fait avec des restes. Donc, on rigolait, ce n'était pas du racisme, c'était de la taquinerie. Je n'ai jamais ressenti aucune forme de racisme. Je suis allé en République tchèque, les petits là-bas sont proches des Italiens ; en France, les Italiens sont appréciés ; en Belgique aussi. Il y a la culture, la cuisine, notre manière d'être... Moi j'ai un amour de l'Italie, je pourrais en parler pendant des heures que je rendrais les gens amoureux de ce pays.

En fait, ce sont surtout les deuxièmes générations d'origine turque ou marocaine qui se sont plaintes de pratiques discriminatoires au cours des entretiens. Les répondants d'origine marocaine ont par ailleurs souvent insisté sur le fait qu'ils avaient le sentiment que leur communauté était particulièrement discriminée (Rea, 2001). Pour les plus jeunes, nés en Belgique ou y ayant du moins passé l'essentiel de leur jeunesse et leur scolarité, ces distinctions sur base de l'origine ethnique sont considérées comme inacceptables.

RM : Je suis Belge, c'est pour les autres que je suis Marocaine.

I : Pour qui ?

RM: Ben, pour tous les Belges !

I : Tu sembles en colère...

RM : Mais il y a de quoi ! Toujours, parce que tu es basanée et avec les cheveux foncés, tu n'es qu'une sale Arabe. Les gens bien, ils ne disent pas cela. Le problème, c'est qu'il n'y a pas que des gens bien. Même si je me dis que celui qui dit cela, il n'en vaut pas la peine, j'ai tout de même entendu, et cela fait mal. Je me dis souvent : 'Et mes enfants, ils vont aussi avoir cela ?'

I: Quand tu dis cela, tu parles de quoi : du racisme, de la discrimination ? Tu as été victime de...

RM : Des discriminations, mais tu n'as que cela. Tu as une étiquette sur le front : arabe est égal à islam, est égal à femme voilé, est égal à femme dominée et cela continue. Je ne porte pas le voile ! Quand j'ai été à l'agence intérim parce qu'on m'avait dit que c'était le mieux pour le travail. Quand j'ai été à l'intérim, j'étais comme maintenant, et la femme elle m'a dit qu'il ne fallait pas que je me présente avec le voile. Je ne suis jamais voilée !

Les pratiques discriminatoires que les répondants ont rapportées étaient généralement liées au travail (voir 2.2.7.3) ou à l'enseignement (voir 2.2.7.4.). Seuls deux interviewés ont fait part de leur sentiment d'avoir été victimes de discriminations dans le domaine du logement. MS attribue en effet les retards qui s'accroissent

dans l'attribution d'un logement social plus en adéquation avec la taille de son ménage (quatre adultes et deux enfants) au racisme du personnel administratif. Pour LO, ce n'est pas tant son origine que le nombre de ses enfants (cinq) qui explique pourquoi à ce jour elle ne bénéficie toujours pas d'un logement social. Cette différence de traitement constatée à des moments de leur vie semble avoir des effets pervers indirects. Ainsi, deux répondants ayant déclaré avoir été victimes de discriminations reconnaissent avoir développé une certaine méfiance, et plus particulièrement dans leurs contacts avec la population belge. En outre, certains ont fait état d'événements désagréables qu'ils liaient à des discriminations sans que celles-ci soient en réalité évidentes. HH a ainsi une anecdote qu'elle met sur le compte du racisme.

HH : Tiens, encore un autre exemple ! La semaine dernière, je voulais prendre le bus là [HH montre l'arrêt de bus en question]. Bon, je l'ai loupé, il avait déjà démarré. Mais il y a le feu, j'ai toqué sur la porte du bus pour monter. Le chauffeur, il n'a pas voulu ! Encore un raciste.

Quatre répondants ont avoué être découragés, qu'ils avaient l'impression que quel que soit le diplôme obtenu, toute ascension socio-économique leur était interdite en raison des inévitables discriminations auxquelles ils seraient confrontés.

HH : Pas besoin d'étudier, de toute façon, même si tu as un diplôme, tu es à la plonge !

Pour deux répondants, ce sentiment d'injustice est renforcé par le fait qu'ils estiment que ces actes individuels discriminatoires ne sont pas assez combattus et assez sévèrement punis.

CE : Les obstacles, c'est qu'il n'y a pas d'implication claire de l'état ! Quand il y a un fait qui se produit, quand il se produit un acte raciste ou un comportement inacceptable venant d'un fonctionnaire, d'un policier ou de n'importe quoi, on n'applique pas les sanctions, on les laisse un peu passer. On dit 'ouais, mais...' Ils rentrent en prison, ils restent un tout petit peu en prison, puis on les fait ressortir. (...) Il y a la loi sur la discrimination, il y a la loi sur le racisme... Mais moi je dis vraiment : 'Tant qu'ils cacheront toujours leurs yeux et qu'ils n'auront pas le courage d'appliquer des sanctions, même s'ils doivent avoir des mécontents dans la population belge...' (...) Il y a une commission, mais ça c'est 'mon œil' et je ne crois pas à la commission, qu'ils vont aller sanctionner le policier, ou alors il faut vraiment qu'il fasse quelque chose de grave, qu'on le voie clairement, qu'il a pris son arme, qu'il a tiré volontairement sur un étranger et avec 10 répondants ça va être difficile d'aller nier ça. Mais même avec ça, ils n'arrivent quand même

pas à le mettre en prison, ils vont juste dire : 'Bon, t'as fait une faute grave, on te retire ton uniforme, tu ne travailles plus à la police.' Ça, ce n'est pas clair, ce n'est pas une sanction ça.

Avant de conclure, il est intéressant de remarquer que, tandis que de nombreuses recherches ont mis en évidence les discriminations dont étaient l'objet les personnes vivant dans la pauvreté (Paugam, 2005 ; Driessens, 2006), les pratiques discriminatoires dont on fait part les répondants étaient uniquement liées à leur origine ethnique.

En somme, si les discriminations ne constituent pas en soi un facteur déterminant dans le processus de précarisation des personnes rencontrées, elles constituent un frein certain à leur intégration socio-économique. Elles ne font par ailleurs que renforcer le sentiment d'impuissance éprouvé par certains répondants, et plus particulièrement les plus jeunes d'origine turque ou marocaine.

CONCLUSION ET DISCUSSION

Plusieurs études ont déjà démontré que les catégories d'origine étrangère sont défavorisées dans des domaines importants tels que l'emploi, l'enseignement et le logement. Ce sont ces observations, entre autres, qui ont inspiré cette recherche. Nous nous sommes demandé quels effets ces handicaps exerçaient sur le risque de pauvreté des personnes d'origine étrangère. Le risque de pauvreté se répartit-il de manière inégale selon l'origine et comment cette répartition inégale se présente-t-elle pour la Belgique ?

En nous basant sur deux enquêtes à grande échelle, représentatives des personnes qui résident sur le territoire belge, nous avons cherché à savoir dans quelle mesure une région d'origine différente pouvait entraîner un plus grand risque de vivre dans la pauvreté. Bien qu'il ne s'agisse que de premières analyses, qui ont donc un caractère exploratoire, nous sommes en mesure de dresser un certain nombre de constats. Il est ainsi clairement apparu que les personnes d'origine marocaine et turque courent un grand risque de pauvreté. En effet, environ la moitié d'entre elles sont pauvres en termes de revenus. Il est tout aussi frappant d'observer que d'autres catégories de personnes, qui ne sont pas non plus d'origine belge, sont également plus exposées au risque de pauvreté. L'image de précarité de ces catégories sociales a encore été renforcée par des analyses statistiques faites par différents chercheurs dans plusieurs domaines de la vie sociale : le marché de l'emploi, l'enseignement, le marché immobilier et le domaine de la santé.

Il nous a paru indispensable d'avoir une meilleure vue et une meilleure compréhension à la fois de la spécificité et des traits communs des processus et des situations de pauvreté propres aux personnes d'origine belge et étrangère. Nous nous sommes concentrés sur la relation, chargée de tensions, entre les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, leurs valeurs, leurs normes et les types de comportements qu'elles développent. Nous sommes partis de l'idée que les conditions dans lesquelles vivent les pauvres d'origine différente sont similaires, tout en supposant que les pauvres d'origine étrangère développeraient d'autres types de comportement pour survivre. Notre hypothèse était que cette différence pouvait s'expliquer par un contexte socio-économique différent. Alors que chez les pauvres d'origine belge, qui vivent souvent isolés, on trouve des éléments d'une « culture de la pauvreté » (Lewis, 1965), nous nous attendions à ce que ce ne soit pas le cas pour les pauvres d'origine étrangère en raison de leur plus forte intégration dans leur communauté.

Notre enquête qualitative exploratoire nous apprend que nos idées de départ doivent être nuancées sur un certain nombre de points. Il est tout d'abord apparu qu'il y avait une très grande similitude entre les processus et les situations de pauvreté des personnes d'origine belge et étrangère. Les uns et les autres recherchent dans une large mesure les mêmes valeurs et les mêmes biens culturels. Cependant, la pauvreté porte atteinte à leur univers de vie et ils ont l'impression que le fossé

entre les objectifs et les moyens devient immense, pour ne pas dire infranchissable. Les pauvres d'origine étrangère sont contraints, tout comme ceux d'origine belge, de gérer des moyens limités (revenu modeste, qualification faible ou inadaptée, travail précaire ou absence de travail) et de contrôler les frustrations qui en résultent. Les façons dont les pauvres d'origine étrangère évaluent leur situation – par des comparaisons négatives avec d'autres groupes – sont aussi très similaires à ce que font des Belges en situation de pauvreté : ils s'efforcent, par des stratégies de protection, de préserver leur image d'eux-mêmes, qui est 'blessée'.

À côté de ces dénominateurs communs, nous avons aussi relevé des traits caractéristiques de la pauvreté des personnes d'origine marocaine, turque et italienne. D'une part, les besoins types des personnes d'origine étrangère diffèrent sur un certain nombre de points de ceux des Belges d'origine. Les migrants qui ont des parents proches dans leur pays natal ressentent très fortement l'obligation morale de venir en aide à ces personnes. D'autres objectifs auxquels est attachée une très forte valeur dans leur environnement socioculturel – comme organiser de 'fastueuses' fêtes de mariage – prennent parfois une telle importance pour les répondants qu'ils rendent plus difficiles, ou empêchent, certains ajustements individuels à la situation de pauvreté. Ou, comme le disait déjà Gowricharn en 2000 (30) : « On peut dès lors s'attendre à une moins grande 'rationalité' (entendez : flexibilité) financière de la part des pauvres d'origine étrangère, en tout cas à court terme ».

La recherche avait aussi une dimension dynamique puisque nous voulions étudier les réponses à nos questions dans une perspective générationnelle. Ceci nous a permis de mettre en évidence une deuxième spécificité : le cadre de référence des pauvres d'origine étrangère évolue d'une génération à l'autre. Pour la première génération, les conditions socio-économiques dans le pays d'origine servent encore souvent de principal cadre de référence pour évaluer la situation. Bien que les conditions de vie puissent être difficiles, il est fréquent qu'elles soient ressenties moins durement que par les pauvres d'origine belge et par les migrants de la deuxième et de la troisième génération. En effet, ces derniers sont beaucoup plus orientés sur la société d'accueil, dont ils utilisent le système dominant de normes et de valeurs comme cadre de référence pour évaluer leur propre condition en termes de revenu, de travail et de formation.

Nous sommes également partis de l'idée que, contrairement à ce qui se passe pour les pauvres autochtones, on ne trouverait pas de « culture de la pauvreté » chez les pauvres d'origine étrangère. Cette différence, pensions-nous, était due à l'intégration de ces derniers dans les réseaux de leur communauté socioculturelle. Ici aussi, il convient de nuancer quelque peu cette hypothèse. Même si presque tous les répondants vivaient sous le seuil de pauvreté, ils n'éprouvaient certainement pas tous dans la même mesure un sentiment de privation. La pauvreté connaît des formes et des degrés différents et nous

avons vu que la question de la « culture de la pauvreté » était étroitement liée au degré de privation auquel sont exposés les répondants. Plus ils sont pauvres, plus ils connaissent un modèle culturel caractérisé par « le fatalisme, les perspectives à court terme, un sentiment de désarroi et des aspirations limitées » (Kroft, 1989 : 274). On retrouve donc bel et bien cette « culture de la pauvreté » chez une partie des personnes d'origine étrangère, malgré une plus forte insertion dans leur communauté.

Mais même cette dernière assertion demande à être nuancée. Sans vouloir nier la différence entre le plus grand isolement des pauvres d'origine belge et la relative intégration des personnes d'origine étrangère dans leur communauté, nous tenons à insister sur le caractère graduel de cette intégration. Plus nos répondants sont pauvres, moins ils sont intégrés, dans la société belge comme dans leur communauté, plus ils vivent dans l'isolement et moins ils peuvent recourir aux stratégies de survie qui ont été développées dans les communautés immigrées. C'est pourquoi la fameuse solidarité qui règne au sein de celles-ci doit être davantage interprétée dans le cadre des théories sur l'échange social : moins on a de ressources à échanger, moins il y a de relations d'échange qui se présentent. Même si une aide occasionnelle est apportée à des personnes qui vivent dans la pauvreté, elle ne suffit certainement pas pour être un facteur de réduction de la pauvreté.

La perspective intergénérationnelle que nous avons adoptée servait aussi un autre objectif dans la mesure où nous

espérons découvrir dans les récits de vie de nos répondants une concrétisation du processus global de paupérisation des groupes traditionnels de travailleurs migrants et mieux comprendre les mécanismes éventuels de transmission de modèles de pauvreté d'une génération à l'autre. Les conclusions sur ce point sont très modestes. Ceci s'explique entre autres par la difficulté de toucher des pauvres de la troisième génération (beaucoup étaient encore mineurs).

Une première constatation est bien sûr que la situation économique globale, et donc celle du marché de l'emploi, a connu une telle évolution que les travailleurs peu qualifiés ne constituent plus le gros de la main-d'œuvre. Les secteurs pour lesquels on avait fait appel à la première génération d'immigrés ont disparu ou ont été automatisés ; les secteurs émergents exigent un degré de qualification que les enfants et les petits-enfants de ces travailleurs peu qualifiés ne possèdent qu'exceptionnellement. C'est déjà vrai pour ceux qui ont grandi dans une famille défavorisée d'origine belge ; mais d'autres obstacles viennent s'ajouter pour les jeunes issus d'un milieu étranger. Le premier est la réticence croissante – pour ne pas dire plus – de segments importants de la population d'accepter dans leur milieu des personnes d'origine marocaine ou turque. Ceci peut sérieusement handicaper les chances de promotion sociale des minorités étrangères, surtout lorsque cette réticence est le fait de personnages-clés ('des gardiens', comme on dit dans le jargon des réseaux) tels que des employeurs, des propriétaires

ou des enseignants.

Mais le mode de vie des personnes d'origine étrangère comporte lui des entraves à la mobilité sociale – si l'on fait abstraction du fait que ce mode de vie peut parfois être une stratégie de survie. Nous avons déjà mentionné les groupes et les points de référence spécifiques de ces communautés, qui offrent peu de perspectives d'ascension sociale. De même, la quasi-institutionnalisation par la première génération d'une épargne destinée à envoyer de l'argent au pays natal ou à y investir a longtemps privé les enfants de possibilités de promotion sociale en ne leur donnant pas les moyens de poursuivre des études.

Concluons par le constat, qui est lié, qu'on observe chez un certain nombre de répondants un manque de capital culturel, défini comme les connaissances et les aptitudes qui permettent à des gens de prendre effectivement part à la société dans laquelle ils vivent. Comme ce capital culturel limité est transmis aux enfants, la génération suivante ne dispose pas des moyens permettant de combler ce retard et de réaliser une ascension sociale. Les personnes d'origine belge en situation de pauvreté ne sont pas non plus dotées d'un capital culturel très riche, mais elles peuvent au moins en acquérir des formes élémentaires par des processus de socialisation informelle, par exemple via des groupes de pairs. Dans la mesure où la société belge ne parvient pas, par des voies complémentaires, à étoffer ce capital culturel des jeunes générations de pauvres d'origine étrangère, le spectre d'une nouvelle catégorie de 'pauvres de génération en génération' se rapproche.

RECOMMANDATIONS

Ces recommandations ont été formulées en concertation avec les auteurs et le Comité d'avis mis en place à cet effet par la Fondation. Elles visent à fournir un cadre dans lequel des propositions plus concrètes pourront être formulées à l'adresse des différents pouvoirs compétents. Un grand nombre de ces recommandations et des propositions qui s'y rattachent ont déjà été émises ailleurs : dans la politique de lutte contre la pauvreté, dans la politique relative à l'immigration ou aux minorités, dans la politique d'intégration, dans la politique de lutte contre le racisme et les discriminations, dans la politique d'égalité des chances. Nous ne les répéterons donc pas ici, mais nous nous limiterons à une sélection touchant à des problèmes qui sont apparus de manière particulièrement frappante durant la recherche. Nous tenons néanmoins à mettre en garde contre une intégration hâtive de ces mesures de type plutôt catégoriel dans ce qu'on appelle une 'politique inclusive'. L'adage selon lequel la politique doit être 'inclusive là où c'est possible et catégorielle là où c'est nécessaire' reste valable.

Le/la chercheur/euse a surtout pour mission de continuer à rassembler des connaissances. La recherche qui constitue le canevas pour ces recommandations stratégiques a été exploratoire. Depuis lors, on a pu disposer d'un certain nombre de nouvelles sources de données qui permettent d'affiner les estimations et de faire des analyses plus détaillées. En même temps, il est clairement apparu à quel point il est important d'approfondir notre connaissance de la

vie quotidienne des personnes d'origine étrangère vivant dans la pauvreté pour formuler des réponses à leurs problèmes. Ce sont des recherches de ce type qui doivent aussi, et peut-être surtout, être poursuivies et approfondies. Les futures recommandations stratégiques n'auront qu'à y gagner.

Les recommandations ont été classées selon la logique du rapport de recherche, qui n'est pas celle des domaines politiques.

1 Empêcher la transmission de la pauvreté de génération en génération

- Une politique ciblée du marché de l'emploi doit être menée afin d'enrayer le processus de paupérisation des travailleurs immigrés. Il faut qu'un nombre suffisant de ponts soient jetés entre l'enseignement et le marché du travail pour que les jeunes puissent trouver des emplois qui font davantage appel aux nouvelles exigences technologiques. Ils doivent avoir accès à des emplois de qualité, qui contribuent à leur épanouissement.
- Les politiques d'intégration actuelles doivent être complétées par un système de 'formation permanente' à plus long terme, surtout axé sur les (jeunes) mères et débouchant sur un certificat reconnu. Une telle forme 'd'apprentissage à vie' peut contribuer à une meilleure intégration dans la société des mères elles-mêmes et de leurs enfants. En effet, ce sont les mères qui se chargent de la première socialisation, qui est sans doute

décisive, des enfants.

- Il faut une meilleure adéquation entre l'offre actuelle de services sociaux et la réalité multiculturelle. Les moyens et les canaux de communication utilisés doivent être adaptés à la diversité des publics, avec une attention particulière pour les personnes peu alphabétisées d'origine étrangère. Tous les intervenants sociaux doivent être formés pour acquérir les indispensables compétences transculturelles.

2 Optimiser la solidarité au sein des communautés en évitant ses effets négatifs

- Il faut convaincre les populations autochtones : les liens forts que conservent les personnes d'origine étrangère vis-à-vis de leur pays d'origine ne sont pas forcément un obstacle à leur intégration. Au contraire, utilement mise à profit, cette loyauté peut à la fois renforcer la position et la confiance de ces personnes dans la société et apporter une contribution au co-développement.
- Afin de favoriser la mobilité sociale des personnes d'origine étrangère, la société qui les accueille doit aussi bien veiller au respect de leurs valeurs et sentiments que les aider à s'intégrer dans ses réseaux de solidarité. Les pouvoirs publics doivent jouer un rôle plus actif à ce niveau en combattant les replis communautaires, notamment en collaboration avec des initiatives privées. Encourager des organisations de personnes d'origine étrangère est un moyen

d'émancipation collective qui favorise la mobilité individuelle.

- Pour rompre l'isolement des communautés immigrées vis-à-vis de la population belge et pour donner un caractère 'interculturel' à des réseaux 'horizontaux', les pouvoirs (locaux) doivent stimuler des initiatives qui renforcent la création d'une identité locale et d'un sentiment d'appartenance à une même communauté ('Améliorons ensemble notre cadre de vie au lieu de nous combattre').
- Il convient d'accorder une attention toute particulière à la participation des pauvres d'origine étrangère à la vie culturelle et sportive ainsi qu'à d'autres activités de loisirs. Des enseignements peuvent être tirés de certaines initiatives réussies mais non conçues pour toucher aussi des publics défavorisés d'origine étrangère.

3 Un nouveau mouvement de démocratisation pour valoriser le capital humain des personnes, et plus particulièrement des jeunes, d'origine étrangère.

- Il faut renforcer le droit des personnes pauvres d'origine étrangère à suivre des cours de langue de qualité, en fonction du niveau des participants et à prix démocratique. Le cas échéant, les systèmes de 'validation des compétences' doivent être mieux adaptés à leur condition spécifique.
- Des initiatives prévoyant un encadrement permanent des jeunes et une meilleure implication des parents

dans la vie de l'école, dès la maternelle, doivent être développées. Il faut poursuivre sans relâche les efforts pour rechercher des méthodes participatives permettant d'informer correctement des parents issus d'horizons divers et aux compétences linguistiques variées ; ils doivent être aidés dans le choix des études pour leurs enfants.

- Il faut mettre en évidence l'utilité de suivre des études supérieures et mener des actions qui permettent à des jeunes d'entrer en contact avec des membres de leur propre communauté qui exercent une fonction d'exemple. Des écoles de devoirs animées par des étudiants et des initiatives de tutorat dans l'enseignement secondaire sont des exemples.

4 Améliorer les relations entre les communautés

- La formule des 'médiateurs de terrain en matière de pauvreté et d'exclusion sociale'¹² est une pratique intéressante et les personnes d'origine étrangère qui vivent dans la pauvreté doivent être incitées à y participer.
- Comment parvenir à une solidarité entre tous les pauvres, quelle que soit leur origine? En identifiant de manière objective et en formulant sans tabous les nombreux obstacles qui entravent cette solidarité. En soutenant les initiatives qui renforcent les capacités. Ces initiatives doivent s'appuyer sur le 'ressort' démontré tant par les

nouveaux arrivants que par les migrants plus anciens tout au long de leur parcours migratoire. Des actions bien préparées et bien encadrées doivent permettre de tester les formes d'auto-organisation qui sont réalistes et efficaces.

5 Mieux connaître l'ampleur et la nature de la 'pauvreté immigrée'

- L'accès aux différentes données statistiques générées grâce aux recensements, enquêtes ou banques de données administratives (par exemple des CPAS ou encore des sociétés de logements sociaux) doit être facilité.
- Il faut étudier les racines de la méfiance, de la peur et de la haine inter- et intra-communautaires, y compris le rejet de nouveaux arrivants par des migrants établis de plus longue date. Une politique efficace ne pourra être mise en œuvre qu'après avoir entièrement exploré ces mécanismes et ces processus.
- Il est indispensable de s'intéresser aussi aux communautés d'installation plus récente, qui rendent notre société encore plus multiculturelle mais au sujet desquelles nous sommes encore moins bien informés que sur les trois communautés qui ont constitué le sujet de cette recherche.

(12) Les 'médiateurs de terrain en matière de pauvreté et d'exclusion sociale' sont des personnes nées dans la précarité et qui, après avoir suivi une formation de quatre ans donnée par l'asbl De Link (Flandre) ou par l'Institut Roger Gilbert (Wallonie), utilisent leur propre expérience dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, I. (2007), 'Immigrés et minorités ethniques sur le marché de l'emploi. Les politiques publiques en question?' , in Martiniello, M., Rea, A., Dassetto, F. (eds), Immigration et intégration en Belgique francophone. Etat des savoirs, Louvain-la-Neuve: Academia Bruylant, p. 179 – 192.
- Anson, J. (2000a), 'Mortality in Brussels: a comparative analysis of Belgian and non Belgian populations', Interuniversity papers in demography 5, Brussels: Vrije Universiteit Brussels / Universiteit Gent.
- Anson, J. (2000b), 'The migrant mortality advantage: The effect of nationality, nativity and social characteristics on the mortality risks of the Brussels population, 1991-1996', Interuniversity papers in demography 5, Brussels: Vrije Universiteit Brussels / Universiteit Gent.
- Andreß, H.J., Borgloh, B., Bröckel, M., Giesselmann, M. & Hummelsheim, D. (2006), ' The economic consequences of partnership dissolution – a comparative analysis of panel studies from Belgium, Germany, Great Britain, Italy, and Sweden', *European Sociological Review* 22: 533-560.
- Arrijn, P., Feld, S., Nayer, A. (1998), 'Discrimination in access to employment on grounds of foreign origin: the case of Belgium', *International Migration Papers*, nr. 23.
- Barbour, R.S. & Kitzinger, J. (1999), *Developing Focus Group Research: Politics, Theory and Practice*, London: Sage.
- Bayingana, K., Demarest, S., Gisle, L., Hesse, E., Miermans, P.-J., Toffreau, J., Van Der Heyden, J. (2006), Enquête de santé par interview, Belgique, 2004 – Résultats, Bruxelles: Institut Scientifique de Santé Publique.
- Bracke, S. (1996), *De ervaringswereld van Sociaal Tewerkgestelden. Kwalitatief onderzoek naar arbeidsbeleving in drie Limburgse sociale werkplaatsen*, Diepenbeek : LUC.
- Bourdieu, P. (1980), 'Le capital social. Notes provisoires', *Actes de la recherche en sciences sociales*, nr. 31, p. 2 – 3.
- Bourdieu, P. (1992), *Opstellen over smaak, habitus en het veldbegrip*. Gekozen door Dick Pels, Amsterdam : Van Genneep.
- Buijs, F., Demant, F., Hamdi, A. (2006), *Strijders van eigen bodem. Radicale en democratische moslims in Nederland*, Amsterdam : Amsterdam University Press.
- Casman, M.-Th., Simays, C., Bulckens, R., Mortelmans, D. (2007), *Familles plurielles. Politique familiale sur mesure ?*, Bruxelles : Luc Pire.
- Corbetta, P. (2003), *Social Research: Theory, Methods and Techniques*, London; Sage.
- Cleo (2004), *Enquête sur les identités et le capital social en Région wallonne*
- Cohen, V. (1997), 'La vulnérabilité relationnelle: Essai de cadrage et de définition', *Socio-anthropologie*, nr. 1, p. 37 – 55.
- Cretieneau, A.-M. (2005), 'Les stratégies de survie individuelles: des enseignements utiles pour une autre approche du développement économique', *Economies et Sociétés*, 29 (3), p. 365 – 383.

- David, M.-G., Euvsard, F., Starzec, K. (1987), 'Familles nombreuses, mères isolées, situation économique et vulnérabilité', Documents du CERC, nr. 85.
- Deboosere, P., Gadeyne, S. (2004), 'La sous-mortalité des immigrés adultes en Belgique: une réalité attestée par les recensements et les registres', *Population* 60 (5-6).
- De Boyser, K. (2005), 'Armoede gefragmenteerd : vormen van sociale uitsluiting in Vlaanderen en in België', in Vranken, J., De Boyser, K., Dierckx, D. (red.), *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2005*, Leuven : Acco, p. 43 – 96.
- Debuisson, M., Poulain, M. (1992), *Des étrangers, des immigrés... Combien sont-ils en Belgique ?*, Louvain-la-Neuve: Academia.
- De Decker, P., Laureys, J. (2006), 'Polariseert de Belgische woningmarkt ?' in Vranken, J., De Boyser, K., Dierckx, D. (red.), *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2006*, Leuven: Acco, in druk.
- De Meyer, I., De Vos, H., Van De Poelle, L. (2002), *Worldwide Learning at Age 15. First Results from PISA 2000*, Gent: Universiteit Gent.
- De Villers, M. (2003), 'Marché du travail bruxellois et discrimination ethnique : Approche des populations d'Afrique Sub-Saharienne', communication présentée dans le cadre du colloque 'L'emploi des travailleurs sub-sahariens dans la Région de Bruxelles-Capitale', Bruxelles, 14 mars 2003.
- Dewilde, C., Levecque, K., Vranken, J. (2003), 'De Belgische armoedecijfers : hoe betrouwbaar zijn ze?', in Vranken, J., De Boyser, K., Dierckx, D. (eds.), *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2003*, Leuven: Acco, pp. 387-397.
- Dewilde, C. (2004), *Vormen en trajecten van armoede in het Belgische en Britse welvaartsregime. Multidimensionele armoededynamieken bestudeerd vanuit de sociologie van de levensloop*, doctoraatsverhandeling politieke en sociale wetenschappen, Antwerpen: Universiteit Antwerpen.
- D'Olieslager, T., De Boyser, K. (2005), 'Armoede en sociale uitsluiting becijferd', in Vranken, J., De Boyser, K., Dierckx, D. (eds.), *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2005*, Leuven: Acco, pp. 317-372.
- Doutrelepont, R., Mortelmans, D., Casman, M.-Th., (2004), *onze ans de vie en Belgique. Analyses socio-économiques à partir du Panel Démographie Familiale*, Gent : Academia Press.
- Driessens, K. (2003), *Armoede en hulpverlening. Omgaan met isolement en afhankelijkheid*, Gent : Academia Press.
- Driessens, K. (2006), 'Comment aborder l'exclusion et l'isolement ? Un regard sociologique sur l'univers des familles vivant dans la pauvreté', in Driessens, K., Vanregenmrote, T. (eds.), *Force du lien contre la pauvreté. Sphère de vie et relation d'aide*, Leuven : Lannoo Campus, p. 39 – 88.
- Eggerickx, T., Bahri, A. & Perrin, N. (2006), *Migrations internationales et populations „d'origine étrangère": approches statistique et démographique*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.
- Engbersen, G. (2006), *Publieke Bijstandsgeheimen. Het ontstaan van een onderklasse in Nederland*, Amsterdam: Amsterdam Academic Archive.
- Feld, S., Manço, A. (2000), *L'intégration des jeunes d'origine étrangère dans une société en mutation. L'insertion scolaire, socioculturelle et professionnelle en Belgique francophone*, Paris : L'Harmattan.
- Feld, S., Nayer, A., Arryn, P. (1997), *La discrimination à l'embauche en raison de l'origine ethnique*, Bruxelles: Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme / Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles.
- Geets, J., Pauwels, F., Wets, J., Lamberts, M. & Timmerman, C. (2006), *Nieuwe migranten en de arbeidsmarkt*, Leuven – Antwerpen : Kuleuven – HIVA – UA-OASeS.
- Gibbs, A. (1997), 'Focus Groups', *Social Research Update* 19 (winter).
- Giorgias, D. (2000), 'Social Capital within Ethnic Communities', *TASA 2000 Conference*. Adelaide: Flinders University, December 6-8.
- Goossens, L., Thomas, I., Vanneste, D. (1999), *Le logement. Réalités socio-économiques et géographiques – 1981-1991*, Bruxelles: Institut National de Statistiques.
- Goossens, L., Winters, S. (2004), 'Wonen en democratie, het recht op kwaliteitsvol en betaalbaar wonen', in Timmerman, C., Lodewyckx, I., Vanheule, D., Wets, J. (red.), *Wanneer wordt vreemd, vreemd? De vreemde in beeldvorming, registratie en beleid*, Leuven: Acco, p. 141 – 165.
- Gowricharn, R. (2000), *De grenzen*

- van de polder. Over armoede onder allochtonen, Utrecht: Forum.
- Granovetter, M.S. (1970), *Changing Jobs: Channels of Mobility Information in a Suburban Community*, Dissertationo, University of Harvard.
- Granovetter, M.S. (1973), 'The strength of Weak Ties', *American Journal of Sociology*, nr. 78 (6), p. 1360-1380.
- Groenez, S., Van Den Brande, I. & Nicaise, I. (2003), *Cijferboek sociale ongelijkheid in het Vlaamse Onderwijs. Een verkennend onderzoek op de Panelstudie van Belgische Huishoudens (LOA-rapport nr. 10)*, Leuven: Steunpunt LOA 'Loopbanen doorheen onderwijs naar de arbeidsmarkt'.
- Hambye, P., Lucchini, S. (2005), 'Diversité sociolinguistique et ressources partagées. Regards critiques sur les politiques d'intégration linguistique en Belgique', in *Revista de Sociolingüística* (printemps-été), http://www6.gencat.net/lengcat/noves/hm05primavera-estiu/hambye1_3.htm.
- Heyse, P., Le Texier, E., Vanderwaeren, E., Martiniello, M., Timmerman, C. (2005), 'Migrants' Political and Social Participation in Belgium. The case of Visé (Liège, Province, Wallonia) and Antwerp (Antwerp, Flanders), Antwerpen & Luik: Universiteit Antwerpen & Universiteit Luik.
- Hooghe, M., Trappens, A., Meuleman, B., Reeskens, T. (te verschijnen in 2008) 'Migration to European Countries. A Structural Explanation of Patterns, 1980-2004', *International Migration Review* 42(2).
- INS (2006), 'La statistique sur les Revenus et les Conditions de vie : Résultats de l'enquête SILC 2004' (communiqué de presse) : http://www.statbel.fgov.be/press/pr085_fr.pdf.
- Italiano, P. (2003), *Final Report on the Belgian Survey on Experience of Racial Discrimination*, Liège: University of Liège/European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia.
- Jacobs, D., Abts, K., Phalet, K., Swyngedouw, M. (2001), *Verklaringen voor etnocentrisme. De rol van sociaal kapitaal, sociaaleconomische onzekerheid, sociale integratie en gevoelens van discriminatie. Een verkenning, Verslagboek Vlaanderen gepubliceerd 2001*, p. 99 – 131.
- Jamin, C., Perrin, N. (2005), *Politiques publiques en matière d'enfance et de jeunesse au XXème siècle en Belgique et en Communauté française*, Bruxelles: Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.
- Kochuyt, T. (1999), *Over een ondercultuur. Een cultuursociologische studie naar de relatieve deprivatie van arme gezinnen, Proefschrift tot het verkrijgen van de graad van doctor in de Sociale Wetenschappen*, Leuven : KULeuven.
- Kroft, H., Engbersen, G., Schuyt, K., Van Waarden, F. (1989), *Een tijd zonder werk. Een onderzoek naar de levenswereld van langdurig werklozen*, Leiden – Antwerpen : Stenfert Kroese.
- Lelie, P., Van Dam, R. (2005), *Nationaal Actie plan Sociale Uitsluiting. Indicatoren 2005-2006*, Brussel: MOP Maatschappelijke Integratie.
- Levecque, K. (2003), *Armoede is...? Schets van een eeuw lang antwoorden uit het sociaal-wetenschappelijk veld*, OASes-documenten nr. 3, Antwerpen-Apeldoorn: Garant.
- Levecque, K., Lodewyckx, I., Vranken, J. (2006a), 'Depressie en veralgemeende angst bij allochtonen in België', in *Neuron*, vol. 11, nr. 5: 179 – 185.
- Levecque, K., Lodewyckx, I., Vranken, J. (2006b), 'Depression and generalised anxiety in the general population in Belgium: a comparison between native and immigrant groups', in *Journal of Affective Disorders*.
- Lincoln, Q., Redd, R. (2006), 'Can Social Capital Explain Persistent Racial Poverty Gaps?', *National Poverty Center Working Paper Series 06(12)*.
- Loutz, N. (1989), *Influences des conditions de vie sur l'état de santé des personnes âgées. Confrontation de modèles belges et immigrants turcs (mémoire en gérontologie)*, Liège: Université de Liège.
- Lewis, O. (1965), *La Vida. A Puerto Rican family in the culture of poverty – San Juan and New York*, New York, Randon House.
- Maclean, M. (1991), *Surviving Divorce. Women's Resources after Separation*, Londen : Macmillan.
- Mahieu, P. (2002), 'Desintegratie in functie van integratie', in Timmerman, C., Hermans, P.& Hoornaert, J. (eds), *Allochtonen jongeren in het onderwijs. Een multidisciplinair perspectief*, Leuven : Garant, 205 – 232.
- Martens, A. (1976), *Les immigrants. Flux et reflux d'une main-d'oeuvre d'appoint*, Leuven: Vie Ouvrière/Presses Universitaires de Louvain.
- Martens, A., Ouali, N., Van de maele, M., Vertommen, S., Dryon, P., Verhoeven, H. (2005), *Etnische discrimi-*

- natie op de arbeidsmarkt in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, Brussel – Leuven: ULB – KULeuven.
- Mingione, E. (1987), 'Urban survival strategies, family structure and informal practices', in Smith, M., Foggin, J. (eds.), *The capitalist city: global restructuring and community politics*, Oxford: Basil Blackwood Ltd., p. 297 – 322.
- Morgan, D.L. (1988), *Focus Groups as Qualitative Research*, Newbury Park, CA: Sage Publications.
- OCDE (2006), *Where immigrants students succeed? A comparative review of performance and engagement in PISA 2003*, <http://www.pisa.oecd.org/dataoecd/2/38/36664934.pdf>.
- OESO (2006), *Perspectives des migrations internationales. SOPEMI 2006*, Paris : OCDE.
- Okkerse, L., Termote, A. (2004), *Etudes statistiques n°111. Singularité des étrangers sur le marché de l'emploi : A propos des travailleurs allochtones en Belgique*, Bruxelles: Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie.
- Organisation de coopération et de développement économiques (2004), *Apprendre aujourd'hui, réussir demain. Premiers résultats de PISA 2003*, Paris: OCDE.
- Ouali, N., Rea, A. (1995), 'Insertion, discrimination, exclusion. Cursus scolaires et trajectoires d'insertion professionnelle de jeunes bruxellois', Dossier TEF 11.
- Ouali, N., Rea, A. (1997), 'Précarité et discrimination : l'insertion professionnelle des jeunes d'origine étrangère à Bruxelles', in Aubert, F. et al. (dir.) *Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi*, Paris: L'Harmattan, pp. 141-166.
- Parkin, F. (1974), *The Social Analysis of Class Structure (Explorations in Sociology – 5)*, Londen : Tavistock.
- Parsons, T., Bales, R. (1955), *Family, socialization and interaction process*, Glencoe : Free Press.
- Paugam, S. (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Peña-Casas, R., Degryse, C., Pochet, P. (2002), *La stratégie européenne en matière de pauvreté et d'exclusion sociale*, Bruxelles: Observatoire Social Européen.
- Pultau, W. (1996), 'De (ongrijpbare) leefwereld van de armen', in Vranken, J., Geldof, D., Van Menxel, G. (eds.), *Armoede en Sociale Uitsluiting. Jaarboek 1996*, Leuven: Acco, p. 77 – 86.
- Raeymaeckers, P., Dewilde, C., Snoeckx, L., Mortelmans, D., 'The Influence of Formal and Informal Support Systems on the Labour Supply of Divorced Mothers', in *European Societies* (in druk).
- Rea, A. (2001), *Jeunes immigrés dans la cité. Citoyenneté locale et politiques publiques*, Bruxelles : Labor.
- Renard, F., Doumont, D. (2004), 'Immigration et Santé des adolescents', Dossier RESO 04-30.
- Rodman, H. (1963), 'The lower-class value stretch', *Social Forces*, 42: 205 – 215.
- Rumbaut, R. (2006), 'Studying the 'Second Generation': New Concepts, New Findings', *The Immigration and Ethnic History Newsletter XXXVIII*(2): 1-5.
- Runciman, W.G. (1967), *Relative deprivation and social justice*, Londen: Routledge & Kegan Paul.
- Sansone, L. (1992), *Schitteren in de schaduw. Overlevingsstrategieën, subcultuur en etniciteit van Creoolse jongeren uit de lagere klasse in Amsterdam 1981 – 1990*, Amsterdam: Het Spinhuis.
- Snel, E. (1998), *Gekleurde armoede. Armoede en bestedingspatronen onder etnische minderheden*, Utrecht: Forum.
- Snel, E., Staring, R. (2001), 'Poverty, migration and coping strategies: an introduction', *European Journal of Anthropology*, nr. 38, p. 7 – 22.
- SPP Intégration Sociale (2005), *Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'Action National d'Inclusion Social 2003-2005 et ses perspectives pour 2005-2006*, Bruxelles : SPP Intégration Sociale.
- Stenssens, K. (2001), 'De structuren van het dagelijks leven. Fragmenten uit tien jaar kijken naar de marge', in Vranken, J., Geldof, D., Van Menxel, G., Van Ouytsel, J. (eds.), *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2001*, Leuven: Acco, p. 51 – 69.
- Steunpunt WAV (2005), 'Allochtonen in onderwijs en werk', in *Jaarboek. De arbeidsmarkt in Vlaanderen. Editie 2005*, Leuven: Katholieke Universiteit Leuven, Steunpunt WAV.
- Tavan, C., Dugué, A. (2005), *Les immigrés en France – Edition 2005 (INSEE : Paris)*.
- Timmerman, C., Lodewyckx I., Vanheule, D., Wets, J. (red.), *Wanneer wordt vreemd, vreemd? De vreemde in beeldvorming, registratie en be-*

- leid, Leuven: Acco.
- Townsend, P. (1979), *Poverty in the United Kingdom. A Survey of Household Resources and Standard of Living*, Hammondswoth: Penguin Books.
- Vandezande, V., Swyngedouw, M. (2007), *Literatuurstudie. Aanbevelingen met betrekking tot het opvolgen van de tweede generatie, tussenverslag in opdracht van het Vlaams Interuniversitair Onderzoeksnetwerk Arbeidsmarktreportering*, Leuven: ISPO.
- Veenman, J. (1997), 'Armoede onder allochtonen', in Engbergesen, G., Vrooman, J.C., Snel, E. (eds.), *De kwetsbaren. Het tweede jaarrapport armoede en sociale uitsluiting*, Amsterdam: Amsterdam University Press, pp. 211 – 229.
- Verrept, H. & Timmerman, C. (2001), 'Gezondheidsonderzoek bij allochtonen' in Vranken, J., Timmerman, C., Van der Heyden, K. (red.), *Komende generaties. Wat weten we (niet) over allochtonen in Vlaanderen?*, Leuven: Acco, p. 213 – 224.
- Vertommen, S., Martens, A. (2006), 'Ethnic Minorities Rewarded: Ethno-stratification on the Wage Market in Belgium', *Fondazione Eni Enrico Mattei Working Paper 61*, http://www.feem.it/Feem/Pub/Publications/WPapers/WP2006-061.htm?WP_Page=1.
- Vranken, J. (1990), 'Industrial Rights', in Layton-Henri, Z. (ed.), *The Political Rights of Migrant Workers in Western Europe*, Londen: Sage Publications.
- Vranken, J., Steenssens, K. (1996), *Naar het middelpunt der armoede? Een onderzoek naar de structuren van het dagelijks leven van generatie-armen in een urbane omgeving*, *Studies over de samenleving – 2*, Leuven – Amersfoort: Acco.
- Vranken, J. (2004), 'Over armoede en sociale uitsluiting: het begrippenkader', in *Belgisch Tijdschrift voor de sociale zekerheid*, p. 745 – 761.
- Vranken, J. & Henderickx, E. (2004), *Het speelveld en de spelregels. Een inleiding tot de sociologie*, Leuven: Acco.
- Vranken, J., De Boyser, K. (2005), 'Het Jaarboek in perspectief', in Vranken, J., De Boyser, K., Dierckx, D. (eds.), *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2005*, Leuven: Acco, pp. 25-40.
- Vranken, J. (2006), 'Inleiding', in Vranken, J., De Boyser, K., Dierckx, D. (eds.), *Armoede en sociale uitsluiting. Jaarboek 2006*, Leuven: Acco, p. 29 – 44.

ANNEXES

1. PROTOCOLE D'ENTRETIEN

Animateur

L'animateur a pour fonction d'introduire la conversation, de gérer les interactions au sein du groupe et de permettre à chaque participant de s'exprimer.

Secrétaire

Le secrétaire doit gérer le temps imparti aux différentes phases du focus group et doit par conséquent gérer également le contenu des entretiens en sélectionnant notamment les thèmes à aborder prioritairement.

Observateur

Le rôle de l'observateur est notamment de relever l'implication des participants, y compris de l'animateur, par rapport aux différents sujets abordés. Il est également responsable de l'enregistrement des entretiens.

Programme

Accueil des participants

(10 minutes)

Introduction

(10 minutes)

- o Remerciements
- o Présentation des participants
- o Présentation des centres de recherche (OASES et CEDEM) et des chercheurs présents (animateur, secrétaire et observateur)
- o Exposé des objectifs de la recherche 'pauvreté chez les personnes d'origine immigrée': Au cours des dernières années, une corrélation presque systématique a été établie entre pauvreté et immigration. Les conceptions en la matière sont toutefois en train de devenir plus nuancées. Tous les immigrés et leurs descendants ne

sont pas pauvres, même si c'est le cas pour une grande partie d'entre eux. Les (rares) données de recherches relatives à la Belgique indiquent une répartition inégale du risque de pauvreté selon la nationalité du chef de ménage. La Fondation Roi Baudouin, qui commandite cette recherche, nous a notamment demandé de répondre à diverses questions: à savoir si les personnes d'origine immigrée sont plus exposées au risque de pauvreté que les Belges, si les différentes communautés étrangères sont confrontées dans la même mesure à la pauvreté et si ces situations de précarité sont également détectables chez les deuxième et troisième générations

- o Méthode: Trois thèmes ont été définis sur base de la littérature, belge et étrangère, pertinente par rapport à notre sujet: 1) définition(s) de la pauvreté et de ses déterminants, 2) pauvreté et immigration et 3) perceptions subjectives et stratégies personnelles. Les participants des focus group sont invités à s'exprimer sur ces trois problématiques afin de permettre au chercheur de mieux appréhender la réalité de terrain et de mettre à profit leurs connaissances lors des rencontres avec des immigrés vivant dans des conditions précaires.
- o Technique: Les focus groups visent à favoriser l'échange collectif au lieu de multiplier les entretiens individuels ; il mise sur l'interaction pour faire émerger des opinions, idées et avis originaux sur les thèmes abordés ; il favorise la conversation libre ; le chercheur enrichit son approche de la problématique face au groupe.
- o Situer chaque focus group en fonc-

tion des autres et définir l'intérêt de la composition du présent focus group: Douze focus groups sont organisés par le CEDEM et OASeS entre la mi-mai et la mi-juin 2006 à Anvers, Bruxelles, Charleroi, Gant, Hasselt et Liège. Nous avons tentés de rassembler des professionnels entrant en contact avec des personnes défavorisées issues de l'immigration et issus de différents secteurs: CPAS, consultations de nourrissons, centre de guidance professionnels, régie de quartier, associations d'immigrés, etc.

Enonciation des thèmes

1. Définition(s) de la pauvreté et des ses déterminants (30 minutes) (pauvreté, déterminismes, transmission générationnelle)

Questions de base:

- o Pouvez-vous me donner une définition de la pauvreté ?**
- o Quels sont, selon vous, les critères définissant la pauvreté ou en accentuant les risques ?**
- o Peut-on parler d'héritage de situations de pauvreté au sein des familles?**

Outils pour relancer la discussion:

- o** Qu'est-ce qu'être 'pauvre' en Belgique ?
- o** La pauvreté se résume-t-elle à une question de revenus peu élevés ?
- o** Considérez-vous qu'il existe des déterminants définissables conduisant quasi irrémédiablement à des situations de pauvreté ?
- o** Pensez-vous qu'un enfant d'une

famille pauvre a plus de chances de connaître également la pauvreté une fois adulte et sorti du giron familial ?

o Quels sont ces facteurs transmis des ascendants à ces enfants ? En quoi ont-ils une telle influence ?

o Pensez-vous que ce phénomène de transmission intergénérationnelle est inéluctable, que c'est une réalité objective inévitable ?

2. Pauvreté et immigration (40 minutes) (pauvreté, politiques d'intégration, ethnicité)

Questions de base:

- o** La population d'origine immigrée établie en Belgique est-elle, selon vous, une population spécifiquement touchée par le problème de la pauvreté ?
- o** Si oui, pourquoi ?

Outils pour relancer la discussion:

- o** Existe-t-il une spécificité 'immigrée' à la pauvreté ?
- o** Qu'est-ce qui caractérise selon vous la pauvreté chez les personnes d'origine étrangère ?
- o** Cette population rencontre-t-elle des problèmes spécifiques que les nationaux belges ne rencontrent pas ou dans une moindre mesure ?
- o** Concernant les difficultés rencontrées par les immigrés défavorisés, pensez-vous que ces problèmes relèvent plus de leur statut socio-économique ou de leur statut d'immigré ?
- o** Pensez-vous que certaines communautés d'immigrés sont confrontées à un risque accru de pauvreté ? Quelles sont-elles ? Pourquoi ?
- o** Pensez-vous que les personnes na-

turalisées rencontrent les mêmes problèmes ?

o Pensez-vous que ces problèmes de pauvreté ne concernent que la première génération ?

o Les difficultés rencontrées sont-elles les mêmes entre les primo-arrivants et leurs descendants ? Si non, quelles sont ces différences et quels sont les éléments déterminants influant sur cette situation ?

3. Perception subjective et stratégies personnelles (30 minutes) (pauvreté, relativité, stratégies personnelles)

Questions de base:

- o** Estimez-vous qu'il y a des différences perceptibles dans la manière dont les immigrés perçoivent la pauvreté par rapport aux nationaux belges ?
- o** Les immigrés touchés par la pauvreté ont-ils développé des stratégies particulières pour 'survivre' ?
- o** Si oui, quelles sont-elles ?

Outils pour relancer la discussion:

- o** Belges et immigrés ressentent-ils de la même manière la pauvreté ?
- o** Les problèmes mis en évidence entre les personnes issues de l'immigration et les nationaux belges, lorsqu'ils parlent de la pauvreté, sont-ils les mêmes ?
- o** Y a-t-il des facteurs plus durement ressentis en fonction des différentes catégories ?
- o** Les conceptions des personnes naturalisées se rapprochent-elles plus des Belges ou des personnes de nationalité étrangère ?

- o Y a-t-il également des différences de perceptions entre les différentes générations d'immigrés ?
- o Quelles sont les ressources que sollicitent habituellement les personnes vivant dans une situation de pauvreté ?
- o Ces ressources sont-elles les mêmes que celles auxquelles ont recours les immigrés ?
- o Si des différences sont perceptibles en ce qui concerne les ressources sollicitées, pouvez-vous nous expliquer lesquelles ?
- o Pensez-vous que les seconde et troisième générations perçoivent de la même manière la pauvreté que leurs aînés ?
- o Si non, en quoi ?
- o Des différences sont-elles perceptibles dans les différentes stratégies de survie développées par les différentes générations d'immigrés vivant dans des situations de pauvreté ?

Evaluation du présent focus group

- o D'après les participants, qu'est-ce qui n'a pas été évoqué et qui est d'importance par rapport à notre problématique ?
- o Un aspect a-t-il été trop investigué aux dépens d'un autre qui aurait mérité autant d'attention ?

Demande de contact pour les entretiens semi-directifs

- o Dans le but de maximiser le temps dont nous disposons pour la suite de la recherche et d'établir dès le début une relation de confiance avec les familles, pourriez-vous nous renseigner des familles (trois à quatre générations) qui seraient susceptibles de nous accueillir et de nous parler de leur vécu ? Vous serait-il possible de

nous introduire auprès d'elle ?

- o Pourriez-vous, si vous n'êtes pas en contact directement avec ces personnes, nous renseigner une personne-ressource qui pourrait nous aider à les rencontrer ?

Clôture des échanges et explication de la suite de la recherche

ANNEXES

2. COMPOSITION DES FOCUS GROUPS

Antwerpen, 18 mai 2006

- o Samenlevingsopbouw Antwerpen
- o TB Terra
- o Kuleuven
- o Zelforganisatie voor Zuid-Amerikaanse migranten
- o CAW Metropool, Modemteam

Antwerpen, 29 mai 2006

- o Samenlevingsopbouw Antwerpen
- o Taimoun
- o Advocatenkantoor
- o Protestants Sociaal Centrum
- o Dienst Integratie Antwerpen
- o CAW Metropool, Modemteam
- o Kind en Preventie

Bruxelles, 6 mai 2006

- o Bled de Kur'ghem
- o Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI)
- o Centre d'Action Sociale Italien – Université Ouvrière (CASI-UO)
- o Centre familial belgo-immigré (CFBI)
- o Consultation de nourrissons de Saint-Gilles
- o CPAS d'Anderlecht – Observatoire Local de l'Etat de la Pauvreté
- o Espace Social Télé-Service
- o Jeunesse maghrébine (JM-AMO)

Bruxelles, 15 juin 2006

- o Bruxelles avance Brussel vooruit (BRAVVO) – Service de médiation sociale de Laeken Centre
- o Cellule de Lutte contre l'Exclusion Sociale (CLES)
- o Conseil des Bruxellois d'Origine Etrangère (CBOE)
- o CPAS de Bruxelles – Service Logement
- o CPAS de Bruxelles – Service social
- o Harmonisation Sociale à Schaerbeek (HSS)

- o Maison médicale d'Anderlecht
- o Observatoire de la Santé et du Social
- o Service d'Action Sociale Bruxellois (SASB)

Charleroi, 2 juin 2006

- o Belges issus de l'immigration
- o Centre PMS de la Communauté française
- o Centre Régional d'Intégration de Charleroi (CRIC)
- o Consultation de nourrissons de Montignies-sur-Sambre
- o CPAS de Charleroi Service Jeunesse
- o Espace citoyen de la Docherie
- o Service Insertion Intégration Missions Actions de Charleroi (SIMA)
- o Travailleurs Turcs de Charleroi
- o Ville de Charleroi – Service communal Secteur Egalité des Chances
- o Ville de Charleroi – Service de Médiation Interculturelle et Sociale (SMIS)

Charleroi, 8 juin 2006

- o Association Chrétienne des Travailleurs Italiens (ACLI)
- o Centre de Formation Culturelle et Sociale pour Travailleurs à Charleroi (CENFORSOC)
- o CHU de Charleroi – Service de médiation
- o Contre-poing
- o CPAS de Charleroi – Service social
- o Opération Faim et Froid
- o Promotion Famille

Gent, 15 mai 2006

- o Vzw El Ele
- o De Sloep
- o FZO Vlaanderen
- o Instant A
- o Inloopteam Brugsepoort
- o Vzw Jong

- o Opleidings- en tewerkstellingscentrum OCMW Gent

Gent, 23 mai 2006

- o Kind en Preventie
- o Ondersteuningsteam voor allochtonen in de Bijzondere Jeugdbijstand
- o Intercultureel Netwerk Gent
- o Wijkgezondheidscentrum De Sleep
- o Stedelijke integratiedienst
- o Samenlevingsopbouw Gent
- o Coördiantie Lokale Overlegplatforms Onderwijs
- o OCMW Gent

Gent, 30 mai 2006

- o 13 brugfiguren onderwijs Gent

Hasselt, 2 juin 2006

- o Steunpunt Opvoedingsondersteuning Hasselt
- o Pandora vzw
- o Federatie Wereldvrouwen
- o Cel Educatieve projecten Genk
- o ACV
- o Straathoekwerk Meulenberg
- o Interculturele bemiddeling ziekenhuis Oost-Limburg
- o ACLI Vlaanderen
- o CAW Sonar
- o Pedagogisch preventiewerker
- o OCMW Genk

Liège, 17 mai 2006

- o Centre Liégeois d'Aide aux Jeunes (CLAJ)
- o Centre PMS Libre Liège II
- o Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'Origine Etrangère (CRIPEL)
- o Collectif Droit des Pauvres et des Etrangers (CDPE)
- o Collège Saint-Martin
- o Maison médicale 'La Passerelle'

- o Optim@
- o Service Social des Etrangers de Liège (SSEL)

Luik, 23 mai 2006

- o Aide à la Population en Difficulté (APODI)
- o Aumônerie des Etrangers – Service social
- o Centre Culturel Arabe en Pays de Liège (CCAPL)
- o Consultation de nourrissons de Bressoux
- o CPAS de Liège - Service Aide sociale, antenne Sainte Margueritte
- o Form'Anim
- o La Maison Liégeoise
- o Service d'activités citoyennes de Saint-Léonard
- o Union des Siciliens Emigrés et Familles (USEF)
- o Ville de Liège – Observatoire communal de la Pauvreté

Kind en Gezin, 12 mai 2006

- o 11 interculturele bemiddelaars

ANNEXES

3. GRILLE D'ENTRETIEN

1. Identification

- o Nom et prénom
- o Age
- o Sexe
- o Origine/nationalité (naturalisation ?)
- o Génération en Belgique
- o Langues parlées
- o Niveau d'études
- o Etat civil (célibataire, marié(e), veuf(ve), divorcé(e))
- o Situation familiale (enfants: sexe, profession, domicile, état civil, petits-enfants) (frères et sœurs: profession, domicile, état civil)

2. Parcours migratoire (de la famille)

> A. Départ du pays d'origine

- o Conditions de vie dans le pays d'origine (état civil, profession)
- o Année de départ
- o Motif d'émigration

> B. Installation en Belgique

- o Durée de résidence de la famille en Belgique
- o Situation lors de l'arrivée (contacts en Belgique, contrat de travail, arrivée seul ou en groupe, avec la famille)
- o Parcours professionnel(profession(s), types de contrat, période(s) d'inactivité)
- o Domicile et logement

3. Situation personnelle

> A. Logement

- o Lieu de résidence
- o Type de logement (appartement, maison, logement social)
- o Statut d'occupation (propriétaire, lo-

- caire ou mis à disposition gratuitement)
- o Membre(s) du ménage
- o Parcours concernant le logement (durée d'installation dans la maison, le quartier, la ville)
- o Satisfaction par rapport au logement Etes-vous satisfait de votre logement ? Si oui/non, pourquoi ? Si la personne désire déménager: Pourquoi désirez-vous déménager ? Où désirez-vous vous installer ?
- o Voisinage Comment définirais-tu ton voisinage ?

> B. Situation professionnelle

- o Profession actuelle Si travail: Comment as-tu trouvé cet emploi ? (postulé, proposé par une connaissance, via le FOREM... ?) Si inactivité: Depuis combien de temps, approximativement, es-tu sans emploi ? Est-ce un choix personnel ?
- o Eventuelle(s) profession(s) antérieure(s)
- o Adéquation par rapport à la formation reçue
- o Objectif(s) professionnel(s) à plus ou moins court terme Quels sont tes objectifs professionnels ? Quels sont les moyens que tu comptes mettre en place pour les atteindre ? (sollicitation, formation...)
- o Objectif(s) professionnels à plus ou moins long terme Quelles sont tes espérances pour le futur ? Quel est le plus grand défi à réaliser ?
 - Pour lui-même
 - Pour ses enfants

> C. Revenus

- o Différentes sources de revenus
- o Capacité à subvenir à ses besoins mensuels
Que peux-tu faire avec ce budget pendant un mois ? Que ne peux-tu faire avec ce budget mensuel, habituellement ou extraordinairement, et qui te semble important ? Ce budget est-il suffisant pour subvenir à tes besoins et à ceux de ta famille ?
- o Stratégies de survie
Comment fais-tu pour surmonter les difficultés quotidiennes ? Tes objectifs ont-ils évolués ? As-tu trouvé comment les réalisés ?
- o Aide(s) financière(s) éventuelle(s) (parents, amis, membres de la communauté, mosquée...)

> D. Réseau social

- o Importance, composition et hétérogénéité du réseau social
Penses-tu connaître beaucoup de gens ? Quelles sont les personnes avec qui tu as le plus de contacts ?
- o Ressources fournies par le réseau social
Que t'apportent ces relations ? Vers qui vas-tu chercher de l'aide en cas de problèmes, notamment financiers ? Y a-t-il d'autres personnes à qui tu fais appel en cas de problème ?
- o Relations avec les différentes associations socioculturelles et les lieux de culte
- o Relations avec le pays d'origine
Entretiens-tu des relations avec ton pays d'origine ? Sont-elles fréquentes ? Dans quel pays penses-tu finir ta vie ? Pourquoi ? Qu'as-tu fait en ce sens ?
- o Relations avec les enfants
(bon/mauvais/pourquoi ?)

- o Relations avec la famille
(bon/mauvais/pourquoi ?)
- o Relations avec les voisins
(bon/mauvais/pourquoi ?)
- o Relations avec la mosquée ?
- o Relations avec les commerçants, services sociaux, les gens de la ville ?
- o Relations avec le pays d'origine ?
- o Membre d'une association ? Laquelle ?

> E. Définition du problème / Soutien – et le comportement dans la recherche d'aide

- o Ebauche d'une liste de situation de crises dans différents domaines (essentiellement en ce qui concerne les revenus, la famille, le logement et la santé)
De qui reçois-tu de l'aide ? Demandée ou offerte ? Pourquoi ne pas s'adresser aux services d'assistance, pourquoi quelqu'un d'autre ? Même en ce qui concerne l'aide donnée ? Vers qui irais-tu de toi-même et pourquoi ?
- o Perception subjective de sa situation socio-économique
Trouves-tu que toi-même et ta famille avez beaucoup de problèmes ? Pourquoi oui / pourquoi non ? Lesquels ?
- o Freins à l'intégration/évolution socio-économique
As-tu rencontré, par rapport aux différents objectifs cités précédemment, des obstacles. Quels sont-ils ?
Quels sont selon toi, par rapport à ta situation personnelle ou celle vécue par des personnes de ton entourage, les différents éléments ayant une influence négative sur l'intégration socio-économique des personnes issues de l'immigration ?
- o Connaissance des services d'aide disponibles

Fréquentes-tu des services d'aide ?
Lesquels ? Pourquoi ? Y en a-t-il dans le voisinage ?

> F. Définition du succès social / Intégration socio-économique

- o Définition de 'progresser', 'd'évoluer', 'd'ascension socio-économique'
Pour toi, quand peut-on dire 'qu'on a réussi sa vie' ? Quels sont, pour toi, les éléments définissant la 'réussite' (au niveau familial et/ou social et/ou professionnel) ? Qu'espères-tu pour tes enfants en Belgique ?

> G. Conclusion

- o Evaluation personnelle de la situation familiale et personnelle
- o Principale(s) préoccupation(s) actuelle(s) ?
- o Evaluation de la situation socio-économique de sa communauté d'origine
Comment évalues-tu les conditions de vie de ta communauté d'origine en Belgique ?
Élément comparatif:
Trouves-tu que d'autres groupes sont mieux en Belgique ? Peux-tu me donner quelques éléments explicatifs ?
- o Piste(s) de réflexion éventuelle(s) pour une meilleure intégration socio-économique des étrangers
Comment pourrait-on améliorer la situation des immigrants en Belgique ?

SAMENVATTING

In de voorbije jaren werden 'allochtonen' of 'migranten' vrijwel voortdurend op één hoop met de armen gegooid. De relatie tussen migratie en armoede werd tot nu toe niet bestudeerd; ons armoedeonderzoek besteedde geen of zeer weinig aandacht aan personen van buitenlandse herkomst. Dit onderzoek, in opdracht van de Koning Boudewijnstichting, wil hierop een eerste antwoord bieden.

Op basis van twee grootschalige surveys die representatief zijn voor de mensen die op het Belgische grondgebied wonen, gingen we na of en in welke mate een verschillende regio van herkomst samenhangt met een verhoogd risico om in inkomensarmoede te leven. Hoewel het om eerste en dus verkennende analyses gaat, kunnen we toch een aantal vaststellingen doen. Zo werd duidelijk dat personen van Marokkaanse of Turkse herkomst een zeer groot armoederisico kennen: ongeveer de helft van hen is inkomensarm. Opvallend is dat ook alle andere groepen van niet-Belgische herkomst een hoger risico lopen om in inkomensarmoede te moeten leven. Onze resultaten wijzen op een etnostratificatie van personen van vreemde herkomst die legaal in België verblijven. Het beeld van de kwetsbaarheid van deze groep werd aangescherpt aan de hand van de statistische analyses van verschillende onderzoekers op verschillende maatschappelijke domeinen: de arbeidsmarkt, het onderwijs, de woonmarkt en

de gezondheidssituatie.

Een beter zicht op en inzicht in de specificiteit én gemeenschappelijkheid van armoedeprocessen en –situaties bij personen van Belgische en van buitenlandse herkomst leek ons noodzakelijk. We concentreerden ons op de spanningsvolle verhouding tussen de leefomstandigheden van mensen in armoede, hun waarden en normen en de gedragspatronen die ze ontwikkelen.

Uit ons verkennend kwalitatief onderzoek bleek dat de ‘gemeenschappelijkheid van armoedeprocessen en –situaties bij personen van Belgische en van vreemde herkomst’ zeer groot is. De armen van buitenlandse herkomst streven in grote mate dezelfde waarden na als autochtone armen en dat geldt ook voor cultureel waardevolle goederen. Evenwel is hun leefwereld aangetast door de armoede en wordt de kloof tussen doelen en middelen als zeer groot, ja onoverbrugbaar, ervaren. Armen van buitenlandse herkomst worden, net als de autochtone armen, gedwongen om te gaan met beperkte middelen (gering inkomen, lage of onaangepaste scholing, geen of preciaire arbeid) en de frustraties die daaruit voortvloeien onder controle te krijgen.

Naast deze gemeenschappelijke noemer, stelden we ook specifieke kenmerken van de armoede vast bij personen van buitenlandse herkomst. Ten eerste verschilt het behoeft patroon van per-

sonen van vreemde herkomst op een aantal punten van dat van personen van Belgische herkomst. Migranten met nauwe verwanten in het land van herkomst voelen heel sterk de morele verplichting om deze personen in het land van herkomst te ondersteunen.

Het onderzoek had ook een dynamische dimensie. De gestelde onderzoeksvragen wilden we vanuit generatoneel perspectief bestuderen. Hier troffen we een tweede specificiteit aan. Het referentiekader van armen van vreemde herkomst verschilt naargelang van de generatie. De eerste generatie hanteert vaak nog de sociaaleconomische omstandigheden van het land van herkomst als belangrijkste referentiekader voor de eigen situatie. De tweede en derde generaties daarentegen zijn al veel meer gericht op de ‘autochtone’ samenleving en hanteren het heersende normen- en waarde kader als referentiepunt voor de evaluatie van de eigen inkomens-, arbeids- en onderwijspositie. Het is dan ook bij deze generaties dat de frustraties over de sociaaleconomische leefomstandigheden het grootst zijn. De discriminatie die personen van buitenlandse herkomst ervaren – een discriminatie op basis van hun sociaaleconomische situatie én hun etnische origine – versterkt ontegensprekelijk deze frustraties.

Voor personen van vreemde herkomst die in armoede leven, ligt een belangrijke overlevingsstrategie in het aanspreken

van de mogelijkheden van het netwerk binnen hun gemeenschap. Algemeen wordt immers aangenomen dat het sociale weefsel binnen migrantenbevolkingen sterker is dan bij de (arme) autochtone bevolking. Deze hypothese moet echter worden genuanceerd. Er zijn tekenen dat de solidariteit lijkt af te nemen. Ook geldt de solidariteit niet voor iedereen, sommigen worden ervan uitgesloten. Bijzonder zorgwekkend lijkt de situatie van gescheiden vrouwen. We willen dan ook het graduele karakter van de inbedding in de gemeenschap benadrukken. Hoe armer de personen, hoe minder zij in hun eigen en de Belgische gemeenschap zijn ingebed, hoe geïsoleerder zij leven en hoe minder zij de overlevingsstrategieën, die werden ontwikkeld binnen de migrantengemeenschap, kunnen gebruiken. De geroemde solidariteit binnen de migrantengemeenschappen moet dan ook meer binnen het kader van theorieën over sociale ruil worden geïnterpreteerd: hoe minder middelen men in een ruilrelatie kan inzetten, hoe minder ruilrelaties zich zullen aandienen. Hoewel er wel degelijk sprake is van occasionele hulp aan personen die in armoede leven, voldoet deze hulp zeker niet als een effectief armoede–bestrijdend element.

Het onderzoek heeft het belang van deze problematiek voor de cohesie van onze maatschappij getoond, evenals de mogelijke dreiging van een nieuwe groep ‘generatiearmen’.

RÉSUMÉ

Ces dernières années, un lien a souvent été établi entre 'immigration' et 'pauvreté' sans que cette relation n'ait jamais été étudiée en Belgique. En effet, les recherches sur la pauvreté ne s'étaient jusqu'alors guère intéressées aux personnes issues de l'immigration. Cette recherche, commanditée par la Fondation Roi Baudouin, veut combler cette lacune.

En nous basant sur deux études de grande ampleur, représentatives des personnes vivant sur le territoire belge, nous sommes demandé si, et dans quelle mesure, une origine différente pouvait entraîner un risque accru de pauvreté. Bien qu'il ne s'agisse que de premières analyses exploratoires, plusieurs constats ont pu être dressés. Il apparaît ainsi clairement que les personnes d'origine marocaine ou turque sont très exposées au risque de pauvreté puisqu'environ la moitié d'entre elles ont des revenus insuffisants. Par ailleurs, toutes les autres catégories qui ne sont pas d'origine belge courent aussi un plus grand risque de pauvreté. Nos résultats indiquent ainsi une ethnostratification des personnes d'origine étrangère en séjour légal en Belgique. L'image de précarité de ces catégories sociales a encore été renforcée par des analyses statistiques faites par différents chercheurs dans plusieurs domaines de la vie sociale : le marché de l'emploi, l'enseignement, le marché immobilier et le domaine de la santé.

Pour avoir une meilleure vue et une

meilleure compréhension à la fois de la spécificité et des traits communs des processus et des situations de pauvreté propres aux personnes d'origine belge et étrangère, nous nous sommes concentrés sur la relation, chargée de tensions, entre les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, leurs valeurs, leurs normes et les types de comportements qu'elles développent. Dans cette optique, treize focus groups et quarante-deux entretiens semi-directifs ont été organisés dans le pays.

Notre enquête qualitative exploratoire a mis en évidence une très grande similitude entre les processus et les situations de pauvreté des personnes d'origine belge et étrangère, notamment l'importance donnée à certaines valeurs et certains biens culturels, le fossé ressenti entre les objectifs à atteindre et les moyens à disposition, la frustration qui peut en découler ou encore les stratégies de protection développées pour préserver leur image d'eux-mêmes qui est 'blessée'.

À côté de ces dénominateurs communs, nous avons aussi relevé des traits caractéristiques de la pauvreté chez les personnes d'origine étrangère. Les besoins types, notamment, diffèrent dans une certaine mesure, comme par exemple le besoin ressenti plus particulièrement par les premières générations et les primo-arrivants de venir en aide à leur famille restée dans leur pays d'origine. L'intérêt porté dans le cadre de cette recherche à

la transmission intergénérationnelle de la pauvreté a permis également de mettre en évidence une deuxième spécificité : le cadre de référence pour évaluer leur position socioéconomique varie d'une génération à l'autre. Ainsi, pour la première génération, les conditions socioéconomiques dans le pays d'origine servent encore souvent de principal cadre de référence pour évaluer la situation. Les plus jeunes générations, au contraire, sont beaucoup plus orientées vers la société d'accueil dont elles utilisent le système de normes et de valeurs pour évaluer leur propre condition en termes de revenus, de travail et de formation. C'est ainsi au sein des plus jeunes générations que les frustrations relatives à leur situation socioéconomique sont les plus manifestes. Par ailleurs, les discriminations dont sont victimes les pauvres d'origine étrangère, et ce en raison de leur situation socioéconomique et de leur origine ethnique, renforcent sans conteste ce sentiment.

Pour les personnes d'origine étrangère qui vivent dans la pauvreté, une première stratégie de survie importante réside dans les possibilités offertes par le réseau communautaire. Il est généralement admis que le tissu social au sein des populations issues de l'immigration est plus fort en comparaison avec la population belge, notamment pauvre. Cette assertion a cependant dû être fortement nuancée. En effet, il semble que la solidarité tend à diminuer. En plus, elle n'a

pas la même valeur pour tous les immigrants, certains en étant exclus en raison notamment de leur choix de vie. La situation des mères isolées est dans cette optique particulièrement interpellante. Le caractère graduel de la relative intégration des personnes pauvres au sein des communautés étrangères doit ainsi être souligné. En effet, plus les personnes sont pauvres, moins elles semblent intégrées, dans la société belge comme dans leur communauté, plus elles vivent dans l'isolement et moins elles peuvent recourir aux stratégies de survie qui ont été développées dans les communautés immigrées. C'est pourquoi la solidarité qui règne au sein de celles-ci doit être davantage interprétée dans le cadre des théories sur l'échange social : moins on a de ressources à échanger, moins il y a de relations d'échange qui se présentent. Même si une aide occasionnelle est apportée à des personnes qui vivent dans la pauvreté, elle ne suffit certainement pas pour être un facteur de réduction de la pauvreté.

Enfin, cette recherche aura mis en évidence l'importance que recouvre cette problématique pour la cohésion de notre société, d'autant que le spectre d'une nouvelle catégorie 'de pauvre de génération en génération' se rapproche.

SUMMARY

Over the years, 'non-natives' or 'immigrants' were almost always classified with the poor. But to date there had been no study devoted to the relationship between migration and poverty; our research on poverty gave little or no attention to persons of foreign origin. The present study, commissioned by the King Boudewijn Foundation, is a first step toward remedying this.

On the strength of two large-scale surveys representative of people living in Belgium, we examined whether and to what extent having a different place of origin correlated with an increased risk of living in income-related poverty. Even though these were just initial exploratory analyses, we are still able to make several observations. For instance, it was evident that persons of Moroccan or Turkish descent are at greater risk of falling into poverty: nearly half of them live in income-related poverty. It is striking that all other groups of non-Belgian origin also have a higher risk of falling into income-related poverty. Our results indicate an ethnically-based stratification of persons of foreign origin living legally in Belgium. Various researchers' statistical analyses of such social factors as the labour market, education, the housing market and health are used to refine perception of this group's vulnerability.

We think that it is necessary to acquire a better view of, and greater insight into, the distinctive and the collective charac-

teristics of the processes and situations involved in poverty among persons of Belgian and foreign origin. We have concentrated on the tense relations between the living conditions of people in poverty, their values and norms and the behaviour patterns they develop.

Our exploratory, qualitative investigations revealed a very great similarity in the 'collective characteristics of the processes and situations involved in poverty among persons of Belgian and foreign origin'. The poor of foreign origin largely share the same values as the indigenous poor, including culturally meaningful goods. Nevertheless, poverty impairs their social world; the gap between objectives and means is felt to be great, even unbridgeable. Like the indigenous poor, the poor of foreign origin are forced to cope with meagre resources (low income, low-level or poorly adapted education, no or precarious employment) and they have to keep under control the frustrations that all this produces.

In addition to these common characteristics, we also noted that poverty among persons of foreign origins displays several distinctive characteristics. First, the pattern of requirements for persons of foreign origin differs in several ways from that of persons of Belgian origin. Immigrants with close relatives in their country of origin feel strong moral obligations to support these relatives in their country of origin.

The investigation also had a dynamic dimension. We wanted to study the research questions from an inter-generational perspective. Here we encountered a second distinguishing characteristic. The frame of reference used by the poor of foreign origin differs from one generation to the next. First-generation immigrants often still use the socio-economic circumstances in their country of origin as most important touchstone for their own situation. Yet the second and third generations, by contrast, are much more oriented toward the indigenous society and use the prevailing norms and values there as the touchstone for evaluating their own income, employment and educational positions. It is not surprising that frustrations about socio-economic living conditions are greatest among these generations. The discrimination experienced by persons of foreign origin – discrimination based on their socio-economic situation as well as their ethnic origin – undeniably reinforces these frustrations.

An important survival strategy for persons of foreign origin who live in poverty is to make use of the facilities offered by the network within their community. It is generally assumed that the social tissue within the immigrant population is stronger than among the (poor) indigenous population. However, this hypothesis must be qualified. There are signs that solidarity is diminishing. Furthermore, this solidarity does not apply to everyone;

some people are excluded. The situation of divorced women appears particularly distressing. We would thus like to stress the gradual character of their becoming anchored in the community. The poorer people are, the less anchored they are in their own and in the Belgian society; the more isolated they live, the less they are able to call upon the survival strategies developed within the immigrant community. It is better to situate the famous solidarity within the immigrant communities in the context of social exchange theories: the fewer resources one can invest in an exchange relationship, the fewer exchange relationships will turn up. Although there are indeed occasional situations in which persons living in poverty may receive help, this help certainly does not suffice as an effective factor in combating poverty.

The study has demonstrated the importance of this question for the cohesion of our society and for the possible risk of a new group with 'inherited poverty'.

ZUSAMMENFASSUNG

In den letzten Jahren wurde häufig ein Zusammenhang zwischen „Einwanderung“ und „Armut“ hergestellt, ohne dass diese Verbindung in Belgien je erforscht worden wäre. Tatsächlich haben sich Untersuchungen über Armut bislang kaum mit Einwanderern und deren Nachkommen beschäftigt. Die vorliegende Untersuchung, die aus den Mitteln der König-Baudouin-Stiftung finanziert wurde, möchte diese Lücke schließen.

Auf der Grundlage von zwei umfassenden und repräsentativen Studien über in Belgien lebende Menschen stellten wir uns die Frage, ob und in welchem Maß eine ausländische Herkunft mit einem erhöhten Armutsrisiko verbunden ist. Es handelt sich zwar nur um erste, sondierende Analysen, dennoch haben sich mehrere Feststellungen ergeben. So zeichnet sich deutlich ab, dass Menschen marokkanischer oder türkischer Herkunft einem hohen Armutsrisiko ausgesetzt sind, denn etwa die Hälfte von ihnen verfügt nur über ein unzureichendes Einkommen. Außerdem besteht für alle anderen Bevölkerungsgruppen, die nicht belgischer Herkunft sind, ebenfalls ein größeres Armutsrisiko. Unsere Ergebnisse zeigen also eine Ethnostratifizierung von Menschen ausländischer Herkunft, die sich legal in Belgien aufhalten. Der Eindruck der Unsicherheit dieser sozialen Kategorien verstärkt sich noch durch statistische Analysen verschiedener Forscher aus mehreren Bereichen des gesellschaftlichen Lebens: Arbeitsmarkt,

Schulwesen, Immobilienmarkt und Gesundheitswesen.

Um sowohl die Eigenart als auch die gemeinsamen Merkmale der Entwicklung und Ausprägungen der Armut von Menschen belgischer und ausländischer Herkunft klarer zu sehen und besser zu verstehen, konzentrierten wir uns auf das spannungsreiche Verhältnis der Lebensbedingungen von Menschen im Zustand der Armut, ihrer Werte, ihrer Normen und der Verhaltensmuster, die sie entwickeln. Unter diesem Gesichtspunkt wurden in Belgien dreizehn Projektgruppen und zweiundvierzig Interviews organisiert.

Unsere sondierende qualitative Erhebung ergab sehr große Ähnlichkeiten zwischen der Entwicklung und den Ausprägungen der Armut bei belgischen und ausländischen Menschen, vorrangig in Bezug auf die Bedeutung bestimmter Werte und Kulturgüter, die empfundene Kluft zwischen erreichbaren Zielen und verfügbaren Mitteln, die daraus entstehende Frustration oder aber auch die entwickelten Strategien zum Schutz ihres „verletzten“ Selbstbildes.

Neben diesen gemeinsamen Nennern fanden wir auch charakteristische Merkmale der Armut bei Menschen ausländischer Herkunft. In erster Linie unterscheiden sich die typischen Bedürfnisse in gewissem Maß, etwa ist das Bedürfnis, die im Heimatland gebliebene Familie zu unterstützen, bei den ersten Generationen

und den Ersteinwanderern stärker ausgeprägt. Im Rahmen dieser Untersuchung haben wir unser Augenmerk auch auf die generationelle Weitergabe der Armut gerichtet, und so zeichnete sich eine zweite Besonderheit ab: Der Referenzrahmen zur Bewertung ihrer sozioökonomischen Stellung variiert von einer Generation zur nächsten. Der ersten Generation dienen häufig noch die sozioökonomischen Bedingungen im Ursprungsland als wichtigster Bezugsrahmen zur Bewertung ihrer Situation. Im Gegensatz dazu orientieren sich die jüngeren Generationen weitaus mehr an der Aufnahmegesellschaft und verwenden deren Normen und Wertesystem, um ihre eigene Situation hinsichtlich Einkommen, Arbeit und Ausbildung zu bewerten. Daher ist die Frustration über ihre sozioökonomische Situation innerhalb der jüngeren Generationen am ausgeprägtesten. Ohne Zweifel wird dieses Gefühl durch die Diskriminierungen verstärkt, denen die Armen ausländischer Herkunft ausgesetzt sind, und zwar aufgrund ihrer sozioökonomischen Situation und ihrer ethnischen Herkunft.

Für Menschen ausländischer Herkunft, die in Armut leben, besteht eine erste wichtige Überlebensstrategie in den Möglichkeiten, die das Netz der Gemeinschaft bietet. Es gilt als allgemein anerkannt, dass das soziale Geflecht innerhalb der Bevölkerungsgruppe der Einwanderer und ihrer Nachkommen stärker ist im Vergleich zur dem der belgischen Bevölkerung, insbesondere der armen. Diese

Behauptung muss jedoch klar differenziert werden. Tatsächlich scheint die Solidarität abnehmende Tendenzen zu zeigen. Außerdem hat sie nicht für alle Einwanderer den gleichen Stellenwert, manche sind gerade aufgrund ihrer Lebensgestaltung ausgeschlossen. Unter diesem Gesichtspunkt ist die Situation der allein stehenden Mütter besonders frappierend. So muss der graduelle Charakter der relativen Integration armer Menschen innerhalb der ausländischen Gemeinschaften unterstrichen werden. Tatsächlich scheint zu gelten: Je ärmer die Menschen sind, desto weniger sind sie integriert, sowohl in die belgische Gesellschaft als auch in ihre eigene Gemeinschaft, desto stärker sind sie isoliert und desto weniger können sie auf die traditionellen Überlebensstrategien der Einwanderergemeinschaften zurückgreifen. Darum muss die in ihnen herrschende Solidarität eher gemäß den Theorien über den sozialen Austausch interpretiert werden: Je weniger Ressourcen man zu tauschen hat, desto weniger Tauschbeziehungen entstehen. Auch wenn den in Armut lebenden Menschen gelegentlich Unterstützung entgegengebracht wird, geschieht dies sicherlich nicht in einem Maß, dass es als Faktor zur Verminderung der Armut gelten könnte.

Schließlich hat diese Untersuchung verdeutlicht, wie wichtig diese Problematik für den Zusammenhalt unserer Gesellschaft ist, zumal sich das Schreckgespenst einer neuen Kategorie der „Armut von Generation zu Generation“ abzeichnet.

Fondation Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

www.kbs-frb.be

La Fondation Roi Baudouin soutient des projets et des citoyens qui s'engagent pour une société meilleure. Nous voulons contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité.

La Fondation Roi Baudouin est indépendante et pluraliste. Nous opérons depuis Bruxelles et agissons au niveau belge, européen et international. En Belgique, la Fondation mène aussi bien des projets locaux que régionaux et fédéraux. Elle a vu le jour en 1976, à l'occasion des vingt-cinq ans de l'accession au trône du Roi Baudouin.

Pour atteindre notre objectif, nous combinons plusieurs méthodes de travail. Nous soutenons des projets de tiers, nous développons nos propres projets, nous organisons des ateliers et des tables rondes avec des experts et des citoyens, nous mettons sur pied des groupes de réflexion sur des enjeux actuels et futurs, nous rassemblons autour d'une même table des personnes aux visions très différentes, nous diffusons nos résultats au moyen de publications (gratuites),... La Fondation Roi Baudouin collabore avec des autorités publiques, des associations, des ONG, des centres de recherche, des entreprises et d'autres fondations. Nous avons conclu un partenariat stratégique avec le European Policy Centre, une cellule de réflexion basée à Bruxelles.

Nos activités sont regroupées autour des thèmes suivants:

Migration & société multiculturelle

– favoriser l'intégration et la cohabitation multiculturelle en Belgique et en Europe

Pauvreté & justice sociale

– détecter de nouvelles formes d'injustice sociale et de pauvreté; soutenir des projets qui renforcent la solidarité intergénérationnelle

Société civile & engagement citoyen

– stimuler l'engagement citoyen; promouvoir les valeurs démocratiques auprès des jeunes; appuyer des projets de quartier

Santé

– encourager un mode de vie sain; contribuer à un système de soins de santé accessible et socialement accepté

Philanthropie

– contribuer à un développement efficace de la philanthropie en Belgique et en Europe

Balkans

– protéger les droits de minorités et de victimes de la traite des êtres humains; mettre sur pied un système de visas pour étudiants

Afrique centrale

– soutenir des projets de prévention du sida et de prise en charge de malades du sida

Le Conseil d'administration de la Fondation Roi Baudouin trace les lignes de force de la politique à mener. Celle-ci est mise en oeuvre par une soixantaine de collaborateurs – hommes et femmes, d'origine belge et étrangère, wallons, flamands et bruxellois.

Les dépenses annuelles de la Fondation sont de quelque 40 millions d'euros. Outre notre propre capital et l'importante dotation de la Loterie Nationale, il existe aussi des fonds de personnes, d'associations et d'entreprises. La Fondation Roi Baudouin reçoit également des dons et des legs.

Vous trouverez de plus amples informations sur nos projets et nos publications sur le site www.kbs-frb.be. Une e-news vous tiendra informé(e). Vous pouvez adresser vos questions à info@kbs-frb.be ou au 070-233 728.

Fondation Roi Baudouin,
rue Brederode 21, B-1000 Bruxelles
+32-2-511 18 40, fax +32-2-511 52 21
Les dons de 30 euros minimum versés sur notre compte 000-0000004-04 sont déductibles fiscalement.